Diagnostic territorial partagé 2024

Mission Locale Indre Sud
Siège social

28 Rue grande Ville Basse
36300 LE BLANC
☎ : 02.54.48.37.27.27
@ : contact@missionlocale-indresud.fr

Sommaire

Introduction 1

1. LES ATTENDUS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGE

1.1 Contexte de la démarche 2

1.2 Définition

1.1.1 Pourquoi un diagnostic territorial partagé ? 2

1.1.2 Qu'est-ce qu'un diagnostic territorial partagé ? 3

2. LE CONTEXTE REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

2.1 La Région Centre Val de Loire

2.1.1 Une région centrale 4/5

2.1.2 Une population croissante, mais vieillissante 5

2.1.3 Axes de communication et transports 6

2.1.4 La sixième région industrielle française 7

2.1.5 Le chômage à l'échelle de la région 8/12

2.2 Le département de l'Indre

2.2.1 La géographie : un territoire essentiellement rural 13

2.2.2 Baisse et vieillissement de la population 13/18

2.2.3 Un réseau routier complet 16/18

2.2.4 L'économie : une majorité d'entreprises individuelles 19

2.2.5 Le chômage à l'échelle du département 20

3. LA MISSION LOCALE INDRE SUD

3.1 Son territoire et les caractéristiques du profil des jeunes

3.1.1 Indre Sud : un large territoire à couvrir 21/24

3.1.2 Les chiffres clés 2023 25/28

3.1.3 Antenne de Le Blanc

3.1.2.1 La CDC Cœur de Brenne 29/35

3.1.2.2 La CDC Brenne val de Creuse 36/44

3.1.4 Antenne d'Argenton sur Creuse

3.1.4.1 EPCI Eguzon Argenton Sur Creuse 45/54

3.1.4.2 La CDC MOVA 55/65

3.1.5 Antenne de La Châtre

3.1.5.1 Le pays de La Châtre en Berry 66/68

3.1.5.2 La CDC La Châtre Sainte-Sévère sur Indre 69/80

3.1.5.3 La CDC Val de Bouzanne 81/88

3.1.5.4 La CDC La marche berrichonne 89/96

3.2 Les ressources à disposition des jeunes

3.2.1 L'offre de service de la mission locale 97
3.2.1.1 Accueillir et informer 98
3.2.1.2 Conseiller 99
3.2.1.3 Accompagner les parcours et les entreprises 100/112
3.2.1.4 Orienter 113

3.2.2 Les partenaires de la mission locale 113/114

4. MIEUX REPONDRE AUX BESOINS ET ATTENTES DES JEUNES

4.1 Les besoins des jeunes non couverts sur le territoire

4.1.1 Les forces et faiblesses de la MLIS 115
4.1.2 Les constats 115/116

4.2 Les enjeux, les objectifs proposés et les actions prioritaires à développer

4.2.1 Les actions à développer par la mission locale 117/118
4.2.2 Les actions à développer de manière partagée avec les acteurs du territoire 119/121

Conclusion 122

Introduction

HISTORIQUE[1]

- **1981** : Rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
- **1982** : Création des premières Missions Locales et des PAIO (Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation)
- **1989** : La loi du 19 décembre donne une base législative à l'action des Missions Locales / Parution de la charte des ML
- **1998** : Création de l'association nationale des Missions Locales et PAIO qui se transformera en 2020 en Syndicat National des Missions Locales et des PAIO
- **2001** : Signature de la Convention Collective Nationale
- **2003** : Création de l'Union nationale des Missions Locales
- **2005** : Inscription des Missions Locales dans le code du travail en tant que membre du Service Public pour l'Emploi

CHIFFRES 2023[2]

- **437 Missions Locales et 6 800 lieux d'accueil, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin**
- **15 Associations régionales des Missions Locales**
- **15 000 salariés du réseau des Missions Locales**
- **Près d'1,1 million de jeunes accompagnés par le réseau dont 425 000 accueillis pour la première fois**
- **265 000 entrées en parcours personnalisé et contractualisé**
- **200 000 entrées en parcours intensif Contrat d'Engagement Jeune**
- **405 800 entrées en situation d'emploi**
- **130 000 entrées en formation**
- **52 800 contrats en alternance signés**
- **19 800 jeunes accompagnés dans le cadre d'une mission de Service Civique**

Depuis 1982, les missions locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes avec la prise en compte de l'ensemble des freins à leur insertion dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.
Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion des jeunes et à leur accès aux droits et à l'autonomie.
L'accueil de proximité est primordial. Les jeunes se rendent dans les missions locales de manière volontaire, et sont accueillis pour une première réponse à leur demande.
L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont les principaux modes d'intervention.
Afin d'apporter aux jeunes tous les services nécessaires pour lever les freins à l'insertion, les missions locales mobilisent un réseau de partenaires locaux dont elles ont une connaissance approfondie : entreprises, organismes de formation, service public de l'emploi, services de santé, de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations, etc...

En 1982, la PAIO municipale d'Argenton-sur-Creuse voit le jour, avec une antenne sur la commune de La Châtre, à raison de 2 jours par semaine. Par ailleurs, c'est en 1992, que celle du Blanc est créée. Deux modes de gouvernance les distinguent.
Celle du Blanc est gérée par une association, la MIFE : Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi, tandis que celle d'Argenton-sur-Creuse est placée sous la gestion de cette même municipalité.
Dans les années 2000, l'antenne sera créée dans la commune de La Châtre avec une ouverture au public à raison de 4 jours/semaine.
Il faut attendre 2013 pour que les deux PAIO fusionnent et ne forment qu'une : la Mission Locale Indre Sud (MLIS). Le siège social est désigné au Blanc. La permanence de La Châtre prend une identité propre en devenant une antenne à part entière. Ainsi, la MLIS est née !

[1] https://www.unml.info/qui-sommes-nous/presentation-de-lunion-nationale-des-missions-locales/
[2] https://www.unml.info/le-reseau/les-chiffres-cles/

1. LES ATTENDUS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ

1.1 Contexte de la démarche[3]

Le Conseil d'Administration de l'UNML a décidé d'engager le réseau des Missions Locales dans une démarche de labellisation. Cette démarche vise à inscrire le réseau (436 Missions Locales, 15 ARML et l'UNML) dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, mais aussi de ses partenaires financeurs et opérationnels.

Elle porte l'ambition du réseau d'un service public territorialisé de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, performant, cohérent à l'échelle nationale, ancré dans la réalité sociale et économique des territoires, et à l'écoute des besoins des jeunes.
La démarche de labellisation engage l'ensemble du réseau et s'appuie sur deux référentiels : le référentiel de labellisation des Missions Locales et le référentiel de labellisation des ARML et de l'UNML.

Les élus et les professionnels du réseau ont été largement associés à l'élaboration des référentiels de labellisation, afin de prendre en compte la diversité des Missions Locales.
Près de soixante-dix structures du réseau (Missions Locales, ARML et UNML) ont ainsi été mobilisées dans le cadre des travaux, participant à des groupes de travail, au Comité de Pilotage ou encore dans le cadre d'entretiens.

La démarche de conception des référentiels de labellisation a également associé :

- Des jeunes et des entreprises, afin de prendre en compte dans le référentiel de labellisation, leurs attentes en termes de services et de qualité du service rendu par les Missions Locales.
- Les partenaires du réseau : Etat, collectivités, représentants du monde économique, acteurs du champ de l'emploi, de l'insertion, du social…, afin d'intégrer dans la réflexion leurs attentes vis-à-vis du réseau en termes de contribution à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des jeunes, de complémentarité et de modes de coopération dans les territoires.

Cette large mobilisation des parties prenantes a permis de concevoir un label qui réponde aux attentes des jeunes, des entreprises et des partenaires du réseau, et qui porte l'identité et les spécificités des Missions Locales, nos valeurs et nos principes d'action, notre positionnement, notre ancrage territorial et partenarial, et nos engagements en termes de qualité du service rendu aux jeunes.

La MLIS est engagée dans le processus de labellisation depuis 2023. Dans ce cadre, elle met en œuvre l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation des 35 critères qualitatifs exigés par le référentiel, dont la production d'un diagnostic territorial partagé des besoins des jeunes du territoire.

1.2 Définition

1.2.1 Pourquoi un diagnostic territorial partagé ?

Le diagnostic territorial partagé vise à produire une connaissance et une compréhension partagée par la Mission Locale et ses partenaires, de la situation des jeunes, de leurs attentes et besoins, des ressources à leur disposition (partenaires, offres de services), mais aussi des manques.

[3] https://www.unml.info/wp-content/uploads/2023/06/Referentiel-de-labellisation-des-Missions-Locales-1.pdf

C’est d'abord un outil à destination des équipes et de la gouvernance qui a vocation à éclairer la décision sur la définition des orientations prioritaires de la Mission Locale et sa stratégie d'action.
En tant qu’outil partagé, il vise également à renforcer les liens entre les acteurs du territoire, à construire avec eux une vision partagée de la situation des jeunes, et à orienter l'action de l'ensemble des acteurs du territoire en direction des jeunes. Il renforce ainsi le positionnement de la Mission Locale en tant que service public territorialisé de l’accompagnement des jeunes vers l’autonomie et l’emploi, et sa légitimité à porter la vision des besoins des jeunes et des actions nécessaires sur le territoire pour y répondre.

Le diagnostic territorial partagé est à définir en prenant en compte la zone d’intervention de la Mission Locale, et en fonction ses 7 EPCI/CDC et ses 128 communes, afin d’établir une analyse des besoins des jeunes, et l'élaboration d'une stratégie d'action cohérente et partagée.

1.2.2 Qu’est-ce qu’un diagnostic territorial partagé ?

Le diagnostic territorial partagé s’attache à présenter un panorama qualitatif et quantitatif de la situation des jeunes sur le territoire, en fonction des informations, des données et des observations disponibles. Il présente l’analyse de la situation des jeunes du territoire dans leur globalité, sans se limiter à ceux qui sont accueillis au sein de la Mission Locale.

Le diagnostic territorial partagé couvre, à titre d’illustration :
• Les caractéristiques de la population jeunes du territoire globalement et par catégorie (décrocheurs, publics relevant de l'ASE, NEET, bénéficiaires RSA, …),
• Les spécificités territoriales et réalités socioéconomiques (bassin d’emploi, bassin de vie, chômage, filières clés, dynamique économique, formation, logement, mobilité, conditions d’emploi …),

• Les acteurs intervenant auprès des jeunes sur les différents domaines d’intervention des Missions Locales (emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs)
• Les ressources du territoire et actions des partenaires : offre de formation sur le territoire, dispositifs pour l’insertion sociale et professionnelle - offre de logements, de santé, de loisirs.

2. LE CONTEXTE REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

2.1 La Région Centre Val de Loire

Quelques chiffres

- 6 départements : Le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loiret et le Loir-et-Cher
- 39 151 km² de superficie (6e région de France métropolitaine en superficie)
- Au 1er janvier 2020, 1 757 communes dont 2 métropoles de plus de 400 000 habitants (Tours et Orléans)
- Environ 2,5 millions d'habitants, soit la 12e région française en nombre d'habitants
- 75,5 milliards d'euros de PIB en 2018

2.1.1 Une région centrale

Composée de six départements s'étendant du bassin parisien aux premiers contreforts du Massif Central, la région Centre-Val de Loire est traversée d'Est en Ouest par la Loire.

Septième région de France par sa superficie (39 151 km²), son territoire est peuplé par 2,5 millions d'habitants (4% de la population française). Du point de vue de sa population et de son PIB, elle se situe, parmi les régions les plus petites de France. La population se répartit majoritairement entre le Val de Loire (l'axe ligérien) et les territoires proches de la région parisienne.

Le Centre-Val de Loire compte deux métropoles, la capitale régionale Orléans et le chef-lieu de l'Indre-et-Loire, Tours. Derrière ces deux pôles majeurs, la région s'appuie sur un réseau dynamique de villes préfectures, dont les chefs-lieux sont Bourges (Cher), Blois (Loir-et-Cher), Châteauroux (Indre) et Chartres (Eure-et-Loir).

Les villes moyennes et les pôles de proximité jouent un rôle majeur dans l'équilibre des territoires. Or, depuis une vingtaine d'années, le double mouvement de mondialisation-métropolisation a remis en cause leur modèle tout en fragilisant leur base résidentielle et productive. Beaucoup de ces villes connaissent ainsi un double mouvement de « désertification » et de dégradation de leur centre ancien.

2.1.2 Une population croissante, mais vieillissante

Avec 2,56 millions d'habitants, soit 4,1 % de la population métropolitaine, la région se situe au 12ième rang national.
Depuis 1968, la Région Centre-Val de Loire ne cesse de gagner en population.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	1 990 238	2 152 500	2 264 164	2 371 036	2 440 329	2 538 590	2 577 435	2 574 863
Densité moyenne (hab/km²)	50,8	55,0	57,8	60,6	62,3	64,8	65,8	65,8

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

Évolution et structure de la population en 2020

Région du Centre-Val de Loire (24)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	**2 538 590**	**100,0**	**2 577 435**	**100,0**	**2 574 863**	**100,0**
0 à 14 ans	456 884	18,0	467 381	18,1	448 796	17,4
15 à 29 ans	436 694	17,2	421 110	16,3	411 090	16,0
30 à 44 ans	493 830	19,5	472 236	18,3	447 239	17,4
45 à 59 ans	523 075	20,6	518 354	20,1	516 061	20,0
60 à 74 ans	373 185	14,7	424 982	16,5	473 146	18,4
75 ans ou plus	254 922	10,0	273 372	10,6	278 533	10,8

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

A l'horizon 2050, la région Centre-Val de Loire devrait connaitre une augmentation de sa population portée quasi exclusivement par un solde migratoire positif (Recensement 2019 : 2 573 180 habitants).
Toutefois, les départements de l'Indre-et-Loire, du Loiret et de l'Eure-et-Loir seraient les seuls à enregistrer une croissance. La population du Loir et Cher pourrait rester stable, tandis qu'elle diminuerait dans le Cher et l'Indre.
Cette hausse globale de la population régionale s'accompagnerait d'un vieillissement accru de la population, qui atteint déjà aujourd'hui un niveau critique : le nombre d'inactifs (étudiants, retraités...) se rapproche du nombre d'actifs. L'Indre, le Loir-et-Cher et le Cher sont particulièrement touchés.

2.1.3 Axes de communication et transport

De nombreuses **autoroutes** traversent le Centre-Val de Loire et relient - Paris à Lyon (A6) - à Bordeaux (A10) - à Clermont-Ferrand (A71) - à Rennes et à Nantes (A11) - à Nevers (A77) - à Toulouse (A20). Trois autoroutes transversales, Orléans-Sens (A19), Vierzon-Tours-Angers (A85) et Tours-Le Mans-Rouen (A28), complètent le réseau.
Côté transport par **voie ferrée**, le conseil régional finance le réseau TER Centre-Val de Loire, dont il délègue la gestion à la SNCF.
Du côté du **transport aérien**, un projet de petit aéroport est en cours à Châteaudun.

Le réseau REMI

La Région est responsable de l'organisation de tous les transports publics non urbains en Centre-Val de Loire. Le réseau REMI est le nom du réseau multimodal organisé par la Région, qui comprend des trains Rémi Express, des trains Rémi et des cars Rémi qui comprennent au sein de chaque département, et hors zones urbaines les anciennes lignes de cars TER, les lignes régulières interurbaines, les lignes de transport à la demande et les lignes de transports scolaires.

La Région Centre-Val de Loire s'attache à favoriser les transports collectifs en développant un réseau de transport routier de voyageur de qualité, complémentaire au réseau ferroviaire, desservant finement les territoires, dans le sens d'une mobilité toujours plus durable.
Le réseau de car REMI, c'est :

- **150** lignes régulières interurbaines par autocar, avec 9000 voyages quotidiens
- **La quasi-totalité des communes de la Région desservies**, en complémentarité avec les services Rémi + à la demande
- **1900** circuits scolaires quotidiens, qui transportent près de 110 000 élèves
- **20 000** points d'arrêt desservis
- **1750** autocars
- **340** Autorités Organisatrices de second rang, partenaires au quotidien de la Région pour les transports scolaires

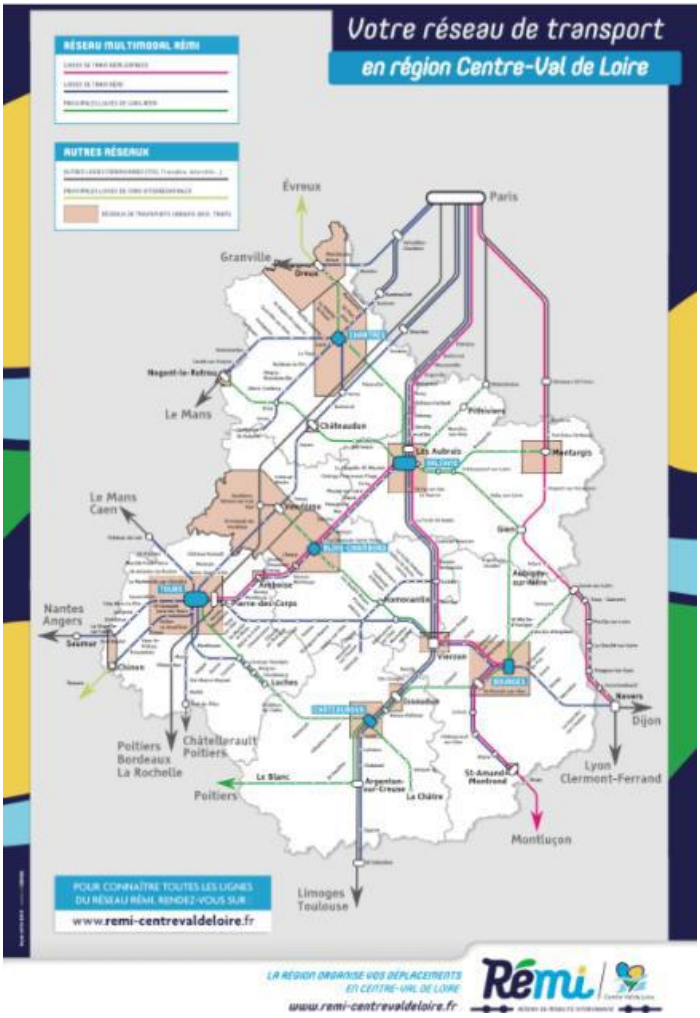

Le transport à la demande est un système de transport souple et adapté qui donne la possibilité aux habitants de la région Centre-Val de Loire de se déplacer sur réservation, notamment dans les territoires périurbains et ruraux.
Soucieuse de toujours mieux répondre au plus grand nombre, la Région organise au plus près les transports du quotidien. En offrant un transport personnalisé et accessible, elle répond, avec la mise en place de transport à la demande sur l'ensemble du territoire régional, aux besoins de déplacement des habitant des territoires peu denses.

2.1.4 Economie : la sixième région industrielle française

Une économie agricole et innovante
Le Centre-Val de Loire est la première région céréalière en Europe.

Une agence de développement économique, appelée Centréco, a été créée en 1994 par le Conseil régional du Centre pour favoriser la venue d'investissements et l'implantation de nouvelles entreprises en région Centre-Val de Loire. Celle-ci assure une mission d'information et de promotion économique en France et à l'international, d'accompagnement d'entreprises régionales à l'export et de valorisation des produits régionaux via une signature régionale, du Centre.

Depuis le samedi 1er octobre 2022, l'agglo du Grand Châteaudun devient officiellement propriétaire et gestionnaire de la plate-forme aéronautique qui a abrité durant des décennies la Base aérienne 279 – Lieutenant Marcel-Beau avec pour projet la transformation de l'ancienne base en petit aéroport[28].

Si l'économie régionale conserve un caractère fortement agricole, elle s'est dotée de pôles de compétitivité de renommée internationale (Cosmetic Valley pour la parfumerie et les cosmétiques, S2E2 pour les nouvelles sources d'énergie, et Elastopôle spécialisé dans le caoutchouc industriel et les pneumatiques.

Économie verte

> Le Centre-Val de Loire totalise 6 913 personnes exerçant une profession verte et 141 562 une profession verdissante, selon le rapport "Économie verte en Centre-Val de Loire" publié en juin 2022[29].

Énergie

La principale production d'énergie du Centre-Val de Loire est d'origine nucléaire et ne sert pas exclusivement le niveau régional. Quatre centrales (Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux, Belleville et Dampierre) représentent la quasi-totalité de la production énergétique régionale et produisent 15 % de l'énergie nucléaire française.

La proximité de l'Île-de-France, forte consommatrice d'électricité a justifié l'implantation de ces centrales. Pour le transport de l'énergie, un réseau dense de lignes électriques de hautes et très hautes tensions est présent sur tout le territoire régional (4 382 km au 1er janvier 2002).
Il y a trois barrages hydroélectriques sur l'Indre.

Les ressources utilisées sont les produits pétroliers, le gaz naturel et l'électricité nucléaire. La consommation de gaz naturel et d'énergie nucléaire a presque doublé en seize ans (pour la période 1982/1998)

Le potentiel d'énergies renouvelables disponibles a été estimé à plus de 900 000 tep/an (tonne d'équivalent pétrole/an), sachant que la consommation totale est évaluée à six millions de tep.

Le bois est le premier gisement d'énergie renouvelable du Centre-Val de Loire. Le taux de boisement atteint 22 % et a connu un accroissement de 40 % en un siècle. La région compte 650 entreprises d'exploitation ou de scierie. L'usage de la paille peut également être associé à la filière bois.

La région est la première productrice de colza, elle produit également du diester (additif du gazole à hauteur de 5 %) et de l'éthanol (à partir de blé ou de betterave) permettant la création de biocarburants.

Il existe par ailleurs une petite production de pétrole dans le département du Loiret, d'environ 45 000 tonnes par an (soit moins de 1 000 barils par jour)[30].

En 2006, le Centre-Val de Loire est la première région pour la production d'électricité éolienne avec une capacité de près de 244 MW. L'Eure-et-Loir représente près de 67 % de ce total avec 77 éoliennes installées[Passage à actualiser][31]. En 2017, selon RTE, la région Centre-Val de Loire possède une capacité éolienne de 1 016,9 MW[32].

Une centrale solaire va installer Châteaudun en territoire à énergie positive avec 83 ha de surface, 196000 panneaux solaires, 106 MW... la ferme solaire du Grand Châteaudun va alimenter 52 000 habitants en énergie verte

2.1.5 Le chômage à l'échelle régionale

Au dernier trimestre 2023, le taux de chômage de 7% en région est plus faible que la tendance nationale, avec ses 7.5%. Les DE de la région centre val de Loire sont au nombre de 195 100, soit 3.58%.

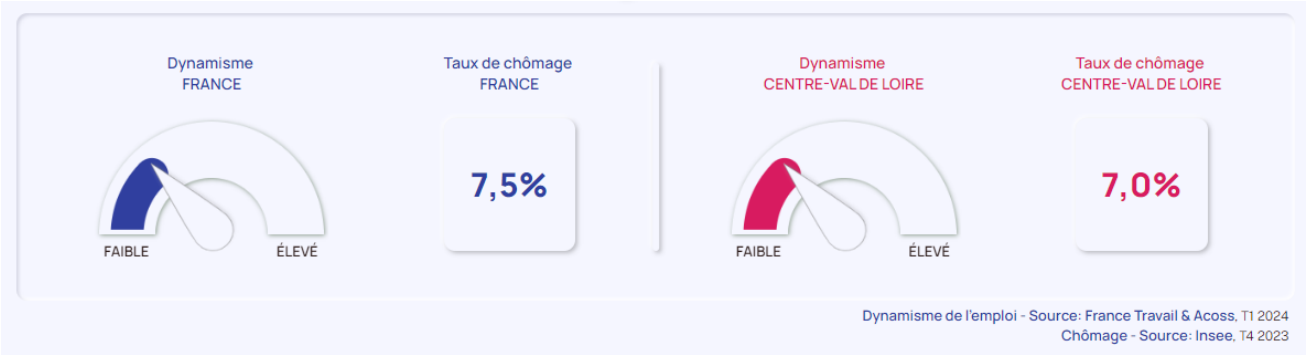

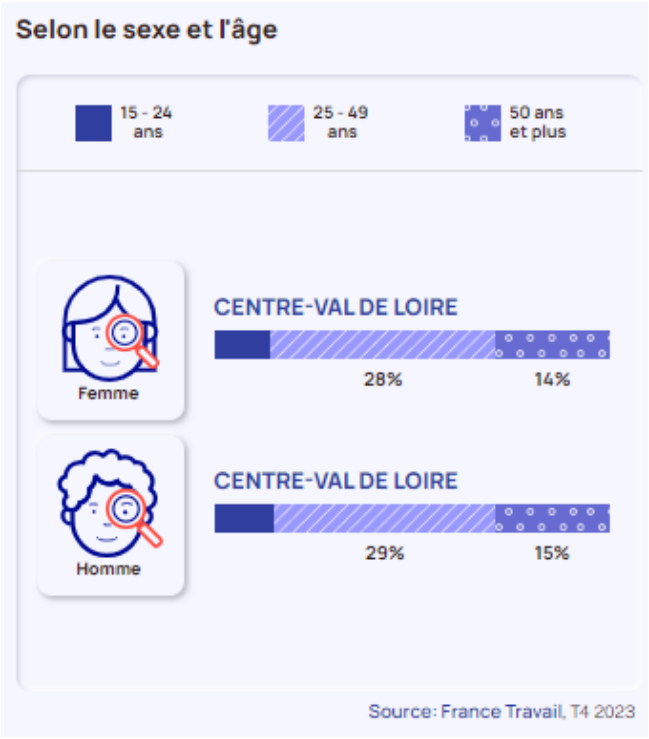

Données sur les demandeurs d'emploi (DEFM)

Fin 2023, le taux de chômage en région Centre-Val de Loire est de 7%.

Pour la Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A, la part des jeunes de moins de 25 ans représentait 15% de l'ensemble (soit 15 120 DEFM). La part des 50 ans et + était de 29% (28 490 DEFM) et la part des 25 à 49 ans était de 57% (57 450 DEFM). Le total des DEFM était de 101 050.

Le Loir et Cher a un taux de chômage plus faible, le Cher un taux plus élevé.

Quelques chiffres

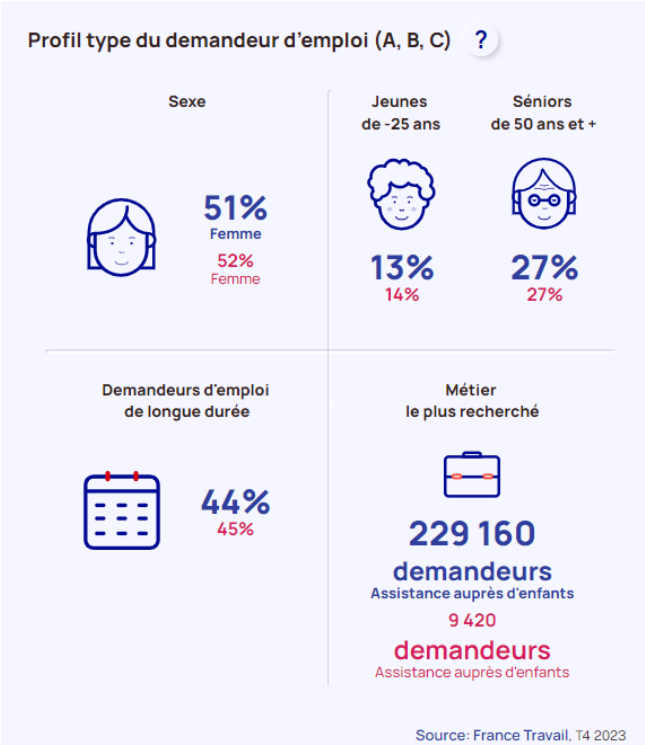

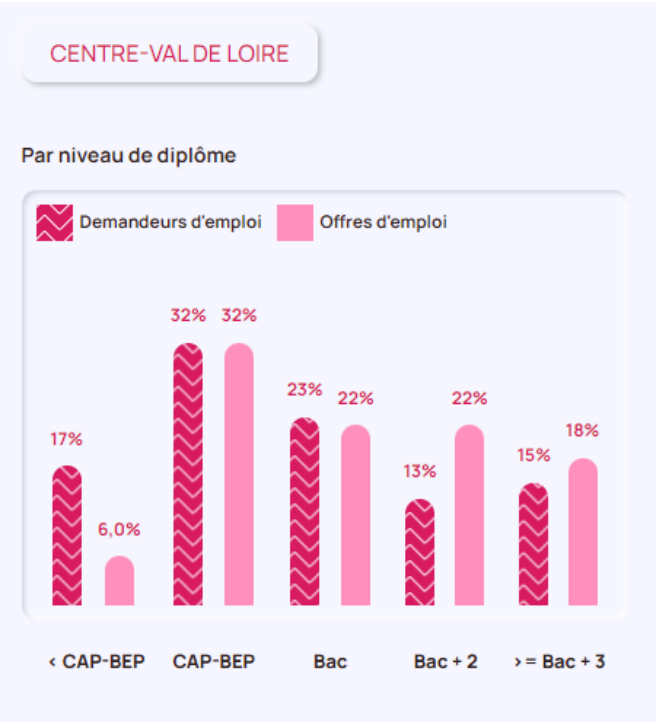

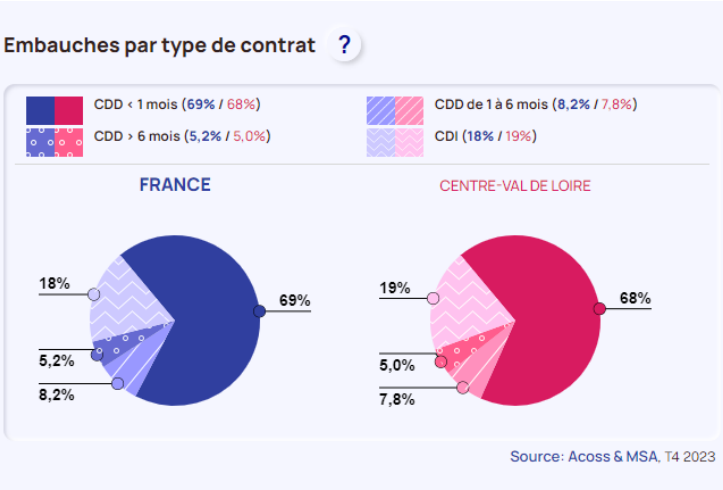

Des précisions sur le chômage des jeunes

Historiquement, la région enregistre un taux d'emploi élevé des jeunes, en lien avec une forte implantation de l'apprentissage et une surreprésentation du secteur industriel qui offre proportionnellement plus d'emplois ne nécessitant pas d'études longues (operateur simple) et précaires (CDD, Intérim).

Le mouvement de désindustrialisation en cours depuis une quinzaine d'années qui créé un désajustement qualitatif de plus en plus prégnant entre l'offre et la demande d'emploi dans les secteurs industriels et la forte diminution de l'emploi dans le secteur de la construction, second secteur employeur des jeunes de 15-24 ans, renforce les difficultés d'insertion de cette classe d'âge.

Lutte contre les exclusions

Le taux de pauvreté de la région Centre (13%) est inférieur à celui du national (14,5%). A l'échelle des départements de la région, celui de l'Eure et Loir a le taux le plus faible (11,9%), à l'inverse le département de l'Indre a le taux le plus élevé (14,5%).

Quel que soit le territoire, les moins de 30 ans restent la classe d'âge où le taux de pauvreté est le plus élevé (21,9% en région, 22,7% en France).
Afin de lutter contre les exclusions, le dispositif de minima sociaux, fondé sur un principe de solidarité, permet le versement de prestations sociales non contributives visant à assurer un minimum de ressources aux personnes.

La région compte près de 514 000 allocataires, ce qui représente 44% des ménages.
Le RSA concerne près de 62000 allocataires, soit un taux de 4% pour les 15/64 ans. Le taux d'allocataires varie de 3,4% dans l'Eure et Loire à 5,3% dans le Cher.

Une offre de logement dans le parc locatif social : la région compte 202500 logements sociaux soit une densité de 17,6 %, proche de la moyenne nationale.

Protection de l'enfance
La région compte près de 3150 places d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté sociale, soit un taux d'équipement de 4,5 places pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans. Ce taux est de 5,3 % au niveau national et varie de 2,9% dans le Cher et le Loiret à 7,3% dans l'Eure et Loir.

En France 7,5% des placements sont des placements directs, en région cela varie entre 4,7% dans l'Indre et Loire et 7,3% en Eure et Loir.

Scolarité, niveau des jeunes
En 2019, selon les données du recensement de population de l'Insee, plus de 14 100 jeunes de la région âgés de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme, soit un taux de 16,9%, taux comparable à celui du national.
Quel que soit le territoire, le taux de sortie sans diplôme sont plus élevés chez les garçons que chez les filles. Le nombre de jeunes sortis sans diplôme tend à diminuer.
Quant aux jeunes de 20 à 29 ans, 14,8 % des jeunes de la région non scolarisés sont sortis du système scolaire sans diplôme. Pour cette classe d'âge, les garçons sont davantage sortis du système scolaire sans diplôme ou avec le brevet.
Les représentations cartographiques mettent en évidence une répartition plus importante des Bac +2 et plus dans les agglomérations, et les taux de plus faibles niveaux dans les territoires ruraux.

Suivis des jeunes dans les Missions Locales
En 2022, les Missions locales ont accueilli en premier accueil 14 959 jeunes. Elles ont accompagné 37 928 jeunes. Parmi eux, 21.3 % ont décrochés un emploi durable, 45.8% ont signés un contrat intérimaire, 1533 ont décroché un contrat en alternance, dont 91% un contrat d'apprentissage, qui compte 29.2% de mineurs. Par ailleurs, 5445 d'entre eux ont effectué une PMSMP. Enfin, concernant la formation, 5517 en ont intégré une, dont 45.6% de filles, 54.4% de garçons et 11% de mineurs.

Zoom sur les NEETS
Sont étudiés ici : les jeunes de 15-25 ans ni en étude, ni en emploi, ni en formation qui regroupent, au sens du recensement, les chômeurs, mais aussi les personnes au foyer et les autres inactifs.
56 066 jeunes de 15-25 ans de la région Centre-Val de Loire ne sont ni en formation, ni en emploi (jeunes non insérés), soit 18,1 % des jeunes.
74 % des jeunes non insérés de 15-24 ans de la région sont chômeurs et 24 % inactifs. Les hommes représentent 51 % des jeunes non insérés.
Parmi les jeunes non insérés, il faut distinguer :

- ceux ayant quittés précocement le système éducatif

63,5 % des jeunes de 15-25 ans non insérés n'ont aucun diplôme ou ont obtenu un CAP-BEP.
Ils sont fortement exposés aux difficultés d'insertion dans l'emploi et à l'exclusion sociale.

- ceux temporairement éloignés du marché du travail

36,5 % des jeunes de 15-24 ans non insérés ont obtenu un diplôme supérieur au niveau V de formation. Ces jeunes ne sont que temporairement éloignés du marché du travail.

Pour la grande majorité en recherche d'emploi, l'enjeu est essentiellement d'écourter la durée du chômage en accédant à des emplois durables en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres font le choix de l'« inactivité » dans cette étape de transition entre les études et la vie active.

Par le jeu territorialisé des déterminants économiques et sociaux, leur poids relatif varie de près de 10 points selon les zones d'emploi. Les zones les plus fragilisées étant : Saint-Amand-Montrond (25,2 % des jeunes de 15-25 ans sont des NEETs), Vierzon, Romorantin, Gien, Châteaudun, Pithiviers, Montargis et Dreux. Les trois zones enregistrant la part la plus élevée de jeunes non insérés (Saint-Amand, Romorantin et Vierzon) sont des zones d'industrie anciennes au sud de la région. Elles présentent un vieillissement de la population plus prononcé qu'en région. Le solde migratoire des jeunes est négatif et la part de ces derniers dans la vie active diminue.
Les très fortes diminutions d'emploi dans l'industrie ne doivent pas cacher des problèmes de renouvellement de main d'œuvre dans ce secteur du fait de l'augmentation des départs en retraites. Par ailleurs, le développement des services à destination des personnes âgées dépendantes apparait comme un enjeu majeur. Dans ces zones d'emploi, la part de la population non scolarisée ayant un niveau de formation inferieur au niveau V est de 5 à 10 points supérieure à la région. Les jeunes les moins qualifiés et les moins mobiles sont confrontés à un désajustement qualitatif entre offre et demande d'emploi, leur niveau de qualification et de formation ne correspondant pas aux emplois offerts.

Zoom sur les TH

En Centre – Val de Loire, plus de 3300 établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel ou commercial (EPIC) sont assujettis à cette obligation (OETH). Plus d'un bénéficiaire sur deux est employé dans un établissement du secteur tertiaire. Les secteurs du commerce, du transport et de l'hôtellerie-restauration regroupent à eux seuls près de 23% des bénéficiaires.
Plus de 80 ESAT (Entreprises de Service et d'Aide par le Travail) offrant près de 4950 places.
Près de 250 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap, proposant plus de 6900 places.
120 établissements accueillant des jeunes, offrant près de 5000 places d'accueil.

Les élèves en situation de handicap représentent 3% des élèves scolarisés dans le premier degré, et 3,2% dans le second degré. Ils sont majoritairement scolarisés dans des classes ordinaires, environ 1/3 dans les classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire).

Zoom sur les secteurs d'activités

Une augmentation des recrutements dans l'industrie en période favorable
Les éléments de prospective économique montrent qu'en période de croissance favorable à l'horizon 2025, de nombreux secteurs industriels auront des besoins en recrutement élevés : métallurgie, fabrication de produits métalliques, fabrication de denrées alimentaires, fabrication d'équipements électriques, de machines et équipements, industrie chimique. Il s'agit d'activités économiques déjà bien présentes en région, et parfois spécifiques sur certains territoires. L'un des enjeux consiste donc à assurer le maintien des compétences spécifiques et entrainantes du territoire.

Parmi les secteurs spécifiques à la région Centre-Val de Loire, certains devraient connaître des besoins de recrutement favorables à l'horizon 2025. Parmi eux, deux secteurs, spécifiques à la région Centre-Val de Loire, ont fait l'objet d'un travail de prospective, à savoir :

Transport et entreposage dont les besoins de recrutement se révèlent positifs quel que soit le scénario retenu, et ce principalement en raison d'une pyramide des âges vieillissante.

La logistique devrait voir son rôle conforté par la mondialisation, la concentration de l'industrie, de la grande distribution et les nouvelles logiques de localisation des activités TIC ; cela se traduirait par des volumes de plus en plus importants de marchandises à gérer sur des espaces et des distances de plus en plus grands, dans des délais de plus en plus courts, avec une flexibilité de plus en plus forte.

Métallurgie et fabrication de produits métalliques dont les besoins de recrutement devraient être positifs dans le cadre d'une reprise économique.
Bien qu'il ne soit pas question de réel rééquilibrage, ni de l'implantation de nouvelles unités de production, le secteur semble tirer profit d'un environnement d'affaires relativement confortable, à l'image de l'augmentation des commandes associées aux donneurs d'ordre de l'aéronautique.
En revanche, les performances économiques resteraient plus contrastées sur d'autres marchés, notamment dans l'automobile ou encore la construction, où les niveaux de commandes restent bien inférieurs à ceux enregistrés avant le cycle de récessions amorcé dès la fin des années 2000. De plus, à horizon dix ans, le poids du recyclage et de la seconde transformation des métaux devrait s'accroitre, sans oublier le développement progressif de substituts métalliques, notamment les matériaux composites.

2.2 *Le département de l'Indre*

2.2.1 Un territoire essentiellement rural

Le département de l'Indre d'une superficie de 6791km², bénéficie d'une position centrale, en frange sud de l'Île de-France et de la Région Centre-Val de Loire. Il se situe dans un espace géographique intermédiaire, aux marges du Bassin Parisien et du Massif Central. Il constitue avec le département du Cher, la province historique du Berry.

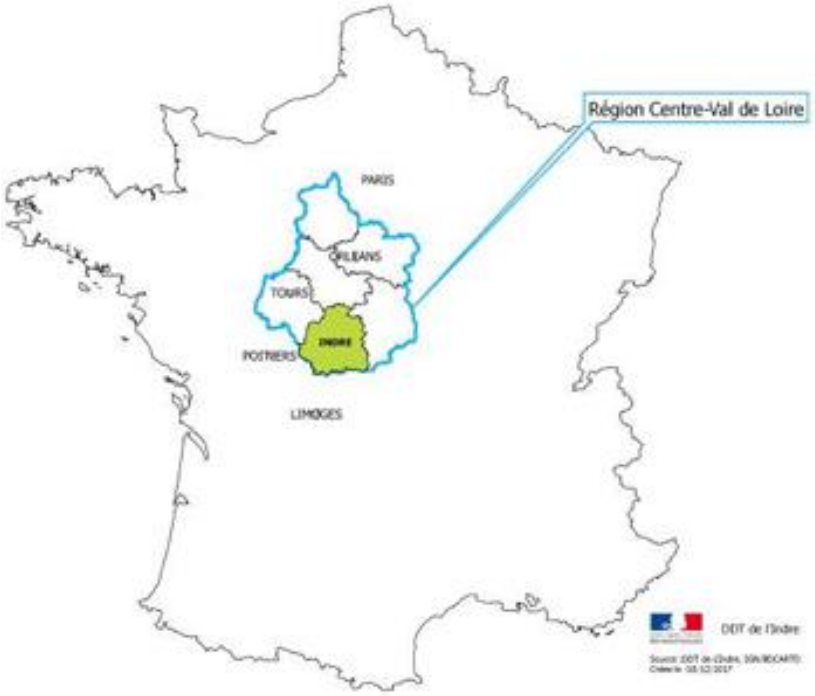

Son chef-lieu est Châteauroux (86 communes), et ses sous-préfectures sont Le Blanc (57 communes), La Châtre (51 communes), Issoudun (49 communes).

2.2.2 Baisse et vieillissement de la population

L'Indre est le 86ème département français en nombre d'habitants.
Selon les dernières données du Département des Études et des Statistiques Locales (DESL), la population totale en vigueur en 2024, est estimée à 222 879 habitants.
Il présente une densité moyenne de 32 habitants au km², caractéristique d'un territoire rural, puisque la moyenne de la Région Centre-Val de Loire est de 66 hab/km²), et de 100 hab/km² pour la France [4].

Les zones rurales les plus excentrées se caractérisent par des densités extrêmement faibles : plus de 65 % des communes du département ont moins de 20 habitants au km².
En 2017, sur les 241 communes du département :
- 144 ont moins de 500 habitants (près de 60 %/total des communes),
- 56 ont entre 500 et 999 habitants,
- 25 ont entre 1 000 et 2 000 habitants,
- 16 ont + de 2 000 habitants.

[4] https://www.lanouvellerepublique.fr/indre/centre-val-de-loire-une-population-stable

Le département compte deux villes de plus de 10 000 habitants : Issoudun (11 905 habitants en 2017) et Châteauroux (43 741 habitants en 2017).

Contrairement à la région Centre Val de Loire, entre 1962 et 2017, la population de l'Indre n'a cessé de chuter.
Entre 2012 et 2017, la population du département baisse de 0,6 % par an. L'Indre est le 4ème département de France métropolitaine à perdre le plus d'habitants (en taux de variation annuel).

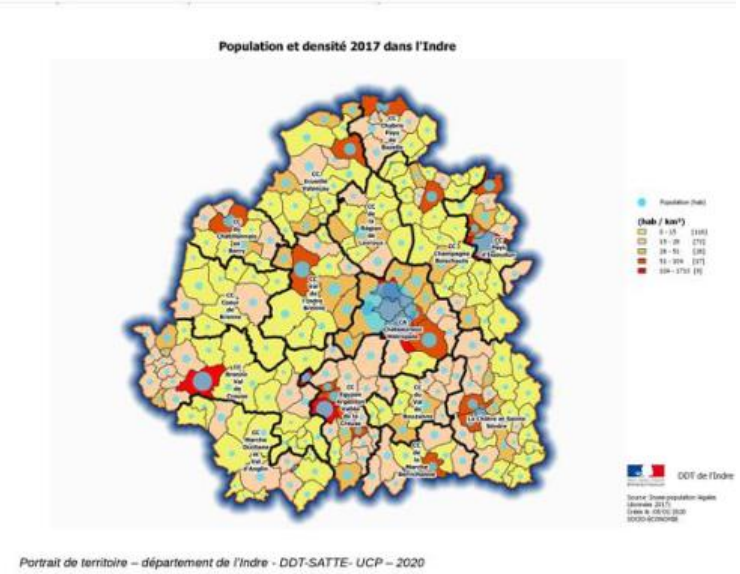

Nom de la ville	Population	Superficie	Densité
Châteauroux	43 331 habitants	25,54 km²	1 697 hab. /km²
Issoudun	11 314 habitants	36,60 km²	309 hab. /km²
Déols	7 659 habitants	31,74 km²	241 hab. /km²
Le Blanc	6 229 habitants	57,61 km²	108 hab. /km²
Le Poinçonnet	5 836 habitants	45 km²	130 hab. /km²
Argenton-sur-Creuse	4 865 habitants	29,34 km²	166 hab. /km²
Buzançais	4 507 habitants	58,64 km²	77 hab. /km²
La Châtre	4 048 habitants	6,06 km²	668 hab. /km²
Ardentes	3 825 habitants	62,09 km²	62 hab. /km²
Saint-Maur	3 694 habitants	87,91 km²	42 hab. /km²

Les 10 villes les plus peuplées d'Indre (36) : population, superficie, densité (INSEE 2020)

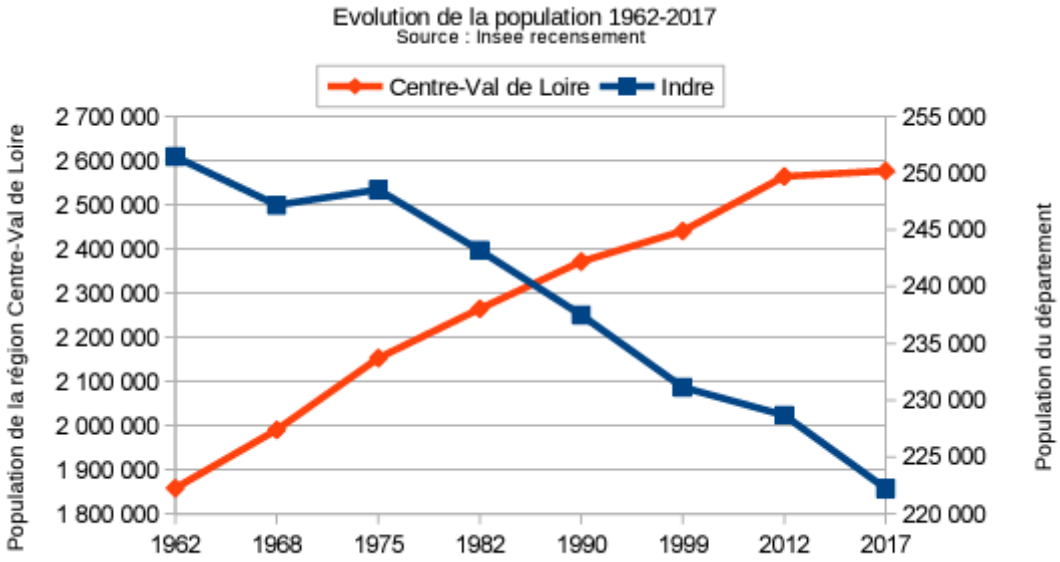

Le département de l'Indre est âgé, en 2016, l'indice de vieillissement (part des + de 65 ans/part des 20 ans) moyen est estimé à 129 ; la moyenne régionale étant de 90 et la moyenne nationale de 78. Il est le département le plus âgé de la Région Centre-Val de Loire et est le 7ème département de France le plus âgé.
Les communautés de communes de la Marche Berrichonne (246), de Châtillonnais en Berry (205), d'Ecueillé - Valençay (199), de la Marche Occitane - Val d'Anglin (197) et de Cœur de Brenne (192) se distinguent avec un vieillissement de la population fortement élevé.

Les communautés « les plus jeunes » se trouvent dans la partie centrale-est du département avec celles de Châteauroux Métropole (98), de Champagne – Boischaut (100) et de Val de l'Indre Brenne (109), au sein des aires urbaines Châteauroux - Issoudun.

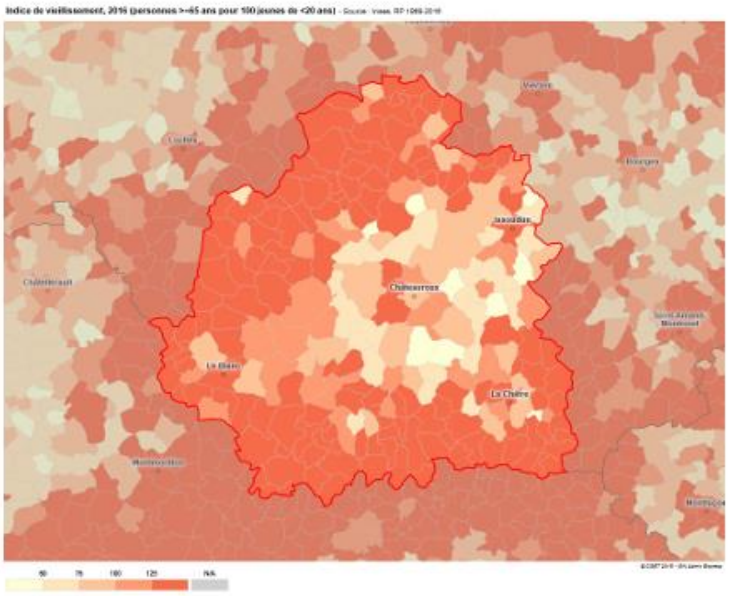

Portrait de territoire – département de l'Indre - DDT-SATTE- UCP – 2020

Plus du 1/3 de la population a plus de 60 ans en 2016 soit un peu plus de 76 400 personnes (supérieure à celle observée dans la Région : près de 28 %).

• Ce phénomène ne cesse de s'amplifier, les + de 60 ans ont gagné 13,5 % sur la période 1999-2016 (26,7 % au niveau de la Région).

• Les + de 75 ans, personnes considérées comme potentiellement dépendantes, représentent également une part importante dans l'Indre (13,8 %). Ils sont 30 894 en 2016 et voient leur nombre qui ne cessent d'augmenter depuis 1999 (+ 4 529 personnes, + 17,2 %).

• Les 45-59 ans continuent aussi de progresser. Il s'agit là d'un signe du vieillissement et du renouvellement difficile de la population.

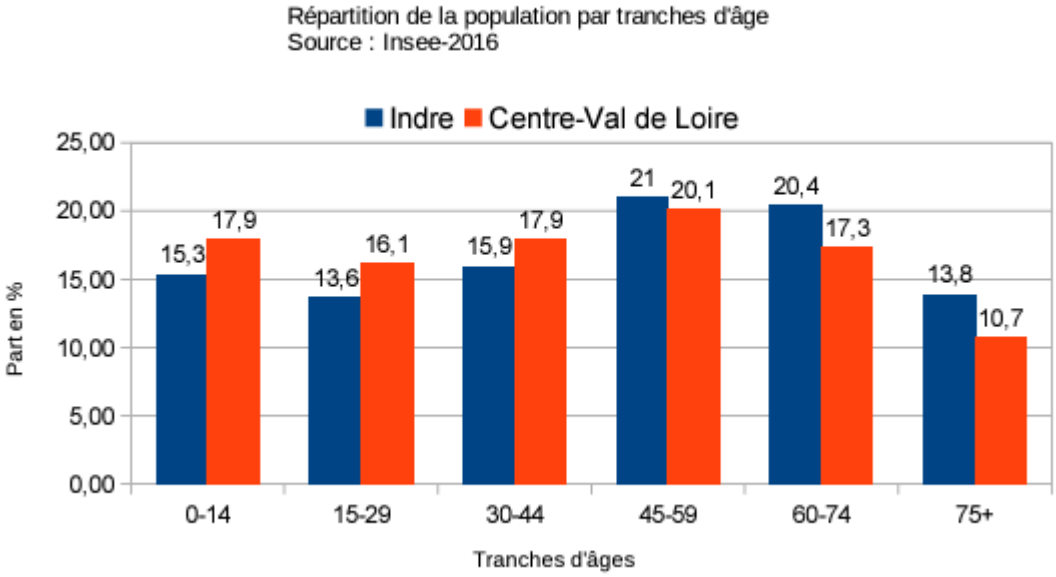

2.2.3 Un réseau routier complet

Le département se trouve à 250 km de Paris, 110 km de Tours, 120 km de Poitiers, 130 km d'Orléans et 115 km de Limoges.

Comme pour tout le réseau routier français, celui-ci se divise en 2 catégories : les routes principales (autoroutes et routes nationales) et les routes secondaires (routes départementales et routes communales).
À l'intérieur du département, les infrastructures routières permettent un maillage territorial globalement complet, favorisant les déplacements aussi bien sur le territoire qu'avec les départements voisins. Le territoire dispose d'atouts non négligeables : • la présence de l'A20, gratuite jusqu'à Brive-la-Gaillarde, qui le traverse (nord-sud) et qui fait partie du réseau structurant au plan national. De nombreux échangeurs irriguent les communes traversées ; • un réseau routier secondaire important et qui facilite les possibilités d'accès aux autoroutes A71, A85 et A10, situées à l'extérieur du département ; • Châteauroux est, par ailleurs, au centre d'un réseau de liaisons interdépartementales vers Tours et Montluçon (D943), Bourges et Poitiers (N151 et D951).

Ce maillage est complété par un réseau routier secondaire assez complet et bien réparti.

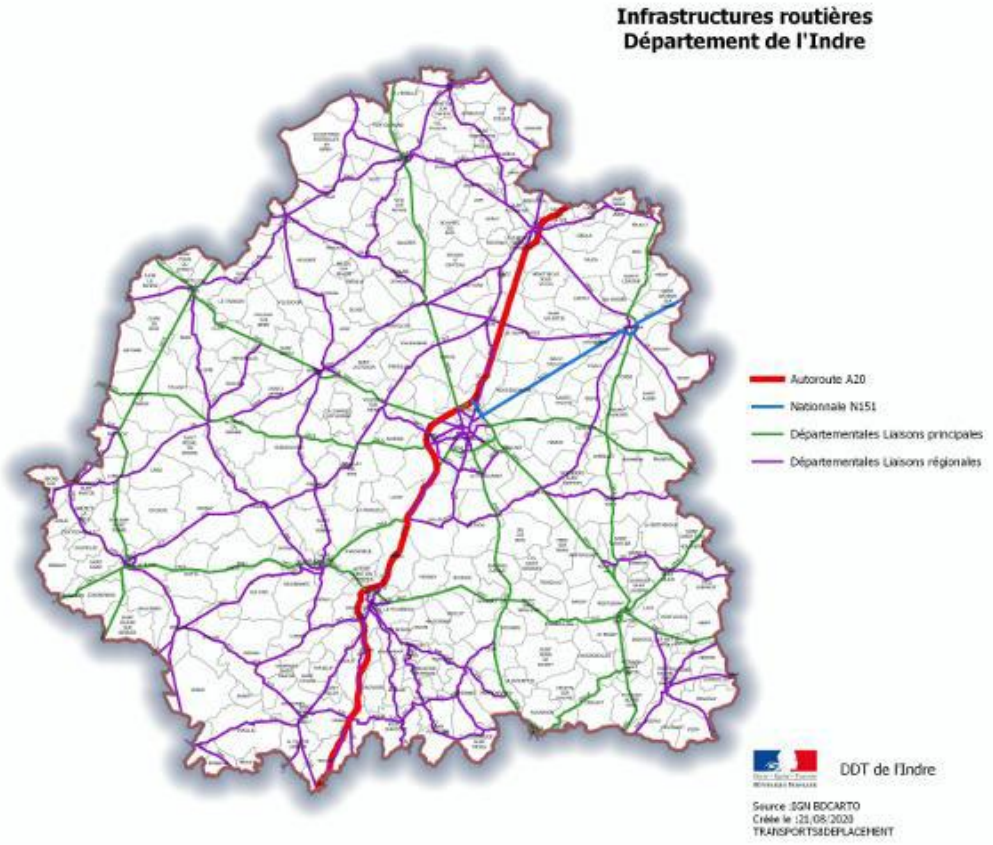

Des déplacements centrés sur l'utilisation de la voiture individuelle

Pour les mobilités quotidiennes, nous ne disposons de données que pour les mobilités domicile-travail et domicile-étude. Ce qui exclut les mobilités commerciales ou de loisirs en particulier. Pour les flux domicile-travail, les actifs sont plus nombreux qu'au niveau régional à travailler dans leur commune de résidence. La distance médiane d'un Indrien pour se rendre à son travail est de 5,9 km pour un temps médian de 11 minutes (données Insee 2014).

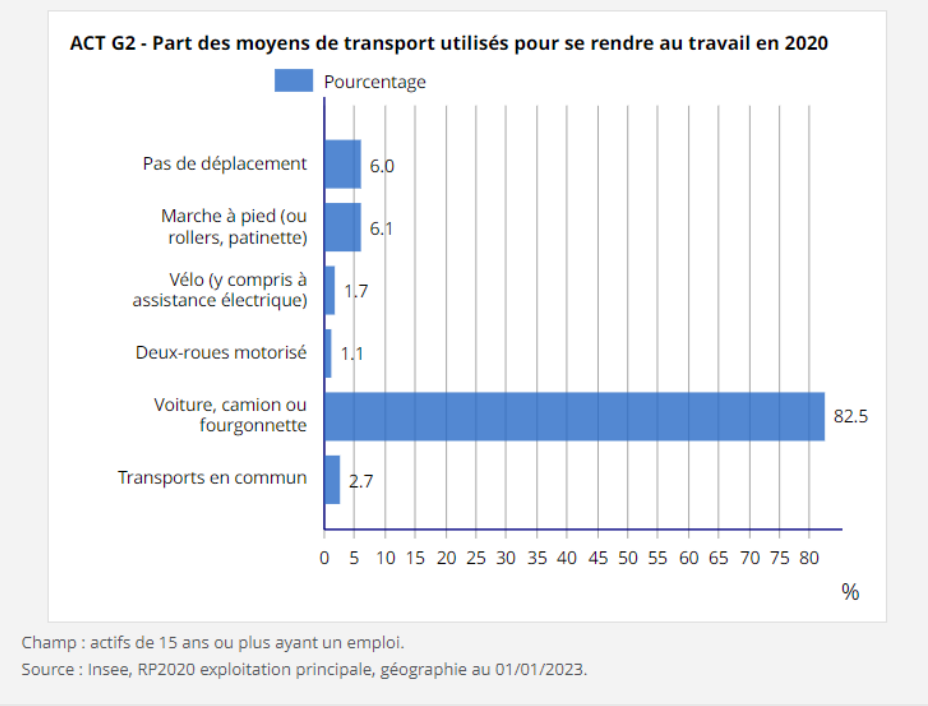

En 2017 :

- 40,1 % des actifs occupés (soit environ 33 543 personnes) du département travaillent dans leur commune de résidence, ce qui est supérieur à celui de la Région Centre-Val de Loire (31,7 %).
- 82,5 % des actifs se déplacent en voiture pour aller travailler (79,1 % en région Centre-Val de Loire), 6,1 % se déplacent à pied (5,3 % en région). Seulement 2,7 % des actifs utilisent un moyen de transport en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, ce qui est donc un moyen de déplacement très minoritaire (7,4 % en région). Entre 2012 et 2017, la part des déplacements en voiture pour les déplacements domicile-travail a augmenté environ de 2,6 points de %.

Malgré une offre de transport en commun existante, l'étude de la DDT-SATTE-UCP de 2020, démontre qu'elle est peu utilisée.

La majorité des flux domicile-travail sont constatés vers l'agglomération castelroussine et le long de la N151 et entre Châteauroux et Bourges en passant par Issoudun

L'offre de transport existante dans le département :

- Rémi, un réseau multimodal

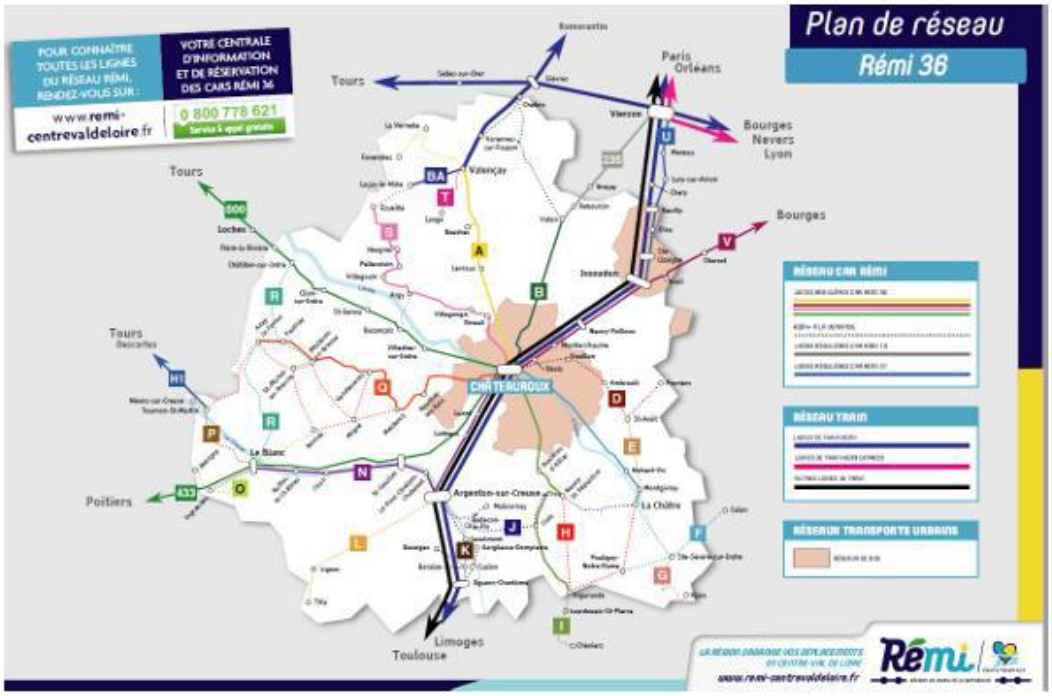

Le réseau de car Rémi 36 dans l'Indre propose un combiné de plusieurs modes de transport :

- **Le car** : 13 lignes régulières, un service de transport à la demande et 256 lignes scolaires.
- **Le train** : Le département est traversé par la voie ferrée Paris / Orléans / Limoges / Toulouse (POLT). Les gares principales sont celles d'Issoudun, Châteauroux et Argenton-sur-Creuse.

- Autres moyens de transports

- Les Bus Horizon proposent gratuitement depuis 2002 les transports en commun dans l'agglomération Châteauroux métropole.

- Les transports collectifs urbain et péri-urbain

Des communes ont mis en place des offres de transports par minibus ou taxis dont certaines sont gratuites. Ces offres sont destinées principalement pour les personnes âgées. Parmi celles-ci on peut citer pour exemples :

- Transport collectif « la navette » de la commune d'Argenton-sur-Creuse gratuit sur inscription
- « Un p'tit bus » à La Châtre permettant d'accéder plus facilement aux commerces et services de la Ville organisé les jeudis
- Trajet en bus à Lourdoueix-Saint-Michel le vendredi pour aller au marché d'Aigurande

- **L'avion**

Châteauroux dispose d'un aéroport dont la vocation est essentiellement utilisée dans les domaines industriels et commerciaux. Il est spécialisé dans le fret aérien, la maintenance aéronautique, l'entraînement des pilotes et la formation des pompiers d'aéroports et se diversifie récemment dans l'activité parking.

2.2.4 L'économie : une majorité d'entreprises individuelles

La Communauté d'Agglomération de Châteauroux Métropole est le principal bassin d'emplois de l'Indre. L'indicateur de concentration d'emploi y est de 125,1. Il y a donc plus d'emplois que d'actifs sur le territoire, qui attirent en conséquence des actifs des bassins de vie limitrophes.

Un tissu économique est essentiellement représenté par les TPE et PME, avec le domaine du commerce et transports qui prédomine.

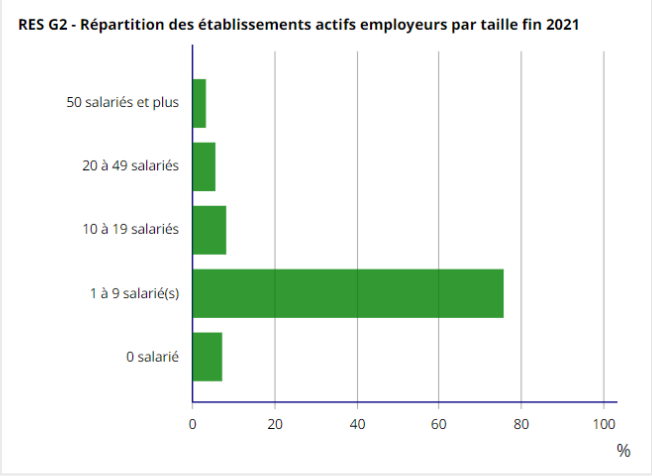

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

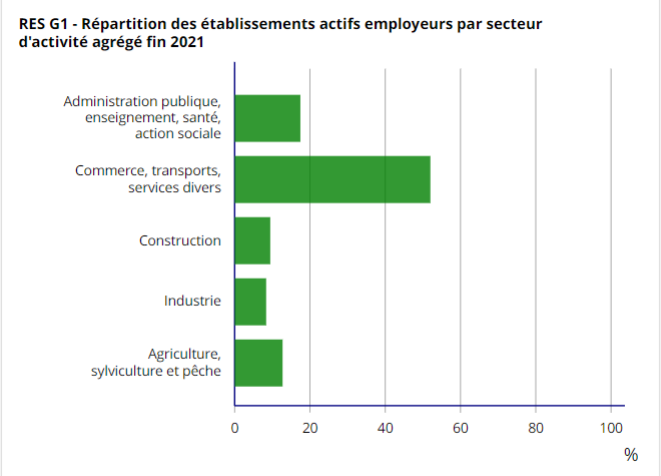

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES T1 - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2021

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	**7 424**	**100,0**	**532**	**5 630**	**607**	**413**	**242**
Agriculture, sylviculture et pêche	940	12,7	141	791	7	1	0
Industrie	625	8,4	24	391	72	74	64
Construction	707	9,5	44	554	72	31	6
Commerce, transports, services divers	3 856	51,9	298	3 038	298	155	67
dont commerce et réparation automobile	1 293	17,4	64	1 022	118	65	24
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 296	17,5	25	856	158	152	105

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

Sur un total de 7424 établissements actifs employeurs dans l'Indre, 6162 sont des TPE (0 à 9 salariés), soit 83%.
A contrario, les établissements embauchant plus de 50 salariés, sont représentés par l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Les entreprises qui déclarent employer le plus de salariés dans l'Indre en 2022

Nom de l'entreprise	Domaine d'activité	Nombre de salariés
Alcura France	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé	492
Samb	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	270
Beirens	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	210
R.Blanchet	Transports routiers de fret interurbains	183
Berry Distribution	Hypermarchés	113

2.2.5 Le chômage à l'échelle du département

Chômage (Source France travail T4 2023)
Le taux de chômage dans l'Indre était de 7.1% au 31 décembre 2023.
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France travail au 1er trimestre 2024 est de 16640 toutes catégories, contre 14890 en fin d'année 2023, dont 8020 en catégorie A.

Les jeunes âgés de moins de 25 ans représentaient 14% des demandeurs d'emploi (Cat A B C), dont 31% de seniors (50 ans et plus), et 51% de femmes.

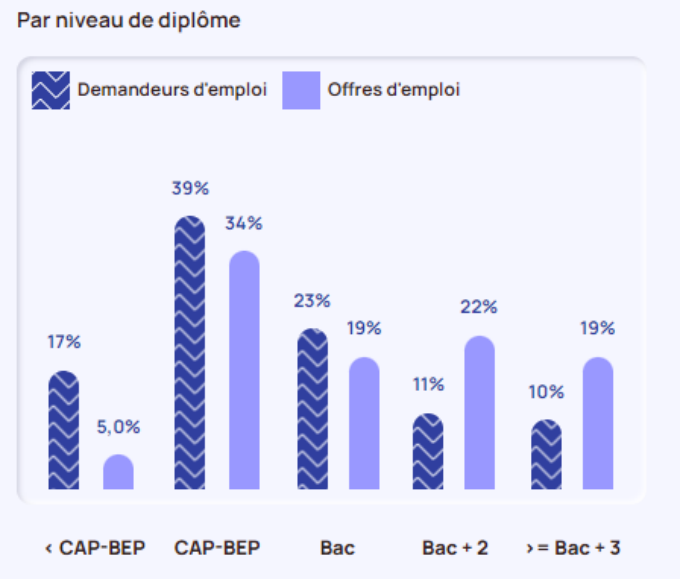

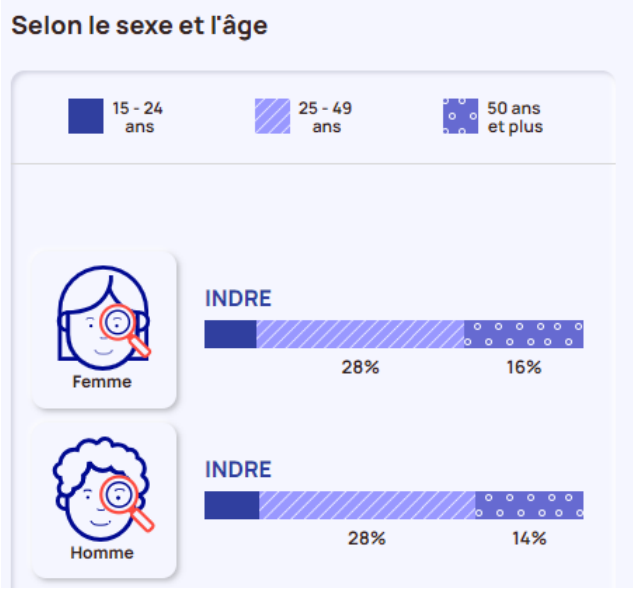

Pauvreté
Selon l'Insee, la pauvreté touche majoritairement les moins de 30 ans.

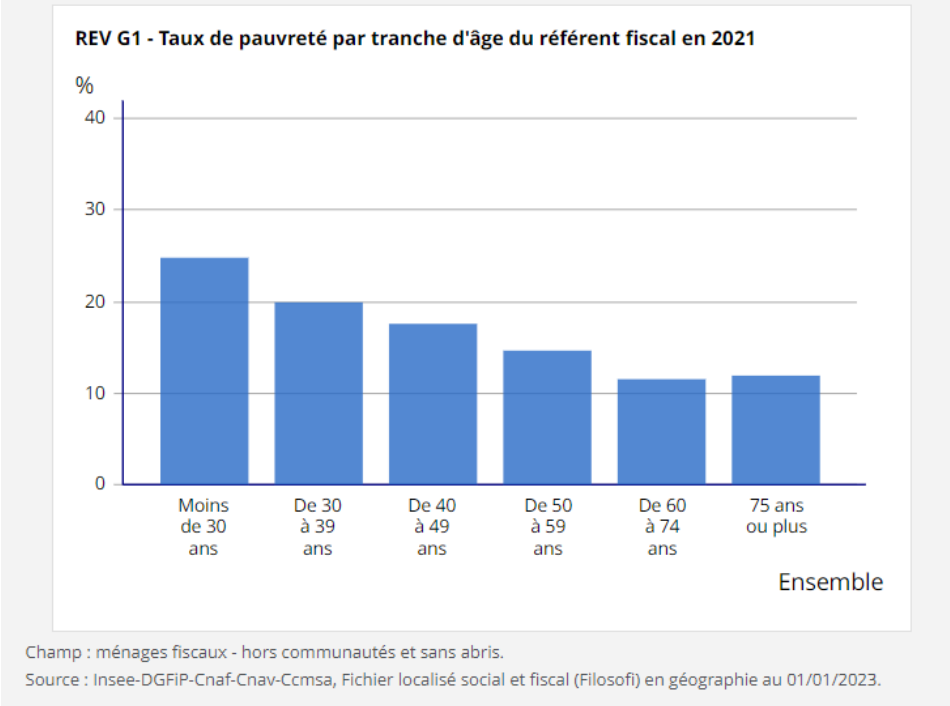

3- LA MISSION LOCALE INDRE SUD

3.1 Son territoire et les caractéristiques du profil des jeunes

3.1.1 Un large territoire à couvrir

La géographie

La MLIS est située en Région Centre Val de Loire, dans le département de l'Indre. Elle fait partie des 20 missions locales que compte la région.

Le territoire de la Mission Locale couvre le sud du département de l'Indre par ses :

- **3 antennes** qui se situent sur les communes de Le Blanc (siège social), Argenton sur Creuse et La Châtre.
- **10 permanences** : Belâbre, Tournon-Saint-Martin, Mézières en Brenne,Saint-Gaultier, Chaillac, Eguzon, Saint Benoit du Sault, Sainte-Sévère Sur Indre, Neuvy Saint Sépulchre, Saint-Août

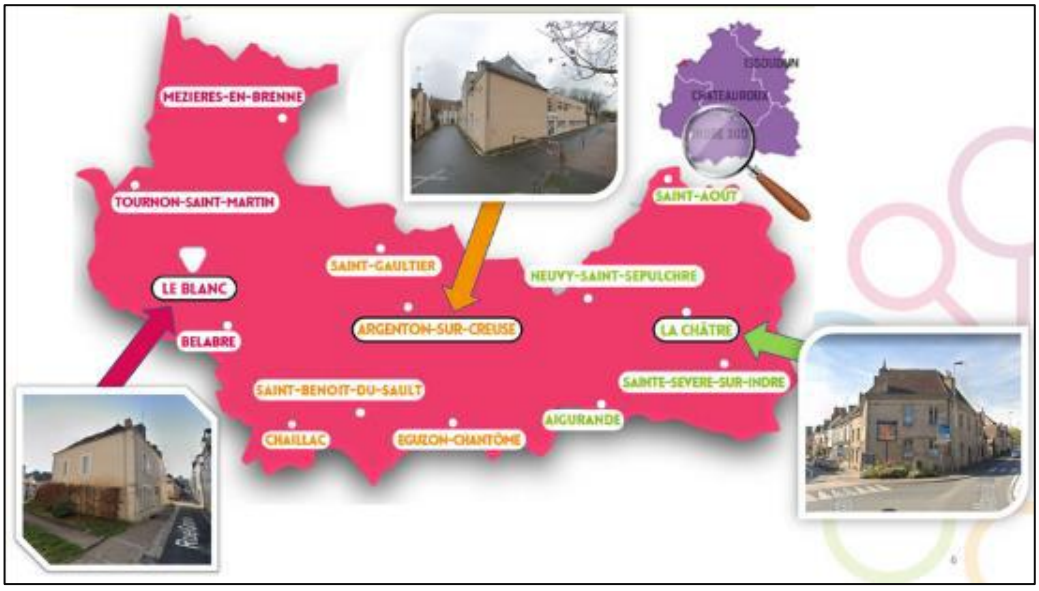

- Une zone géographique très étendue : 100 km à vol d'oiseau d'est en ouest, 50 km du nord au sud, soit environ la moitié du département de l'Indre : 3 400 km2 de superficie, pour un département de 6 903 km².
- Un territoire faiblement peuplé : 77 018 habitants, avec une densité moyenne de 23 hab/km2. C'est une population très diffuse dans son ensemble. Aucune commune ne constitue un réel pôle d'attractivité commun au territoire.
- Une Mission locale répartie sur trois bassins de vie qui se concentrent autour des trois principales communes et qui ne représentent à elles trois que 21 % de la population du territoire.
- Trois pôles territoriaux indépendants : aucun de ces trois bassins n'a de communication naturelle ni d'échange entre eux. Chacun est orienté vers des pôles d'attraction différents. Poitiers et le grand-ouest pour le Blanc, l'axe ferroviaire et autoroutier Châteauroux/Limoges pour Argenton-sur-Creuse, le Cher et l'Allier vers l'est, pour La Châtre.
- Le territoire d'intervention compte 12 cantons et 7 structures intercommunales pour un total de 128 communes.
  La MLIS intervient sur le territoire de 7 communautés de communes du sud de l'Indre :

La population

Depuis 5 ans, près de 70 % des communes voient leur population baisser. La plupart se situent aux franges du département de l'Indre dans les secteurs les plus éloignés des pôles de services et d'équipements. Certaines petites communes comme Beaulieu (- 21 habitants), Bonneuil (- 27 habitants) et Obterre (- 60 habitants) ont perdu plus d'1/5ème de leurs habitants sur la période.

A l'inverse, d'autres communes se maintiennent ou ont vu leur population croître récemment, c'est en particulier le cas dans la couronne sud-est et ouest de Châteauroux, le long de l'A20, de la D 943 et dans la périphérie des pôles de La Châtre, Le Blanc. Les variations les plus importantes sont sur la commune de Bouesse, passant de 372 à 439 habitants (+ 18 %) et celle de La Motte-Feuilly, passant de 40 à 58 habitants (+ 45 %) sur la période 2012-2017. (cf carte ci-dessous)

Taux de variation de Population 2012-2017 dans l'Indre

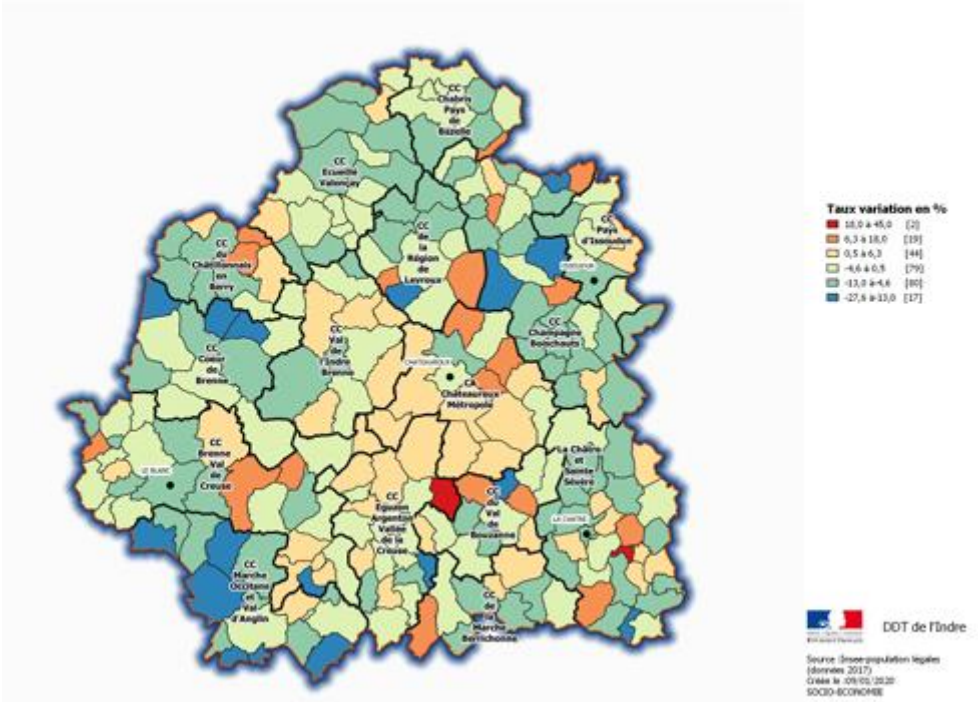

A l'échelle des communautés de communes et d'agglomération, sur la période 2012-2017, toutes ont perdu de la population d'une manière plus ou moins importante. Le tableau ci-dessous présente des variations de population classées par ordre décroissant.

	Taux de variation de la population (%) 2012-2017
Marche Occitane - Val d'Anglin	-7,72
Ecueillé - Valençay	-6,43
Cœur de Brenne	-6,24
Pays d'Issoudun	-5,28
Champagne - Boischauts	-4,46
Châtillonais en Berry	-3,93
La Châtre et Sainte Sévère	-3,56
Brenne - Val de Creuse	-3,11
Pays de Bazelle	-2,60
Région de Levroux	-2,29
Marche Berrichonne	-2,28
Châteauroux Métropole	-1,59
Val de Bouzanne	-1,39
Val de l'Indre - Brenne	-0,90
Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	-0,83

D’après les projections de l’Insee (selon le modèle OMPHALE 2017, scénario central 2050), une perte de population est encore annoncée pour le département (projection de population en 2050 = 205 000 habitants).

Le réseau routier

Les départements limitrophes, sont le Cher (18), la Creuse (23), la Vienne (86) et la Haute-Vienne **(87).**
Le territoire de l’antenne d’Argenton est le plus riche, possédant un réseau ferroviaire et la proximité de l’autoroute A20.

Les autres territoires en sont dépourvus et dépendent du réseau REMI pour les transports communs.
Dans notre territoire rural, 84,6 % des personnes utilisent la voiture individuelle pour se rendre au travail, contre 82,5 % pour l’Indre et 72,1 % pour La France.

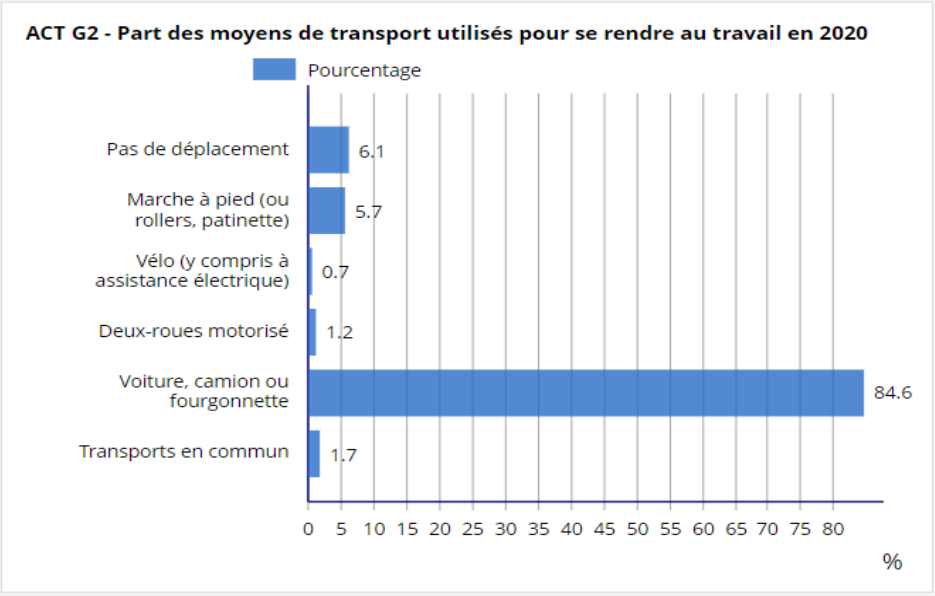

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

3.1.2 Chiffres clés

Chaque année, l'ARML transmet aux missions locales qui en font la demande, une infographie sur l'année écoulée. Celle-ci met en évidence des données sur :

- Le profil des jeunes 1er accueil
- Le profil des jeunes accompagnés
- Les parcours d'accompagnement
- L'accès à l'emploi
- L'accès à la formation

Mission Locale INDRE SUD

CHIFFRES CLÉS 2023

PROFIL DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE INDRE SUD

EN PREMIER ACCUEIL

En 2023, **312 jeunes** ont été reçus en 1er accueil soit **8,5% de moins** qu'en 2022.

50% ♀ 50% ♂

7,7% des jeunes sont parents d'au moins 1 enfant

Formation

39,4% des jeunes n'ont pas de diplôme

Caractéristiques

3,8% des jeunes sont RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

5,8% des jeunes proviennent de pays situés hors de l'Union Européenne

72,1% des jeunes sont NEET*

*NEET signifie Neither in Employment nor in education or training. Ce sont des jeunes de 15-24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation.

Age

55,1% des jeunes ont entre 18 et 21 ans

- de 18 ans — 26,9%

de 18 à 21 ans — 55,1%

de 22 à 25 ans — 18,6%

Logement

57,1% des jeunes sont hébergés par leurs parents

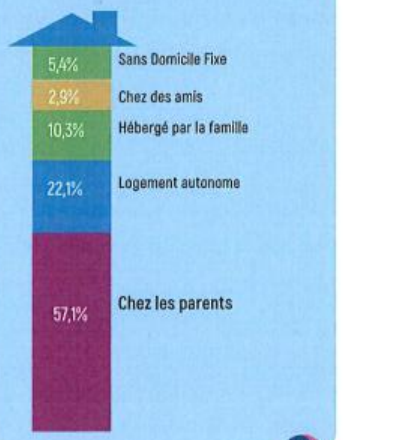

Zone d'habitation

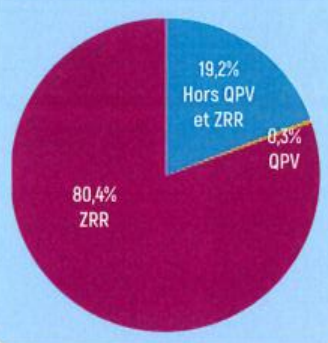

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale
QPV : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

Mobilité

74,7% des jeunes déclarent ne pas être mobiles au-delà de leur commune ou canton de résidence

44,6% des jeunes n'ont aucun moyen de transport

9% des jeunes se déplacent à vélo ou cyclomoteur

15,7% des jeunes utilisent exclusivement les transports en commun

28,5 % des jeunes ont le permis B

SITUATION DES JEUNES

EN PREMIER ACCUEIL

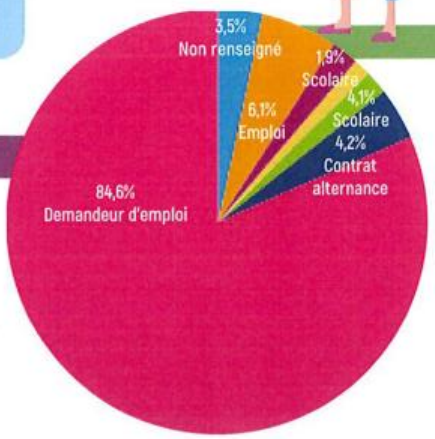

84,6% des jeunes sont des demandeurs d'emploi

Source : système d'information des Missions Locales i-milo 2023

En 2023, la MLIS connait une baisse des premiers accueils (- 8.5%). Parmi eux, sont reçus autant de filles que de garçons, qui pour la plupart sont NEET, et pour la moitié, âgés de 18 à 21 ans, habitants chez leurs parents, en ZRR pour la majorité (80%).
Ils sont non diplômés dans 40% des cas, et déclarent ne pas être mobiles pour 75% d'entre eux.
A leur arrivée, 85% des jeunes accueillis sont demandeurs d'emploi.

Mission Locale INDRE SUD

CHIFFRES CLÉS 2023

PROFIL DES JEUNES **ACCOMPAGNÉS** PAR LA MISSION LOCALE INDRE SUD

EN 2023, **1095 jeunes** ont été accompagnés et ont bénéficié de **10 723 entretiens.**

Caractéristiques

5,5% des jeunes sont mineurs

5,3% sont RQTH

3% des jeunes proviennent de pays situés hors de l'Union Européenne

Logement

21% en logement autonome

4,9% des jeunes déclarent des difficultés pour se loger

Les thématiques de l'accompagnement

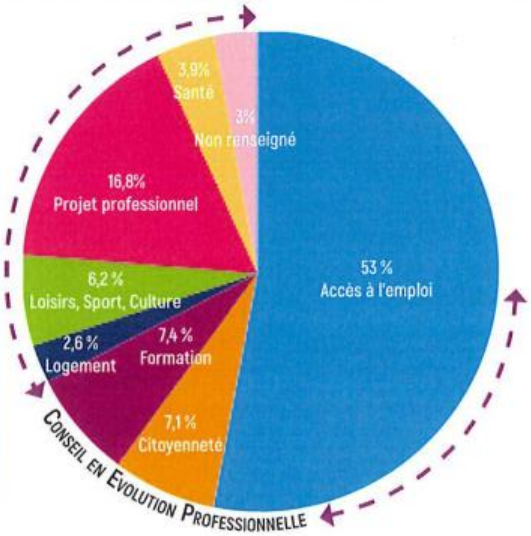

Les PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

CEP PACEA

Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales. Il s'inscrit dans la démarche du **Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).**

280 jeunes
en parcours
soit **23,5%** des jeunes accompagnés

28% des jeunes
sont en situation professionnelle à la sortie (emploi, formation)

69 567,00€
Montant allocations versées

206
Jeunes concernés

CEJ

Un droit ouvert pour les jeunes en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET)

180 jeunes
entrés dans le dispositif

Parmi les jeunes accompagnés :
52% ont effectué des périodes de mise en situation en milieu professionnel
72% sont en emploi à la sortie

36,7% des jeunes n'ont pas de diplôme

319 547,32€
Montant allocations versées
198 Jeunes concernés

46,1% ♀ **53,9%** ♂

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

139 jeunes
Demandeurs d'Emploi sont entrés en suivi délégué par Pôle Emploi

32,8% des jeunes
sont en situation professionnelle à la sortie (emploi, formation)

Source : système d'information des Missions Locales i-milo 2023

Sur les 1192 jeunes accompagnés en 2023, la principale thématique abordée reste l'accès à l'emploi (53%). 5% d'entre eux sont mineurs, tandis que 5% bénéficient d'une RQTH.
280 ont intégré le PACEA, 180 le CEJ et 139 le PPAE.
28%, 72% et 33% des jeunes sont en situation professionnelle à la sortie respectives du PACEA, du CEJ et du PPAE.

Mission Locale INDRE SUD

CHIFFRES CLÉS 2023

L'ACCÈS À L'EMPLOI

314 jeunes ont accédé à l'emploi

146 PMSMP Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

soit **473** Contrats de travail signés

Les jeunes en emploi

21,7% des jeunes n'ont pas de diplôme
79,3% des jeunes habitent en ZRR*
20,7% des jeunes habitent hors zone QPV ou ZRR**

*Zone de Revitalisation Rurale
**QPV : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

37,2% en emploi durable (contrat de plus de 6 mois)

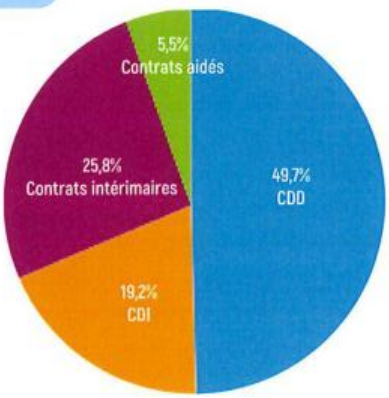

L'ALTERNANCE

24 entrées en Alternance

Contrats signés essentiellement dans les secteurs suivants :
Commerce, vente et grande distribution, Support à l'entreprise et Hôtellerie - restauration, toursime et loisirs

Les jeunes en apprentissage

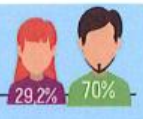

25% des jeunes sont mineurs

25% des jeunes n'ont pas de diplôme

L'ACCÈS À LA FORMATION

167 jeunes ont réintégré la formation

30 jeunes ont suivi une aide à l'élaboration de projet professionnel

59,3% des jeunes sont entrés en formation dans le cadre du Plan Régional de Formation

dont **19,2% des jeunes** sont en formation certification

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

5% des jeunes ont suivi des formations Pôle Emploi

2 jeunes sont entrés à l'École de la 2ème chance

Source : système d'information des Missions Locales i-milo 2023

314 jeunes ont accédé à l'emploi, soit 473 contrats de travail signés, dont 50% en CDD et 20% en CDI. La MLIS compte 24 accès à l'alternance, dont 25% de mineurs.
Concernant la formation, 167 en ont intégré une, dont 60% dans le cadre du PRF. 30 jeunes ont suivi la formation EPP.

3.1.3 Antenne de Le Blanc

L'antenne du Blanc regroupe 2 communautés de communes :

- CDC Brenne Val de Creuse
- CDC Cœur de Brenne

CDC Brenne Val de Creuse

La géographie

La communauté de communes Brenne - Val de Creuse est située dans le département de l'Indre, en région Centre-Val de Loire. Elle se trouve dans le sud-ouest du département, dans le territoire du parc naturel régional de la Brenne et dispose d'une superficie de 823,50 km^{24}.

En 2020, elle s'étend sur 28 communes, dont 17 situées dans le canton du Blanc et 11 dans le canton de Saint-Gaultier.

Elle a pour objet principal l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement et d'aménagement de l'espace dans le respect de la charte du parc naturel.

Localisation dans l'Indre.

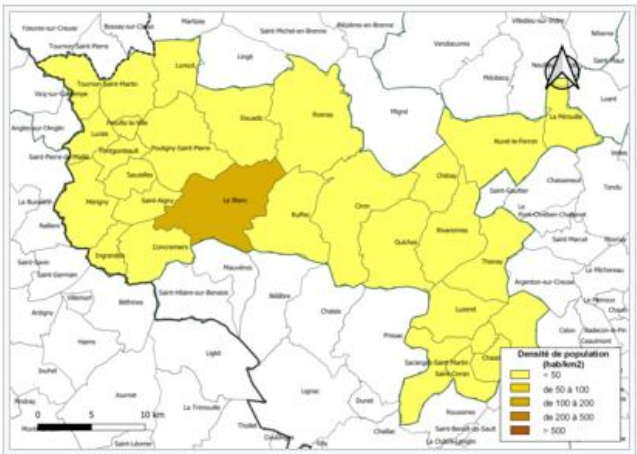

Carte des densités de population (millésimée 2016) des communes de la communauté de communes Brenne - Val de Creuse. Composition en communes au 1er janvier 2019 Note 1.

Le parc s'étend sur quatre régions naturelles : la Brenne avec une superficie de 1 170,68 km^2 ; le Boischaut Nord avec une superficie de 63,01 km^2, le Blancois avec une superficie de 277,87 km^2 et le Boischaut Sud avec une superficie de 254,64 km^2.

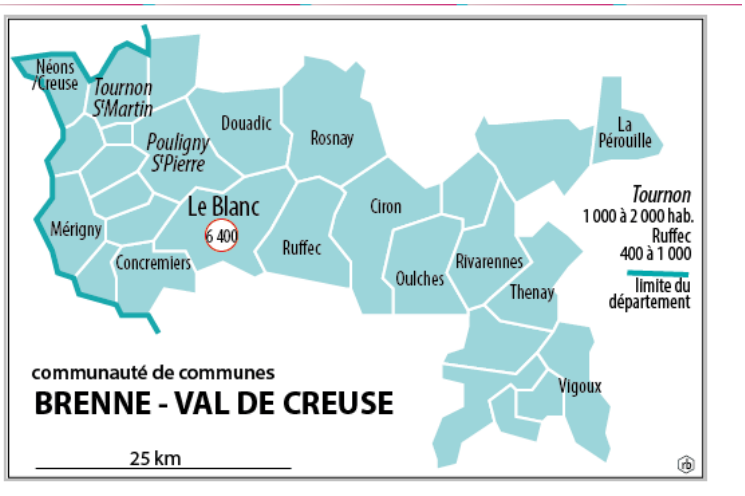

Spécificité territoriale

Le lycée Polyvalent Pasteur situé au Blanc, propose une formation Bac Pro « Plastiques et Composites ». Au programme : apprentissage des principales techniques de production avec une prédominance pour le travail des composites dans l'industrie nautique, de la composition automobile et de l'aéronautique.

La population

La communauté de communes est composée des 28 communes suivantes, dont la population est répartie comme suit :

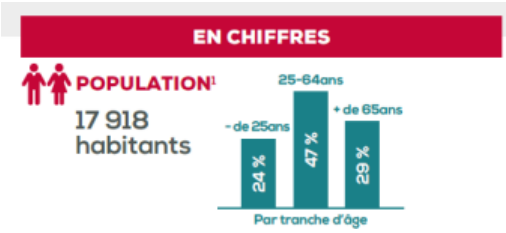

La population de cette CDC est majoritairement composée de personnes âgées de 25 à 64 ans. Les personnes de + 65 ans sont plus nombreux que les jeunes, représentant 29% de la population contre 24%.

Liste des communes de l'intercommunalité

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km²)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km²)
Ruffec (siège)	36176	Ruffecois	40,93	575 (2021)	14
Le Blanc	36018	Blancois	57,61	6 204 (2021)	108
Chazelet	36049		11,73	125 (2021)	11
Chitray	36051	Chitrayiens	19,94	177 (2021)	8,9
Ciron	36053	Cironnais	57,94	524 (2021)	9
Concremiers	36058	Concrémiérois	28,11	612 (2021)	22
Douadic	36066	Douadicais	43,14	462 (2021)	11
Fontgombault	36076	Fontgombaldiens	10,58	256 (2021)	24
Ingrandes	36087	Ingrandais	11,12	303 (2021)	27
Lurais	36104	Luraisiens	13,61	226 (2021)	17
Lureuil	36105	Lureuillois	22,04	268 (2021)	12
Luzeret	36106	Luzerétois	26,78	155 (2021)	5,8
Mérigny	36119	Mérinois	31,77	544 (2021)	17
Néons-sur-Creuse	36137	Néonnais	19,85	359 (2021)	18
Nuret-le-Ferron	36144	Ferronnais	47,29	292 (2021)	6,2
Oulches	36148		43,36	413 (2021)	9,5
La Pérouille	36157	Perouillots	21,54	448 (2021)	21
Pouligny-Saint-Pierre	36165	Cabouins	47,45	1 022 (2021)	22
Preuilly-la-Ville	36167	Preuillavillois	4,23	151 (2021)	36
Rivarennes	36172	Rivarennais	37,41	499 (2021)	13
Rosnay	36173	Rosnaysiens	59,03	520 (2021)	8,8
Sacierges-Saint-Martin	36177		31,17	313 (2021)	10
Saint-Aigny	36178		14,86	270 (2021)	18
Saint-Civran	36187	Cyprianais	11,61	136 (2021)	12
Sauzelles	36213	Sauzellois	12,86	254 (2021)	20
Thenay	36220	Thenaysiens	34,21	893 (2021)	26
Tournon-Saint-Martin	36224	Tournonnais	25,82	1 119 (2021)	43
Vigoux	36239	Vigoulais	37,51	466 (2021)	12

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	**18 897**	**100,0**	**18 325**	**100,0**	**17 586**	**100,0**
0 à 14 ans	2 996	15,9	2 798	15,3	2 462	14,0
15 à 29 ans	2 574	13,6	2 491	13,6	2 243	12,8
30 à 44 ans	3 301	17,5	2 860	15,6	2 568	14,6
45 à 59 ans	3 916	20,7	3 783	20,6	3 586	20,4
60 à 74 ans	3 416	18,1	3 653	19,9	4 078	23,2
75 ans ou plus	2 694	14,3	2 739	14,9	2 648	15,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Évolution démographique du territoire communautaire
tel qu'existant au 1er janvier 2020

1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
21 056	20 984	19 724	19 094	18 337	18 759	18 661	18 080

Nombre retenu à partir de 1968 : population sans doubles comptes.
Les données mentionnées ci-dessus sont établies à périmètre géographique constant, dans la géographie en vigueur au 1er janvier 2020.
(Source : INSEE RGP 2017[6])

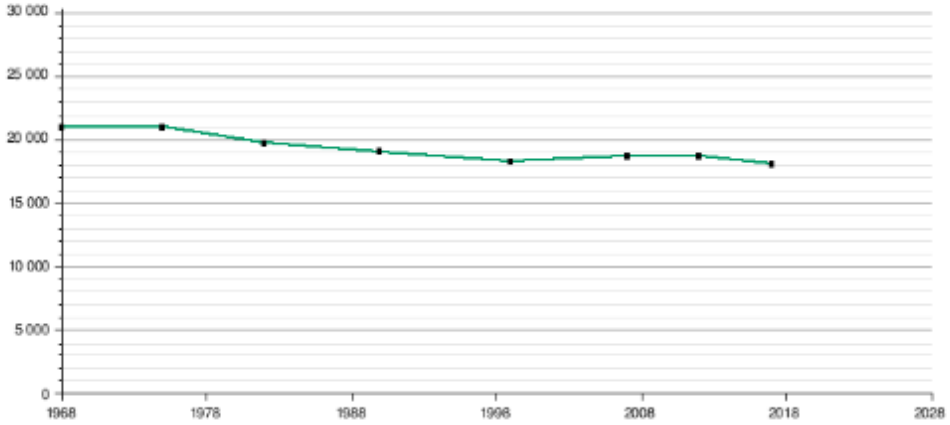

Nombre et âge des jeunes accompagnés sur ce territoire au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés												Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	
Localisation	F	H		F	H		F	H		F	H		
Ciron	0	0	0	0	1	1	0	1	1	2	1	3	5
Concremiers	0	0	0	0	0	0	1	3	4	0	0	0	4
Douadic	0	0	0	0	0	0	2	2	4	0	0	0	4
Fontgombault	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	2
Ingrandes	0	0	0	0	1	1	2	1	3	0	0	0	4
La Pérouille	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Le Blanc	9	7	16	44	63	107	27	34	61	14	18	32	216
Lurais	0	0	0	0	1	1	2	1	3	0	0	0	4
Lureuil	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	1	1	3
Luzeret	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Mérigny	0	0	0	1	0	1	1	1	2	0	1	1	4
Nuret-le-Ferron	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	2
Néons-sur-Creuse	0	0	0	1	1	2	0	0	0	1	0	1	3
Oulches	0	0	0	3	2	5	2	2	4	0	0	0	9
Pouligny-Saint-Pierre	0	0	0	3	5	8	1	1	2	1	0	1	11
Preuilly-la-Ville	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Rivarennes	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Rosnay	1	2	3	1	1	2	1	3	4	0	1	1	10
Ruffec	1	0	1	3	2	5	2	3	5	0	0	0	11
Sacierges-Saint-Martin	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Saint-Aigny	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	2
Sauzelles	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Thenay	2	4	6	3	0	3	3	4	7	0	0	0	16
Tournon-Saint-Martin	1	0	1	5	14	19	2	2	4	1	1	2	26
Vigoux	0	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2
Total	**15**	**14**	**29**	**68**	**95**	**163**	**50**	**59**	**109**	**20**	**23**	**43**	**344**

Niveau des jeunes accompagnés sur ce territoire au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés																		Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
-	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	3	6	9	13
Célibataire	7	8	15	36	34	70	21	27	48	15	22	37	45	78	123	0	1	1	294
Marié(e)	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Pacs	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Séparé(e)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Vie maritale	1	0	1	5	3	8	2	2	4	4	1	5	7	7	14	0	0	0	32
Total	**9**	**9**	**18**	**44**	**37**	**81**	**23**	**29**	**52**	**19**	**23**	**42**	**55**	**86**	**141**	**3**	**7**	**10**	**344**

La plupart des jeunes accompagnés sont majeurs, seul une vingtaine sont mineurs, avec une majorité de filles.
Ils habitent en majorité au Blanc, la ville principale, suivi de Tournon Saint Martin (permanence MLIS) et Pouligny Saint pierre.
Ils sont peu ou non diplômés à 52.49%, ce qui représente plus de la moitié des jeunes accompagnés sur ce territoire.

Le réseau routier

Le Blanc ville principale de cette CDC, est à :

- 65km, soit 1h15 de Poitiers
- 50km, soit 55min de Châtellerault
- 56km, soit 1h00 de Châteauroux
- 122km, soit 1h30 de Tours

Les autoroutes à proximité sont l'A 10(axe Potiers/Tours), et l'A20 (axe Limoges/Châteauroux/Orléans)

Ce territoire est dépourvu de réseau ferroviaire.

Réseau Rémi

La ligne régulière 433, qui assure la liaison entre Poitiers, Le blanc, Argenton sur Creuse et Châteauroux.

LIGNE 433

POITIERS > Le Blanc > Argenton-sur-Creuse > CHÂTEAUROUX

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE																			
		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	S.	S.	S.	S.	S.	D. & jours fériés	D. & jours fériés
NOTES		Train			Train		Train			Train	Train			Train				Train	Train		
POITIERS	Pôle Multimodal		4:40			9:25		12:15	15:00			18:20			8:10	12:10		17:10		17:40
	Cité U		4:50			9:35		12:27	15:10			18:30			8:20	12:20		17:22		17:53
CHAUVIGNY	Mairie		5:13			10:00		12:54	15:35			19:00			8:45	12:45		17:47		18:20
PAIZAY-LE-SEC	Centre		5:23			10:10		13:04	15:45			19:10			8:55	12:55		17:57		18:30
SAINT-SAVIN	Place de la République		5:30			10:17		13:12	15:53			19:18			9:04	13:04		18:06		18:40
INGRANDES	Bourg		5:40			10:27		13:22	16:03			19:28			9:14	13:14		18:16		18:50
LE BLANC	Place du Bâteau		5:50	7:00		10:37		13:32	16:13			19:38	18:30		9:24	13:24		18:26		19:00
RUFFEC	Église		5:59	7:09		10:46		13:41	16:22			19:47	18:37		9:32	13:32		18:34		19:08
CIRON	Ancienne Gare		6:05	7:15		10:52		13:47	16:28			19:53	18:45		9:39	13:39		18:41		19:14
	Scoury Parking Gare		6:10	7:19		10:57		13:52	16:33			19:58	18:50		9:44	13:44		18:46		19:20
CHITRAY	Bourg		6:16			11:03		13:58	16:39			20:04			9:50	13:50		18:52		19:26
SAINT-GAULTIER	Place du Champ de Foire(*)		6:21	7:31		11:08		14:02	16:45			20:10	19:02		9:56	13:57		18:59		19:33
LE PONT-CHRÉTIEN-CHABENET	Mairie		6:28	7:38				14:09					19:11		10:02					
SAINT-MARCEL	Écoles			7:48																
ARGENTON-SUR-CREUSE	Gare Routière	06:43	6:38	7:55	08:31		14:33	14:27		17:28	18:37		19:28	08:31	10:22		17:03		17:20	
TENDU	Mairie			8:08									19:46							
CHÂTEAUROUX	La Nourat		7:05			11:43		14:55	17:20			20:45			10:52	14:32		15:25		19:57
	Bourgogne		7:09			11:48		15:00	17:25			20:50			10:57	14:37		15:30		20:03
	Balsan'éo			8:30																
	Médiathèque			8:33																
	Gare Routière	07:07	7:20	8:38	08:46	12:00	14:48	15:10	17:35	17:43	18:51	21:00	20:20	08:46	11:10	14:50	17:30	15:40	17:35	20:15

La ligne O à la demande, qui assure la liaison entre Mérigny et Le Blanc.

LIGNE O

MÉRIGNY > LE BLANC

JOURS DE CIRCULATION (sauf jours fériés)		TOUTE L'ANNÉE
		Me. S.
NOTES		
MERIGNY	Bourg	✆
CONCREMIERS	Bourg	✆
INGRANDES	Bourg	✆
SAINT-AIGNY	Bourg	✆
LE BLANC	Mairie	09:05
Numéro de voyage		O2

JOURS DE CIRCULATION (sauf jours fériés)		TOUTE L'ANNÉE
		Me. S.
NOTES		
RUFFEC	Bourg	✆
CIRON	Bourg	✆
ROSNAY	Bourg	✆
LE BLANC	Mairie	10:25
Numéro de voyage		O5

✆ Horaires desservis sur réservation au 0 806 70 33 33.

Moyens de transport utilisés par les jeunes accompagnés par la MLIS en 2023

	Nombre de jeunes accompagnés															Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
Aucun	3	2	5	18	14	32	13	16	29	13	11	24	35	52	87	177
Automobile	6	5	11	25	15	40	7	8	15	2	2	4	9	21	30	100
Autre	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1	1	2	5	1	6	12
Cyclomoteur	0	0	0	0	2	2	1	4	5	0	5	5	1	10	11	23
Moto (+ de 50 cm3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Transport en commun	0	0	0	0	2	2	1	0	1	2	1	3	3	1	4	10
Vélo	0	2	2	3	5	8	1	3	4	2	3	5	4	10	14	33
Total	9	9	18	44	37	81	23	29	52	19	23	42	55	86	141	344

Même si 92 des 301 jeunes accompagnés sur ce territoire sont titulaires du permis de conduire, il faut retenir que 148 n'ont aucun moyen de locomotion, soit 49.17%, c'est-à-dire la moitié d'entre eux. Seulement 10% déclare utiliser les transports en commun, ce qui est très peu.
L'ensemble des données ci-dessus mettent en avant la problématique de mobilité que rencontre les jeunes de ce territoire rural, très mal desservi par les transports en commun.

L'économie

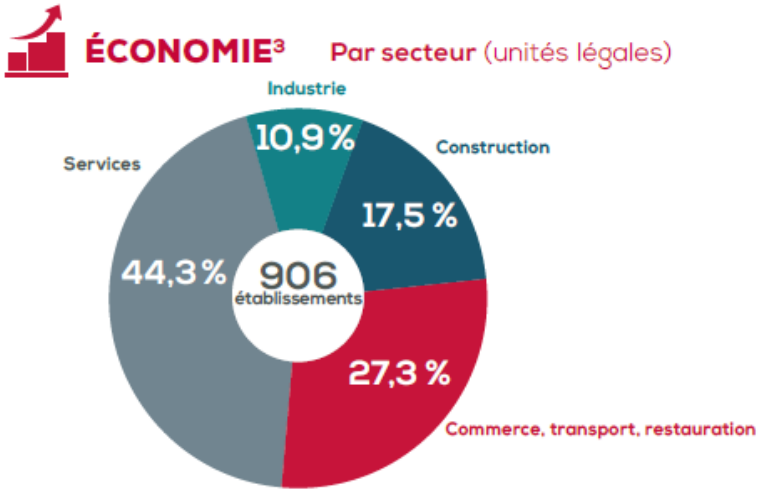

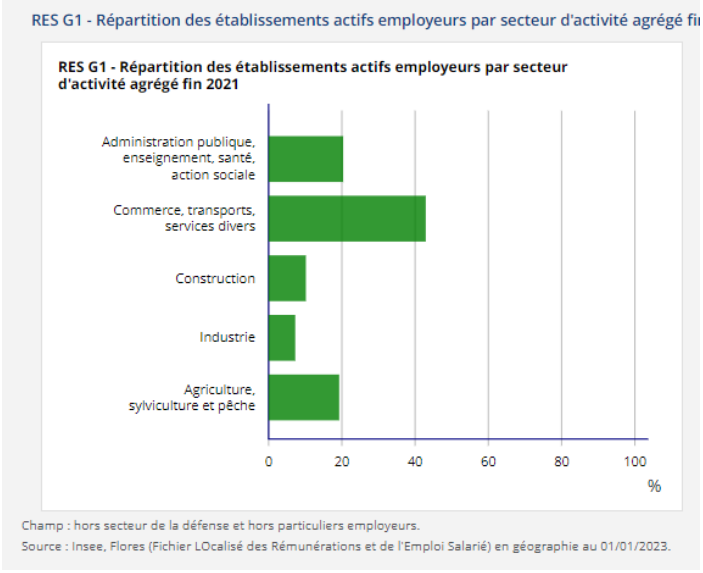

Les secteurs les plus porteurs[5] sont celui du service, puis celui du commerce, de la construction et enfin celui de l'industrie.

RES T1P - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2021

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	**598**	**100,0**	**41**	**467**	**90**
Agriculture, sylviculture et pêche	116	19,4	16	100	0
Industrie	43	7,2	2	26	15
Construction	61	10,2	4	49	8
Commerce, transports, services divers	256	42,8	17	211	28
dont commerce et réparation automobile	91	15,2	9	68	14
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	122	20,4	2	81	39

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

[5] https://www.devup-centrevaldeloire.fr/#:~:text=DEV'UP%20a%20pour%20vocation,%C3%A0%20l'%C3%A9tranger...

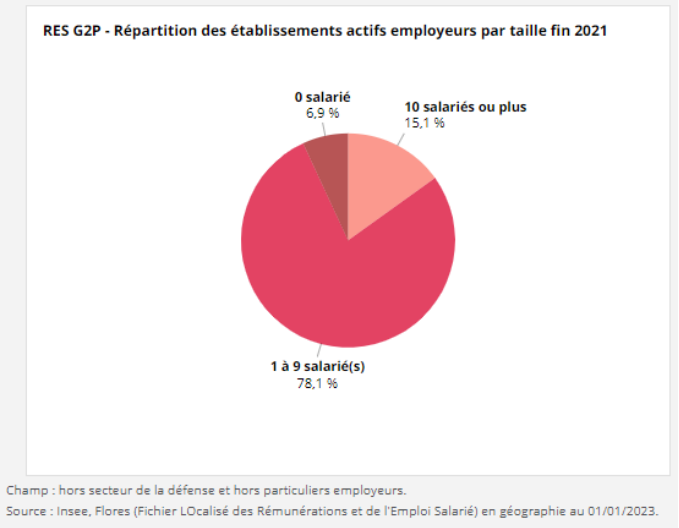

On constate que plus de 78 % des entreprises sont composées de 1 à 9 salariés, soit des très petites entreprises.

Services économiques

La stratégie économique de la CDC repose sur 4 axes :

- L'appui à la création d'entreprises (recherche de financements, de locaux, terrains, accompagnement dans le montage des dossiers…)
- L'appui au développement des entreprises existantes (recherche de subventions pour les projets de développement immobiliers, réalisation de la maîtrise d'ouvrage…)
- L'aménagement des zones d'activités
- Le soutien aux derniers commerces de proximité

9 zones d'activités sont gérées par l'EPCI (dont 4 principales : 2 zones industrielles et 2 zones artisanales). La collectivité gère 27 actifs immobiliers.

Les principaux employeurs

PREMIERS EMPLOYEURS DU TERRITOIRE (hors établissements publics)

ENTREPRISE	EFFECTIF	ACTIVITÉ
SAMB	278	Maroquinerie
STEARINERIE DUBOIS	160	Fabrication des esters
SOCIETE NOUVELLE CENTRAIR	65	Conception et fabrication de pièces techniques en matériaux composites pour l'aéronautique
EURIAL	50	Fabrication de fromages
LABRUX	50	Électricité générale, réseaux électriques et travaux publics
BHM	41	Fabrication de menuiseries bois et pvc
SO.ME.VIA	40	Abattage et découpe de viandes
MAUBOIS PERE & FILS SARL	38	Fabrication de bâtiments préfabriqués et de produits en béton
FISH BRENNE	25	Transformation de poissons d'eau douce
VALIN SA	14	Agencement de surfaces de vente et création de mobiliers commerciaux

Produits phares du territoire

- Le territoire est marqué par la présence de la société SAMB, sous-traitant dans le secteur de la maroquinerie de luxe et par ka présence de la société CENTR'AIR, sous-traitant aéronautique (éléments de structures d'avion en matériaux composites, planchers de cabines de pilotage, habillage cockpits, capots de drones…).
- La filière agroalimentaire avec l'AOP formage Pouligny Saint pierre et la présence de l'entreprise EURIAL.
- La pisciculture, avec l'entreprise FishBrenne, qui transforme des poissons en filets frais et fumés, dont l'anguille, la carpe ou la truite.

Le chômage

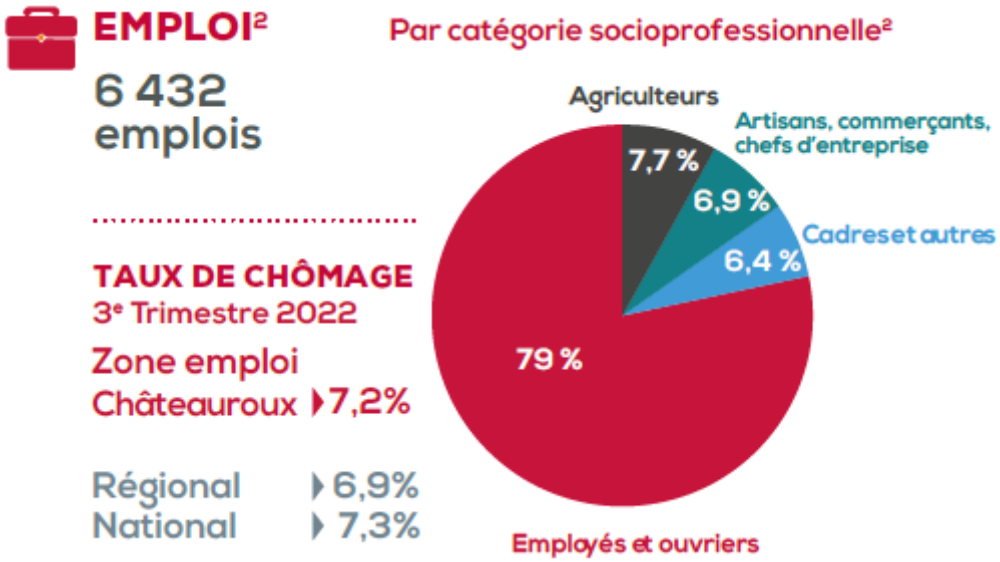

Le taux de chômage global, est à l'image du pourcentage national, et supérieur au régional.
Le chômage touche en majorité la catégorie socioprofessionnelle des employés et ouvriers, pour 79%, soit une population peu qualifiée.

La pauvreté

	Nombre de jeunes accompagnés																			Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
Ressources financières	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
0	4	6	**10**	27	26	**53**	12	17	**29**	14	13	**27**	34	53	**87**	0	0	**0**	**206**
0 - 300 €	0	0	**0**	2	2	**4**	1	4	**5**	0	1	**1**	3	8	**11**	0	0	**0**	**21**
300 - 600 €	1	1	**2**	1	5	**6**	1	1	**2**	2	1	**3**	5	6	**11**	0	0	**0**	**24**
600 - 1000 €	1	0	**1**	2	1	**3**	2	0	**2**	0	3	**3**	3	5	**8**	0	0	**0**	**17**
> 1000 €	1	0	**1**	4	0	**4**	0	2	**2**	1	0	**1**	0	1	**1**	0	0	**0**	**9**
Non renseigné	2	2	**4**	8	3	**11**	7	5	**12**	2	5	**7**	10	13	**23**	3	7	**10**	**67**
Total	**9**	**9**	**18**	**44**	**37**	**81**	**23**	**29**	**52**	**19**	**23**	**42**	**55**	**86**	**141**	**3**	**7**	**10**	**344**

	Nombre de jeunes accompagnés						Total
Localisation	0	0 - 300 €	300 - 600 €	600 - 1000 €	> 1000 €	Non renseigné	
Ciron	3	1	0	0	0	1	**5**
Concremiers	4	0	0	0	0	0	**4**
Douadic	0	0	0	0	1	3	**4**
Fontgombault	2	0	0	0	0	0	**2**
Ingrandes	3	1	0	0	0	0	**4**
La Pérouille	1	0	0	0	0	0	**1**
Le Blanc	129	15	15	13	5	39	**216**
Lurais	1	0	0	1	0	2	**4**
Lureuil	1	1	0	1	0	0	**3**
Luzeret	0	0	0	0	0	1	**1**
Mérigny	1	0	1	0	0	2	**4**
Nuret-le-Ferron	1	0	0	0	0	1	**2**
Néons-sur-Creuse	2	0	0	1	0	0	**3**
Oulches	4	1	1	0	1	2	**9**
Pouligny-Saint-Pierre	6	0	2	0	0	3	**11**
Preuilly-la-Ville	1	0	0	0	0	0	**1**
Rivarennes	0	0	0	0	1	0	**1**
Rosnay	5	1	2	0	0	2	**10**
Ruffec	9	0	0	0	0	2	**11**
Sacierges-Saint-Martin	1	0	0	0	0	0	**1**
Saint-Aigny	1	0	0	0	0	1	**2**
Sauzelles	1	0	0	0	0	0	**1**
Thenay	12	1	1	1	0	1	**16**
Tournon-Saint-Martin	16	0	2	0	1	7	**26**
Vigoux	2	0	0	0	0	0	**2**
Total	**206**	**21**	**24**	**17**	**9**	**67**	**344**

Au 01/01/2023, l'INSEE ne connaissait pas le taux de pauvreté des personnes de moins de 30 ans.
Cependant, 206 des 344 jeunes accompagnés ne disposaient d'aucune ressource au 31/12/2023, soit 59%, c'est-à-dire plus de la moitié d'entre eux.
45 jeunes vivent avec moins de 600€, un peu moins de 13%.
Sur ces 344 jeunes, 45 sont peu ou non diplômés, soit 52.49%, encore une fois plus de la moitié d'entre eux.
On peut donc en conclure, que la pauvreté touche les jeunes âgés de moins de 25 ans sur ce territoire.

CDC Cœur de Brenne

Le logo depuis 2019.

Le logo de 2000 à 2018.

La géographie

La communauté de communes Cœur de Brenne[1] est une communauté de communes[2] française, située dans le département de l'Indre, en région Centre-Val de Loire.

La communauté de communes se trouve dans l'ouest du département et dispose d'une superficie de 441,80 km[23].

Elle s'étend sur 11[2,4] communes, dont 10 dans le canton du Blanc et 1 dans le canton de Saint-Gaultier.

Localisation dans l'Indre.

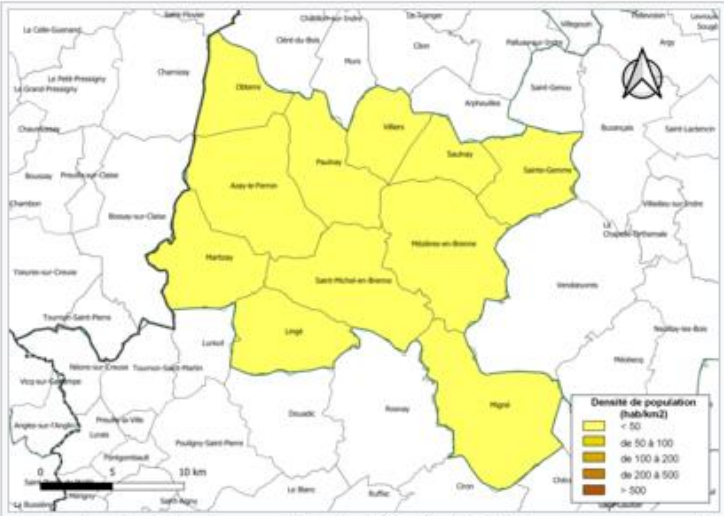

Carte des densités de population (millésimée 2016) des communes de la communauté de communes Cœur de Brenne. Composition en communes au 1er janvier 2019 Note 1.

Le territoire

Spécificité territoriale

- 3000 étangs, 267 espèces d'oiseaux, 100 000 tortues Cistude, 1600 espèces végétales…Le PNR de la Brenne attire chaque année des milliers de visiteurs. *
- La réserve naturelle nationale de Chérine abrite une faune et une flore remarquables.
- Seul parc zoologique français doté d'un laboratoire de recherche, la réserve de la Haute Touche constitue un lieu d'étude (reproduction, éthologie, médecine vétérinaire…).
- Le domaine de « Bellebouche » qui s'étend sur 300 ha, accueille un Village Vacances Nature, ainsi qu'une base nautique de loisirs.

La population

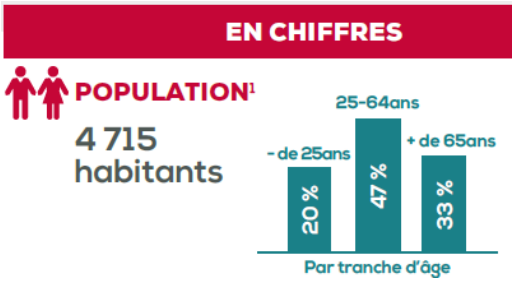

La part des jeunes de – de 25 ans est minoritaire. Ils sont 20%, tandis que les + de 65 ans représentent 33% des 4715 habitants.

Répartition de la population de la CDC par communes :

Liste des communes de l'intercommunalité

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km^2)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km^2)
Saint-Michel-en-Brenne (siège)	36204		49,15	322 (2021)	6,6
Azay-le-Ferron	36010	Ferronnais	60,95	852 (2021)	14
Lingé	36096	Lingeois	32,66	203 (2021)	6,2
Martizay	36113	Martizéens	39	929 (2021)	24
Mézières-en-Brenne	36123	Macériens	57,57	970 (2021)	17
Migné	36124	Mignons	56,32	243 (2021)	4,3
Obterre	36145	Obterrois	28,47	209 (2021)	7,3
Paulnay	36153	Paulinois	38,48	346 (2021)	9
Sainte-Gemme	36193	Saint-Gemmois	32,5	253 (2021)	7,8
Saulnay	36212	Saulnaisiens	22,2	161 (2021)	7,3
Villiers	36246	Villaréens	24,53	171 (2021)	7

Les 3 principales communes sont Mézières en Brenne, Martizay et Azay le Ferron, qui s'approchent chacune des 1000 habitants.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

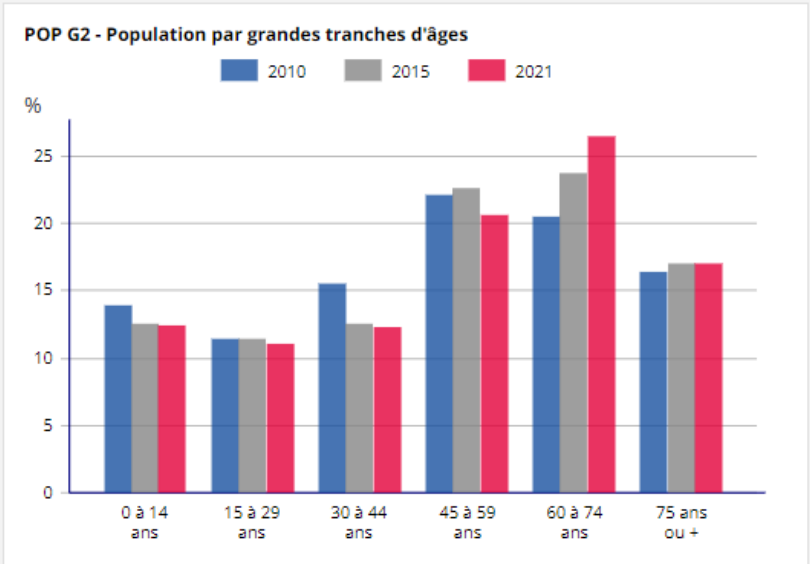

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

	2010	2015	2021
0 à 14 ans	13,9	12,6	12,4
15 à 29 ans	11,5	11,4	11,1
30 à 44 ans	15,6	12,6	12,3
45 à 59 ans	22,2	22,7	20,7
60 à 74 ans	20,5	23,8	26,5
75 ans ou +	16,4	17,0	17,0

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	7 275	6 406	5 941	5 614	5 304	5 127	4 887	4 659
Densité moyenne (hab/km²)	16,5	14,5	13,4	12,7	12,0	11,6	11,1	10,5

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

L'ensemble des données ci-dessus, tableaux, graphiques, mettent en évidence une baisse de la population ainsi que son vieillissement.

<u>Nombre et âge des jeunes accompagnés sur ce territoire au 31/12/2023</u>

	Nombre de jeunes accompagnés									Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	
Localisation	F	H		F	H		F	H		
Azay-le-Ferron	2	0	2	1	1	2	1	0	1	5
Lingé	0	0	0	0	4	4	0	0	0	4
Martizay	0	0	0	3	0	3	1	2	3	6
Mézières-en-Brenne	0	1	1	2	4	6	0	0	0	7
Obterre	0	0	0	0	1	1	1	1	2	3
Paulnay	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Saint-Michel-en-Brenne	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Total	2	1	3	7	12	19	3	3	6	28

La majorité des jeunes accompagnés sont majeurs, et peu ou non diplômés pour 60.71%.

	Nombre de jeunes accompagnés											Total
	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé	Sous total	
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F		
-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	3
Célibataire	3	3	6	3	3	6	2	10	12	0	0	24
Vie maritale	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Total	3	3	6	4	3	7	2	10	12	3	3	28

Les modes de déplacements

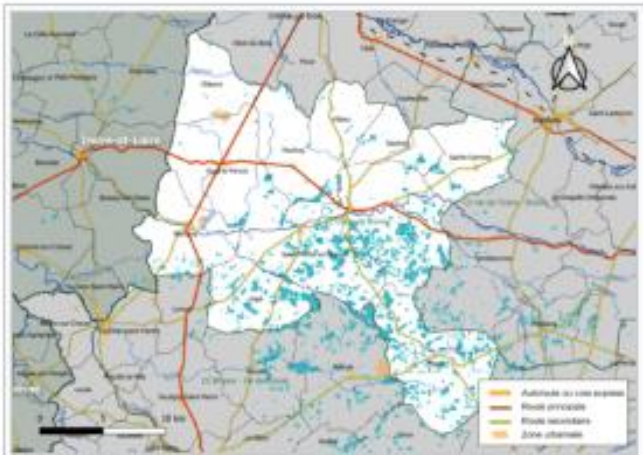

Le réseau de cette CDC est le même que pour le territoire Brenne Val de Creuse.

- Un réseau Rémi restreint (2 lignes de bus, une quotidienne, l'autre à la demande)
- L'absence de réseau ferroviaire
- L'éloignement des grandes villes telles que Poitiers, Tours ou Châteauroux
- Une forte ruralité, qui entraîne la dépendance au véhicule personnel.

<u>Le réseau routier</u>

Le périmètre d'étude est traversé à l'Est par l'A20 reliant Vierzon dans le département du Cher, à Montauban dans le département du Tarn-et-Garonne. Elle dessert notamment Châteauroux et Limoges, elle est gratuite sur la portion comprise entre Vierzon et Nespouls.

Dans le périmètre d'étude elle passe par Luant, Vigoux, Parnac et Mouhet. (Cf. carte ci-après).

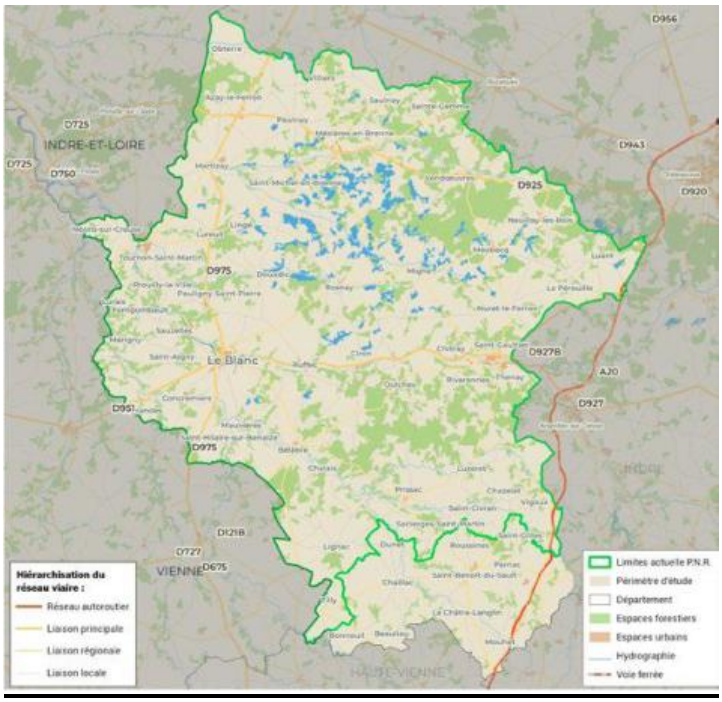

Le réseau de routes départementales est dense, mais apparaît plus épars dans les zones de plans d'eau. Il s'organise comme suit :

► **La D975 traverse le périmètre à l'ouest**, elle relie Châtillon-sur-Indre (hors du périmètre d'étude) au Blanc ;

► **La D925 coupe le périmètre d'est en ouest au nord**, et rejoint Châteauroux. Elle se connecte à la D975 au niveau de la commune d'Azay-le-Ferron ;

► **La D951 est l'axe central est-ouest** qui relie Poitiers à Saint-Gaultier, en passant par Le Blanc, où elle se connecte à la D975. Coté est, elle se scinde à Saint-Gaultier pour se connecter à l'A20 quelques kilomètres plus loin en direction du nord, laissant la D927 en direction d'Argenton-sur-Creuse.

Le reste constitue un réseau de routes moins importantes mais qui permettent de mailler le territoire de manière assez dense.

Le réseau ferroviaire

La ligne suit approximativement le tracé de l'A20. Seule une commune du périmètre est desservie par le train :

- La gare de Luant est desservie le matin par le TER circulant entre La Souterraine et Orléans et le soir par le TER circulant entre Vierzon et Argenton-sur-Creuse.

Selon les estimations de la SNCF, cette gare a été fréquentée par 655 voyageurs en 2020.

- La commune de Lothiers, limitrophe à Luant au sud est également desservie par la ligne ferroviaire.

Le réseau REMI

Le réseau de bus structure légèrement le territoire. Les liaisons sont assurées par Rémi, le réseau de la région Centre-Val de Loire.

Les liaisons régulières s'organisent comme suit :

► La ligne Q relie Châteauroux à Azay-le-Ferron, elle dessert plusieurs arrêts dans le périmètre d'étude : Neuillay-les-Bois, Méobecq, Vendoeuvres, Mézièresen-Brenne et Paulnay

► La ligne 433 permet de relier Châteauroux à Poitiers en passant par Le Blanc. En plus de cet arrêt dans le périmètre d'étude, la ligne dessert également Saint-Gaultier

► La ligne N relie Châteauroux à Le Blanc, elle dessert Luant, Lothiers (hors périmètre), Le-Pont-Chrétien-Chabenet (hors périmètre), Saint-Gaultier, Ciron et Ruffec-le-Château

► En bordure ouest du périmètre mais en dehors de celui-ci, la ligne H1 du car Rémi 37 est une ouverture vers Tours, qu'elle relie au départ de Preuilly-sur-Claise

Des services de transports à la demande (TAD) sont également disponibles et permettent de compléter le réseau principal dans les zones les plus excentrées.

► En prolongement de la ligne Q, le TAD permet de mailler le territoire au sud de la ligne, elle dessert notamment les communes de Tournon-Saint-Martin et Rosnay

La ligne N se prolonge également avec un TAD qui permet de relier Le Blanc à Ingrandes, la ligne de TAD O maille également le territoire de Rosnay à Mérigny, en marquant également un arrêt à Le Blanc et Ingrandes

► La ligne R assure une liaison Nord-Sud entre Châtillon -sur-Indre et Le Blanc

► La ligne P au départ de Le Blanc assure la liaison avec Néons-sur-Creuse

Mobilités alternatives

Les mobilités alternatives sur le territoire semblent principalement avoir un usage touristique.

Née de la reconversion de voies de chemins de fer déclassées, **la Voie Verte traverse le territoire d'est en ouest.** Elle longe approximativement la D951 sur plus de 70 km. Le tronçon entre Le Blanc et Ruffec est accessible aux rollers et aux personnes à mobilité réduite, le reste du revêtement est roulant mais déconseillé aux vélos de course.

La pratique du cheval est interdite sauf autorisation.

D'autres itinéraires en boucle permettent de profiter des attraits présents dans d'autres parties du territoire, notamment dans la zone des étangs.

Plusieurs établissements de location de vélos sont présents sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse de prestataires privés (gîte le Moulins à Mézières-en-Brenne) ou d'établissements publics (Offices de Tourisme principalement). L'offre de location est diversifiée, proposant des VTC, VTT, VAE et remorques.

Les systèmes de covoiturage ou de stop planifié ne sont pas implantés sur le territoire. Quelques projets sont en cours, la Communauté de communes Cœur de Brenne a expérimenté de juillet à décembre 2022 une navette autonome dans son territoire, tandis que des transports solidaires bénévoles tendent à s'organiser.
Des expérimentations en matière de transports solidaires ont également été mises en place.

Part des moyens de transport utilisés pour aller au travail

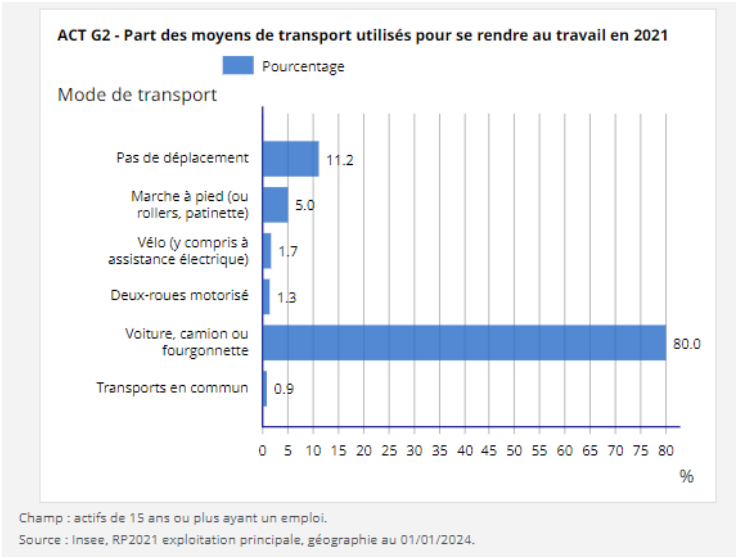

Moyen de transport utilisés pas les jeunes accompagnés sur ce territoire au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés									
	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Total
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		
Aucun	3	2	5	0	0	0	2	8	10	15
Automobile	0	2	2	2	3	5	0	1	1	8
Autre	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Cyclomoteur	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Transport en commun	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Total	3	3	6	4	3	7	2	10	12	28

L'absence de transport en commun, la ruralité de ce territoire rendent la population dépendant à leur véhicule personnel. 53.57% des jeunes accompagnés sur ce territoire déclarent n'avoir aucun moyen de transports, ce qui dresse une nouvelle fois la problématique de la mobilité.

L'économie

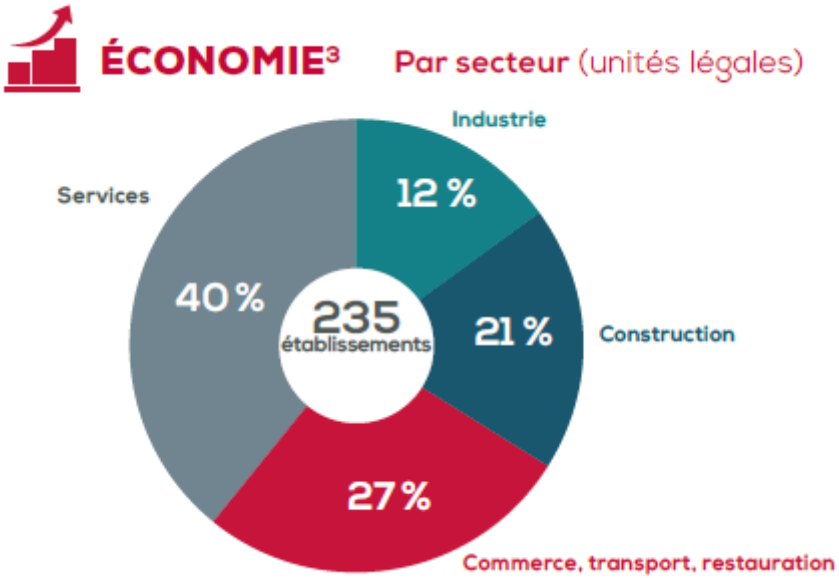

Le principal secteur économique, qui représente 40% est celui des services, suivi par le commerce 27 %, la construction 21% et enfin l'industrie pour 12%.
Cette CDC compte 235 établissements sur son territoire.

L'INSEE ne dispose pas des mêmes données pour cette CDC que pour la précédente.
On constate dans ce tableau que la plupart des entreprises sont créées dans les secteurs les plus porteurs que le graphique ci-dessus fait apparaître.

DEN T5 - Nombre d'établissements économiquement actifs en 2021

	Nombre	%
Ensemble	**303**	**100,0**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	35	11,6
Construction	46	15,2
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	68	22,4
Information et communication	1	0,3
Activités financières et d'assurance	4	1,3
Activités immobilières	47	15,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	41	13,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	37	12,2
Autres activités de services	24	7,9

Champ : établissements non agricoles appartenant à des unités légales marchandes et productives, actifs économiquement dans l'année.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

Services économiques

Le développement économique est la priorité de la CDC. Depuis sa création, elle a mis en place des outils pour faciliter l'implantation de nouvelles entreprisses, valoriser les entrepreneurs du territoire, assurer le maintien d'entreprises et œuvrer pour le développement du commerce de proximité :

- Gestion de 2 zones d'activités intercommunautaires
- Création des atelier-relais
- Maintien des commerces de première nécessité
- Mise en ligne d'un annuaire d'entreprises
- Accompagnement, suivi en création, reprise d'entreprise, développement et transmission
- Conseils divers aux entreprises (gestion, commercialisation, communication, GRH, emploi, formation, management…)
- Appui aux nouveaux arrivants
- Gestion d'un espace de coworking avec accompagnement.

Premiers employeurs

PREMIERS EMPLOYEURS DU TERRITOIRE (hors établissements publics)

ENTREPRISE	EFFECTIF	ACTIVITÉ
CATOIRE SEMI	75	Fabrication, réparation et mise au point de moules de fonderie et de matrices de forge
SCIAGE DU BERRY (TFF Group)	23	Unité de production et de maturation de merrains
RCA (Robert Chartier Applications)	18	Conception, fabrication et pose de joints de dilation : ponts, routes, rails et étanchéité de génie civil
NOISERAIE PRODUCTIONS	16	Fabrication de pâtes à tartiner traditionnelles et bio
OPTI AMENAGEMENT	12	Fabrication de caisses de transport et de mobilier d'élevage canin
DUBREUIL	12	Electricité industrielle
PISCICULTURE DE LA GABRIERE	5	Aquaculture en eau douce
PISCICULTURE TRAN	5	Aquaculture en eau douce

Produits phares du territoire

- CATOIRE SEMI : spécialisée dans la fabrication d'outillages à la demande, de fonderie et de plasturgie
- NOISERAIS PRODCTIONS est à l'origine de toute une ligne de pâtes à tartiner biologiques à base de noisettes
- OPTI AMENAGEMENT : fabrication de caisses de transport sur mesure
- Premier espace de coworking rural en Berry, la BRENNE BOX permet aux entrepreneurs, aux travailleurs indépendants et autres, de trouver un lieu de travail équipé : bureaux, connexion THD, imprimante 3D, salle de réunion, espace convivial…

Le chômage

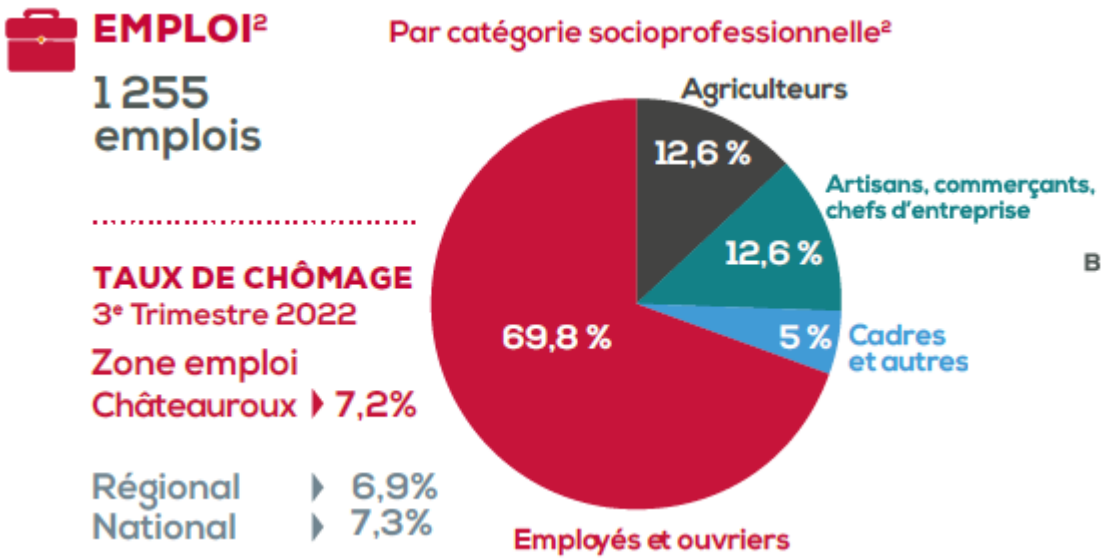

Le taux de chômage global, est à l'image du pourcentage national, et supérieur au régional.
Le chômage touche en majorité la catégorie socioprofessionnelle des employés et ouvriers, pour 70%, soit une population peu qualifiée, et une part égale 12.6% entre les agriculteurs et les artisans/commerçants, chefs d'entreprises.

La pauvreté

Au 01/01/2023, l'INSEE ne connaissait pas le taux de pauvreté des personnes de moins de 30 ans.

Cependant, 9 des 28 jeunes accompagnés ne disposaient d'aucune ressource au 31/12/2023, soit 32.14 %, c'est-à-dire 1/3 d'entre eux. La moitié de ces jeunes vivent avec aucune ressource ou moins de 600€.

Sur ces 28 jeunes, 17 sont peu ou non diplômés, soit 60.71%, donc plus de la moitié.

On peut donc en conclure, que la pauvreté touche les jeunes âgés de moins de 25 ans sur ce territoire.

	Nombre de jeunes accompagnés											Total
	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé	Sous total	
Ressources financières	F	H		F	H		F	H		F		
0	1	0	**1**	1	1	**2**	1	5	**6**	0	**0**	**9**
0 - 300 €	0	0	**0**	1	0	**1**	0	0	**0**	0	**0**	**1**
300 - 600 €	1	2	**3**	0	0	**0**	0	1	**1**	0	**0**	**4**
600 - 1000 €	0	0	**0**	0	1	**1**	1	0	**1**	0	**0**	**2**
> 1000 €	0	0	**0**	0	1	**1**	0	0	**0**	0	**0**	**1**
Non renseigné	1	1	**2**	2	0	**2**	0	4	**4**	3	**3**	**11**
Total	3	3	6	4	3	7	2	10	12	3	3	28

	Nombre de jeunes accompagnés						Total
Localisation	0	0 - 300 €	300 - 600 €	600 - 1000 €	> 1000 €	Non renseigné	
Azay-le-Ferron	2	0	1	0	0	2	**5**
Lingé	3	0	0	0	0	1	**4**
Martizay	1	0	2	2	0	1	**6**
Mézières-en-Brenne	2	1	1	0	0	3	**7**
Obterre	1	0	0	0	1	1	**3**
Paulnay	0	0	0	0	0	2	**2**
Saint-Michel-en-Brenne	0	0	0	0	0	1	**1**
Total	9	1	4	2	1	11	28

3.1.4 Antenne d'Argenton sur Creuse

L'antenne d'Argenton-sur-Creuse regroupe 2 communautés de communes :

- **Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse**
- **La Marche Occitane- Val d'Anglin.**

EPCI Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse

La Communauté de Communes « **La Vallée de la Creuse »** a été créée le 1er janvier 2017, suite à la fusion des Communautés de Communes d'Eguzon et d'Argenton-sur-Creuse. Elle est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui offre aux communes de son périmètre, la possibilité de mutualiser certaines compétences, trop lourdes à supporter seules ou plus efficaces mutualisées. Le siège est à Argenton-sur-Creuse, seule commune dépassant 2 000 habitants.

La géographie

Elle se trouve dans le centre et le sud du département de l'Indre et elle est composée d'un territoire essentiellement rural.

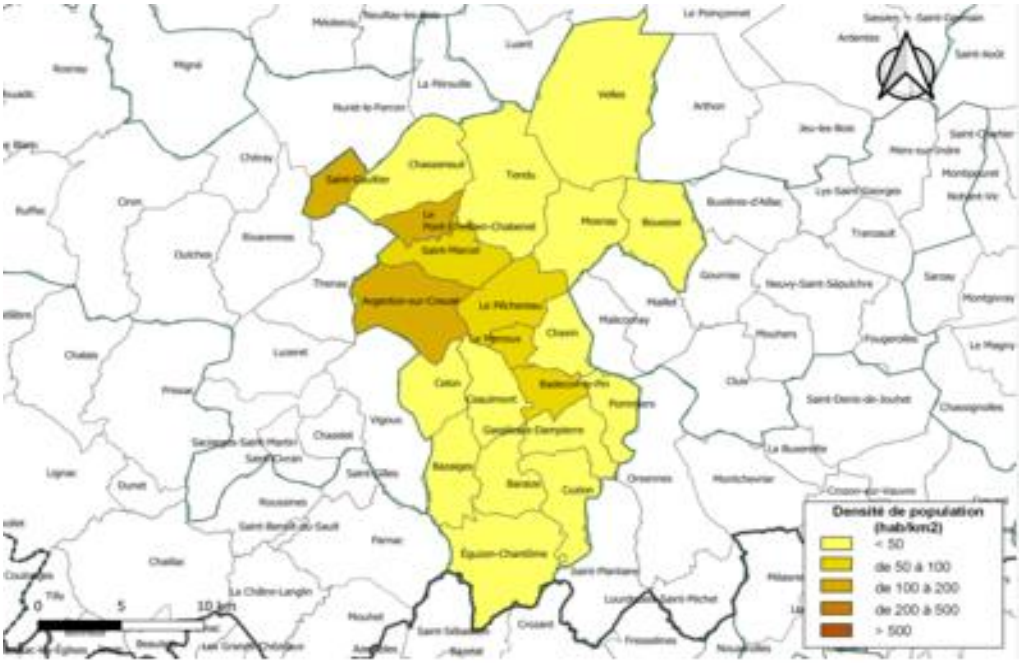

Elle s'étend sur 21 communes, dont 20 dans le canton d'Argenton-sur-Creuse et 1 dans le canton de Saint-Gaultier. Elle représente en 2024, une population de 19 580 habitants répartie sur une superficie de 452,38 km^2 soit une densité de 43,3 habitants par Km^2.

La population

La population par commune en 2019

Commune	Population	Superficie	Densité
Argenton-sur-Creuse	4 880	29.34	166
Badecon-le-Pin	765	9.88	77
Baraize	363	16.39	22
Bazaiges	199	18.37	11
Bouesse	410	24.19	17
Ceaulmont	724	17.38	42
Celon	398	17.04	23
Chasseneuil	703	29.85	24
Chavin	271	14.01	19
Cuzion	441	18.45	24
Éguzon-Chantôme	1 345	36.44	37
Gargilesse-Dampierre	280	15.72	18
Le Menoux	429	5.58	77
Le Pêchereau	1 859	20.94	89
Le Pont-Chrétien-Chabenet	937	9.03	104
Mosnay	472	25.28	19
Pommiers	214	12.19	18
Saint-Gaultier	1 772	9.20	193
Saint-Marcel	1 506	17.84	84
Tendu	648	42.17	15
Velles	964	63.09	15
Total	**19 580 habitants**	**452.38 km²**	**43 habitants/km²**

Evolution démographique

1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
21 419	20 842	20 518	19 769	19 670	20 181	19 957	19 480

Les données présentées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 1er janvier 2023.
(Sources : Insee[6])

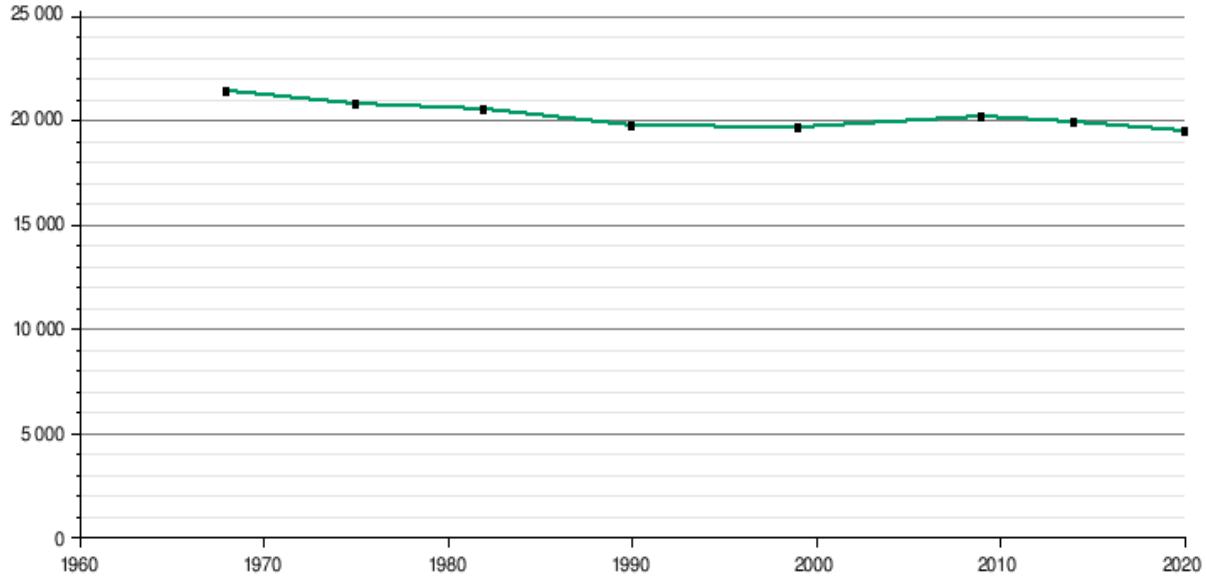

Évolution et structure de la population en 2020

Intercommunalité-Métropole de CC Éguzon - Argenton - Vallée de la Creuse (200068872)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	**20 181**	**100,0**	**19 957**	**100,0**	**19 480**	**100,0**
0 à 14 ans	3 074	15,2	3 031	15,2	2 753	14,1
15 à 29 ans	2 440	12,1	2 382	11,9	2 336	12,0
30 à 44 ans	3 689	18,3	3 345	16,8	2 833	14,5
45 à 59 ans	4 165	20,6	4 013	20,1	4 107	21,1
60 à 74 ans	3 693	18,3	3 994	20,0	4 320	22,2
75 ans ou plus	3 119	15,5	3 192	16,0	3 131	16,1

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Selon les chiffres de l'INSEE, nous constatons une diminution de la population mais aussi son vieillissement, car la part des personnes âgées de plus de 60 ans en 2020, représente 38,3 % de la population totale contre seulement 26,1 %, celle des personnes de 0 à 29 ans.

<u>Nombre et âge des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023 sur ce territoire</u>

	Nombre de jeunes accompagnés												Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	
Localisation	F	H		F	H		F	H		F	H		
Argenton-sur-Creuse	5	4	9	20	21	41	10	19	29	1	0	1	80
Badecon-le-Pin	0	0	0	1	2	3	3	1	4	0	0	0	7
Bouesse	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Ceaulmont	0	1	1	0	2	2	0	0	0	0	0	0	3
Celon	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Chasseneuil	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	2
Chavin	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	2
Cuzion	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Gargilesse-Dampierre	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	2
Le Menoux	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Le Pont-Chrétien-Chabenet	1	0	1	5	4	9	1	5	6	0	0	0	16
Le Pêchereau	0	0	0	4	4	8	1	5	6	0	1	1	15
Mosnay	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	2
Saint-Gaultier	0	0	0	5	5	10	1	7	8	2	0	2	20
Saint-Marcel	2	1	3	2	10	12	3	2	5	0	0	0	20
Tendu	0	1	1	3	0	3	0	1	1	0	0	0	5
Éguzon-Chantôme	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	1	1	4
Total	8	7	15	41	55	96	23	43	66	3	2	5	182

	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	Total
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3
Célibataire	2	3	5	22	22	44	13	20	33	10	24	34	20	33	53	0	0	0	169
Marié(e)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pacs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Vie maritale	0	0	0	1	2	3	1	0	1	1	0	1	3	0	3	0	0	0	8
Total	2	3	5	23	24	47	14	21	35	11	24	35	24	33	57	1	2	3	182

Sur ces 182 jeunes accompagnés par la ML, la moitié d'entre eux sont non diplômés (50,55%) :

- 57 n'ont aucun diplôme (32 %)
- 35 ont un niveau infra V (19 %)

Parmi ces jeunes, 15 sont âgés de 16 à 18 ans et sont donc mineurs.

Le réseau routier/transports

Les différents moyens de transport

La Vallée de la Creuse est accessible par presque tous les moyens de transports existants :

L'Autoroute A20 et le réseau routier

Sur le grand axe Paris/Toulouse, l'Autoroute gratuite (A20) dessert tout le territoire.

Entrecoupées de Routes Nationales, le maillage routier est un fort atout du territoire et permet de rejoindre aisément de nombreuses métropoles régionales :

- 0H15 de Châteauroux
- 0H45 de Limoges
- 1H15 de Bourges
- 1H30 d'Orléans et de Poitiers
- 2H00 de Tours

Le train SNCF

Situé sur la très fréquentée ligne POLT (Paris - Orléans - Limoges -Toulouse), le territoire bénéficie également d'une desserte ferroviaire avantageuse. Le réaménagement de cette ligne et les nombreux investissements attendus prévoient de réduire de 15 mn le temps de trajet entre Paris et Argenton-sur-Creuse d'ici 2025.

Les différentes gares SNCF du territoire permettent également aux trains régionaux de rejoindre cette ligne.

Les lignes de Bus Rémi

- Ligne J - Argenton > La Châtre
- Ligne K - Argenton > Gargilesse
- Ligne L - Argenton > Tilly > Lignac
- Ligne N - Ingrande > Le Blanc > Argenton > Châteauroux

Service Rémi + Autopartage

Pour répondre aux besoins de mobilité, la Région Centre-Val de Loire a choisi ce territoire (gare SNCF d'Argenton-sur-Creuse) pour lancer le service expérimental de prêt de véhicules électriques en libre-service, utilisables de manière occasionnelle sur une journée ou une demi-journée.

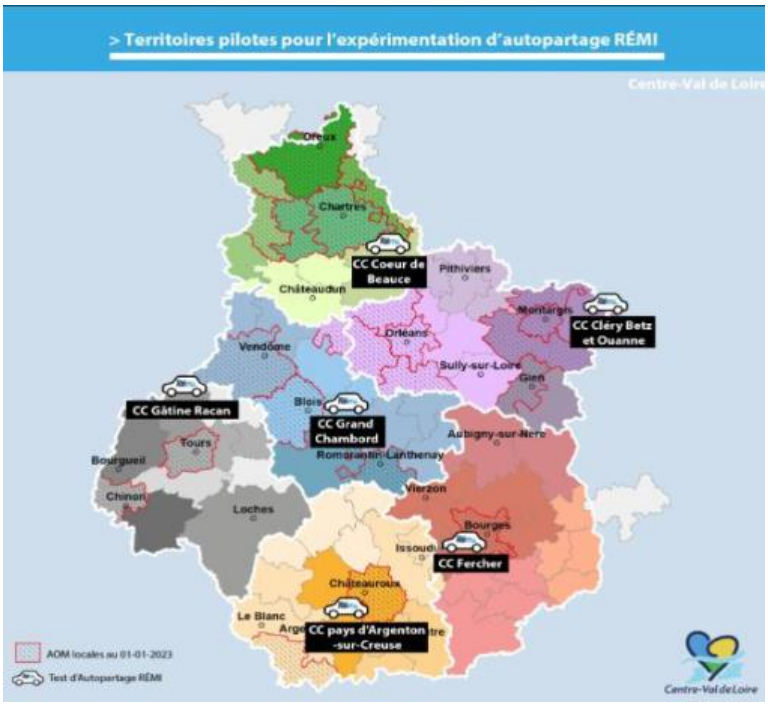

L'Aéroport « Marcel Dassault »

Situé seulement à 20mn d'Argenton-sur-Creuse, il propose différentes liaisons intérieures telles que Toulouse, Lyon, Ajaccio, Nice, Biarritz mais aussi selon la saison, des lignes touristiques vers l'Italie, le Portugal, l'Espagne….

Moyens de transport des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés																Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total		
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H			
Aucun	2	0	2	14	7	21	13	12	25	10	14	24	19	19	38		110
Automobile	0	3	3	8	13	21	1	3	4	1	9	10	6	6	12		50
Autre	0	0	0	0	1	1	1	1	2	0	0	0	0	0	0		3
Cyclomoteur	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	2	2		8
Moto (+ de 50 cm3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0		1
Transport en commun	1	0	1	5	7	12	4	6	10	2	4	6	2	6	8		37
Transport scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1		1
Vélo	0	0	0	0	2	2	1	4	5	0	2	2	1	4	5		14
Total	2	3	5	23	24	47	14	21	35	11	24	35	24	33	57		182

Sur 182 jeunes accompagnés, 110 n'ont aucun moyen de transport pour se déplacer, soit 55 %.

Seulement 27 % des jeunes suivis par la MLIS possèdent une automobile et 20 % acceptent d'emprunter les transports en commun.

RES G2P - Répartition des établissements actifs employeurs par taille fin 2021

	%
10 salariés ou plus	15,7
1 à 9 salarié(s)	76,2
0 salarié	8,1

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES G2P - Répartition des établissements actifs employeurs par taille fin 2021

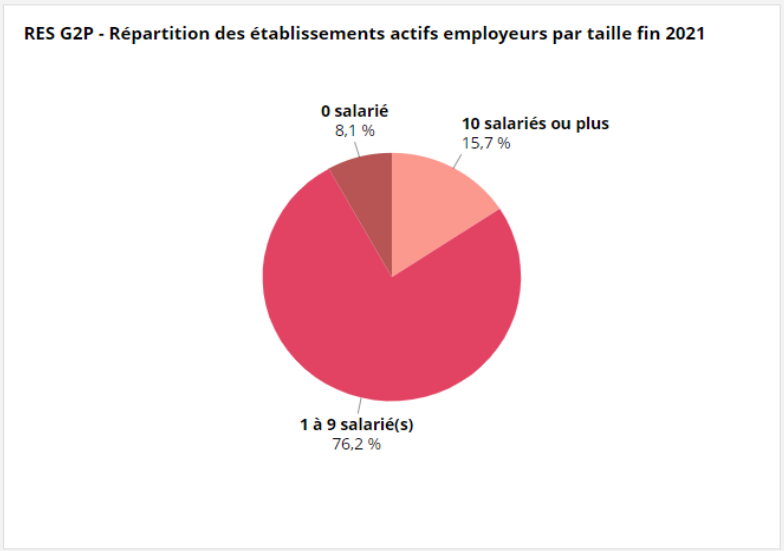

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES G1 - Répartition des établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé fin 2021

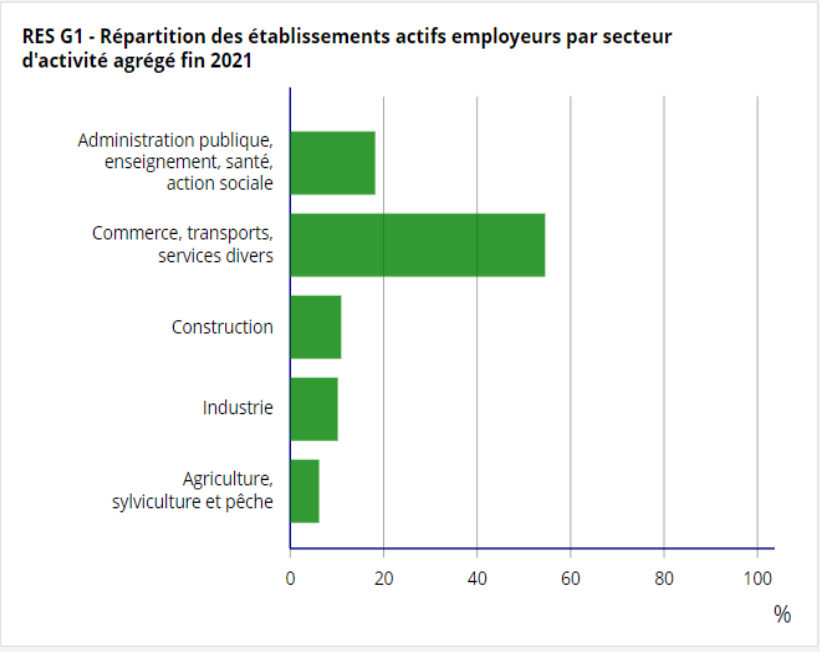

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES T1P - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2021

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 salariés ou plus
Ensemble	**642**	**100,0**	**52**	**489**	**101**
Agriculture, sylviculture et pêche	40	6,2	9	31	0
Industrie	65	10,1	6	43	16
Construction	70	10,9	2	62	6
Commerce, transports, services divers	350	54,5	34	274	42
dont commerce et réparation automobile	99	15,4	0	83	16
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	117	18,2	1	79	37

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

A l'image du département par la taille et les secteurs d'activités, le tissu économique de la Vallée de La Creuse est essentiellement représenté par les TPE, 541 établissements de 0 à 9 salariés sur une totalité de 642, soit 84,3 % et les secteurs du commerces, transports, services et administrations prédominent.
Ce territoire accueille des entreprises à rayonnement national et international dans différentes filières :

- Sous-traitance aéronautique
- Agro-alimentaire industriel
- Logistique et transports
- Industrie de biens d'équipement

Les principaux employeurs sont :

Mademoiselle Dessert (Argenton-sur-Creuse)
La plus grande pâtisserie artisanale industrialisée d'Europe (200 à 249 salariés)

Indraero siren iaussi (Le Pêchereau)
Groupe de construction aéronautique et spatiale (440 salariés)

Transgourmet (Velles)
N°2 européen des grossistes alimentaires (160 salariés)

PRODISAL (Velles)
Fabriquant industriel de plats asiatiques de la marque « Délices *d'Orient » (50 à 99 salariés)*

LENZI (Argenton-sur-Creuse)
Fabriquant et exportateur international d'éclairages (20 à 49 salariés)

GUILLEMET (Argenton-sur-Creuse)
« Les gentlemen du déménagement », transporteur routier national et international (20 à 49 salariés)

COLIEGE METALCO EMBALLAGE (Le Pont-Chrétien)
Fabriquant industriel de bouchages métalliques (45 salariés)

- Groupe **GUIGNARD (Ceaulmont)**, construction BTP et transports sur toute la France (90 salariés)
- Atelier CHARVET (Saint-Gaultier), confection (50 à 99 salariés)
- Entreprise MERIM SERVICES (Saint-Gaultier), appareils d'éclairage électriques (50 salariés)
- Entreprise LHOIST (Saint-Gaultier), carrière et usine de chaux pour amendement (20 à 49 salariés)
- ORPEA Rive Ardente (Chasseneuil), maison de retraite (45 salariés)
- THEMIS Les jardins d'automne (Badecon-Le-Pin), maison de retraite (45 salariés)

Le chômage

Demandeurs d'emploi (catégorie A, B, C)

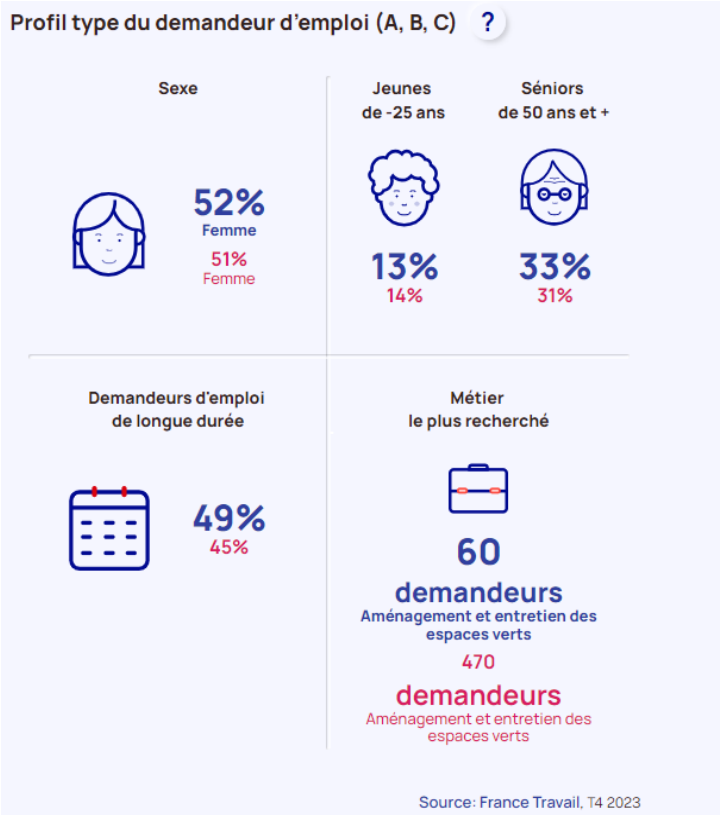

Sur les 14 890 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) de l'Indre au dernier trimestre 2023, 1 400 relèvent de cet EPCI, soit 9,40 %.

Le profil type du demandeur d'emploi (sexe, jeunes et seniors) est sensiblement identique à celui du département.

La part des jeunes de - de 25 ans représente 13% des D.E.

Seule la part des DE de longue durée est supérieure à celle du département, 49 % contre 45%.

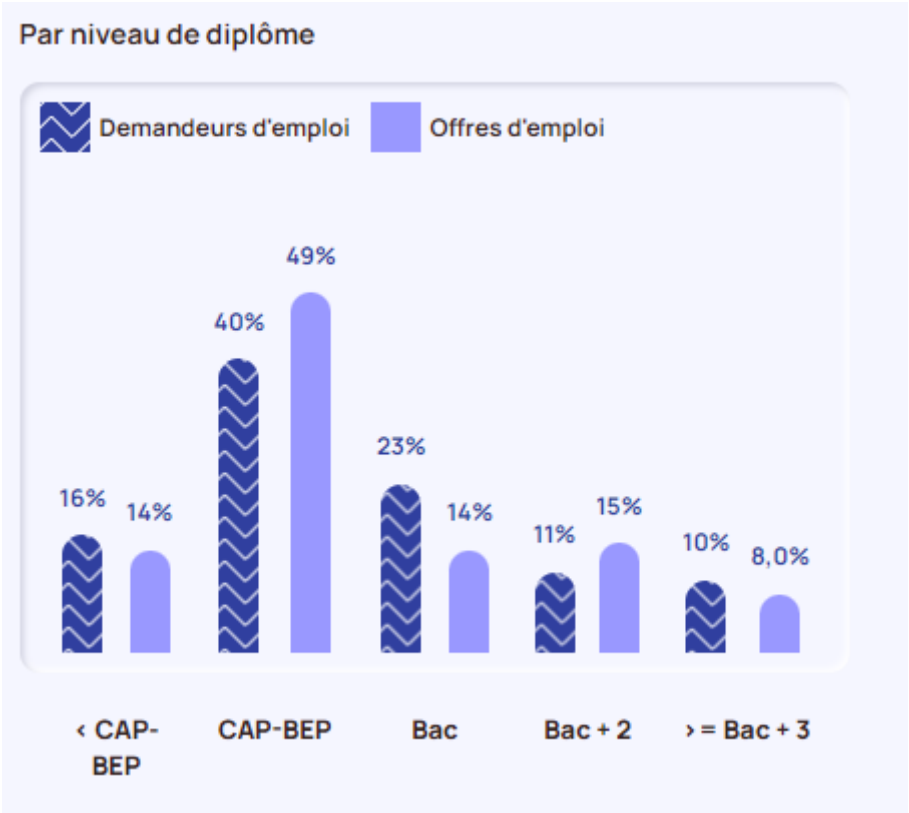

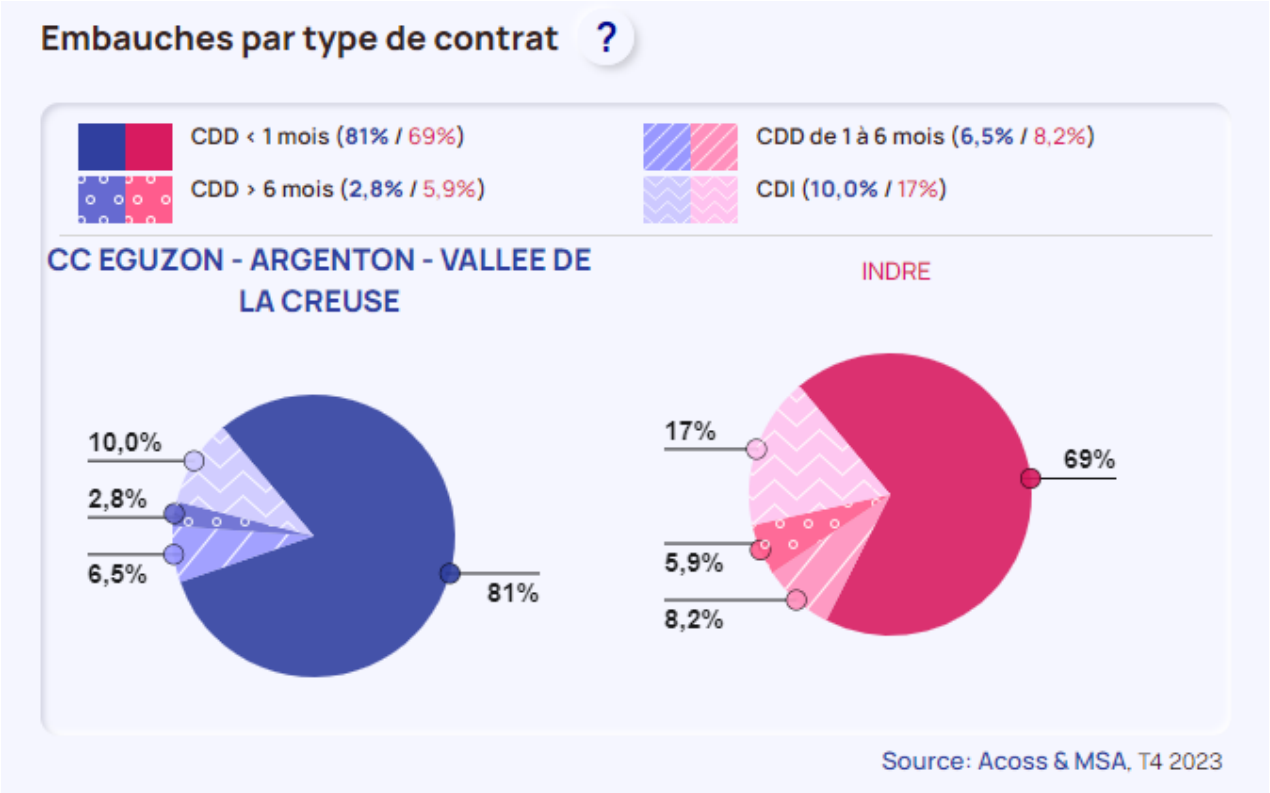

81 % des embauches sur ce territoire, se font principalement en CDD < 1 mois.
Quant aux CDI, ils ne représentent que 10 % des embauches, contre 17 % pour le département de l'Indre.

La pauvreté

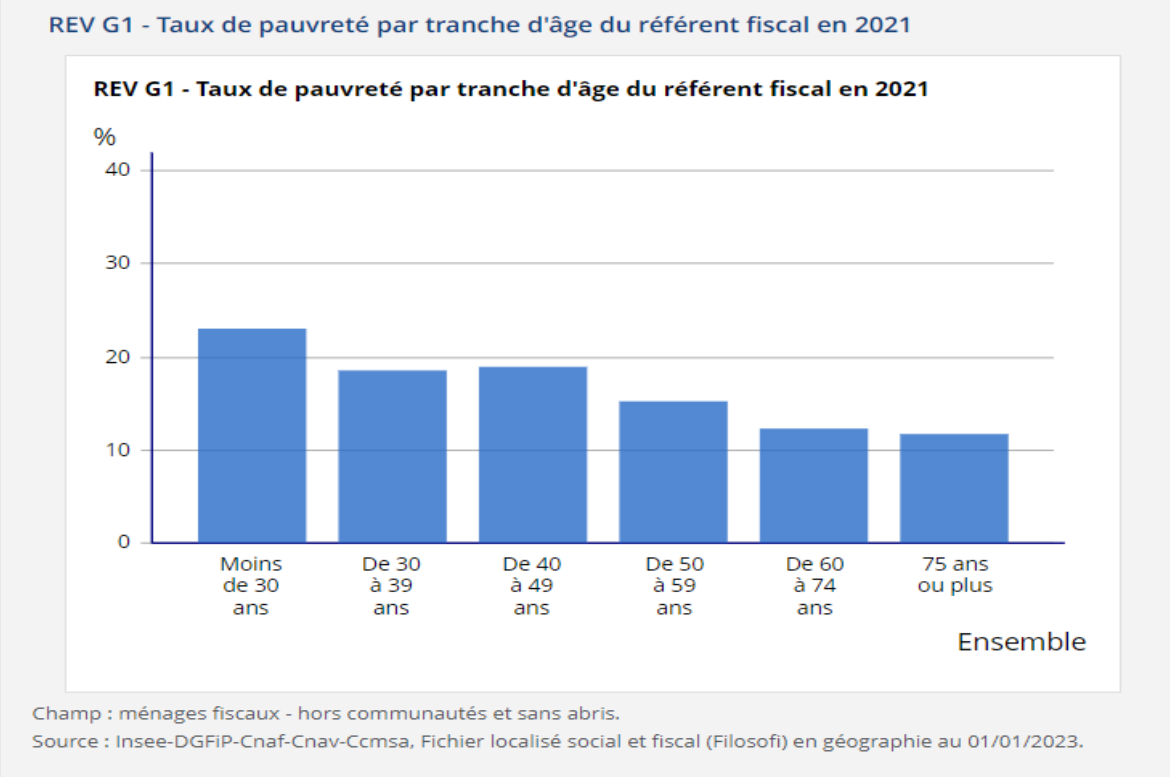

Au 01/01/2023 et selon l'INSEE, la pauvreté frappe surtout les jeunes de - de 30 ans.

Communauté de Communes La Marche Occitane-Val d'Anglin

Logo de 2013 à 2023

Logo depuis 2023

La communauté de communes **« Marche Occitane-Val d'Anglin »** est issue de la fusion de la CDC du Val d'Anglin (7 communes du canton de Bélâbre), créée en novembre 1996 (5 communes au départ rejointes en janvier 2009 par Lignac et Tilly) et de la CDC Marche occitane (10 communes du canton de St-Benoît-du-Sault), créée en décembre 2008. Elle a vu le jour le 1er janvier 2013 et son siège est basé à Lignac.

La géographie

La communauté de communes se trouve dans le sud-ouest du département de l'Indre en bordure de la Vienne, la Haute-Vienne et la Creuse et elle est aussi composée d'un territoire essentiellement rural.

Localisation dans l'Indre.

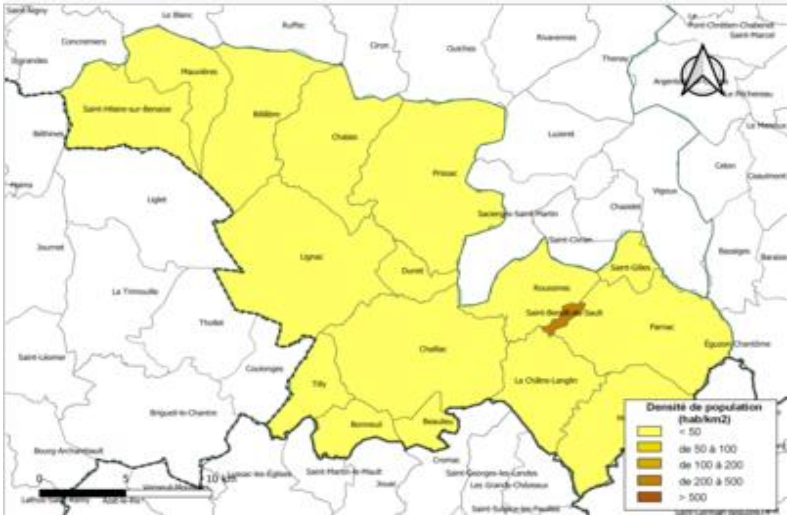

Elle s'étend sur 17 communes du canton de Saint-Gaultier. Elle représente en 2024, une population de 6 659 habitants répartie sur une superficie de 507,8 km2 soit une densité de 12,9 habitants par km2. Chaillac est la seule commune dépassant 1 000 habitants.

La population

Nombre d'habitants par communes

Communes	Population 2021	Population 2024	Superficie	Densité en 2021
Beaulieu	52	53	7,48	7
Bélâbre	924	943	40,14	23
Bonneuil	75	75	11,41	6,6
Chaillac	1 049	1064	59,79	18
Chalais	152	154	39,65	3,8
Dunet	104	107	9,24	11
La Châtre-Langlin	496	504	27,4	18
Lignac	456	472	67,03	6,8
Mauvières	303	306	23,94	13
Mouhet	404	416	32,26	13
Parnac	506	513	46,75	11
Prissac	579	594	62,83	9,2
Roussines	358	364	22,98	16
Saint-Benoît-du-Sault	532	539	1,8	296
Saint-Gilles	94	97	7,68	12
Saint-Hilaire-sur-Benaize	307	311	32,61	9,4
Tilly	143	147	14,77	9,7
Total	**6 534**	**6659**	**507,76 km²**	**12,3 habitants/km²**

Evolution démographique

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	10 673	9 664	8 750	8 236	7 656	7 438	7 140	6 563
Densité moyenne (hab/km²)	21,0	19,0	17,2	16,2	15,1	14,6	14,1	12,9

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2009 au RP2020 exploitations principales.

Évolution et structure de la population en 2020

Intercommunalité-Métropole de CC Marche Occitane - Val d'Anglin (200035137)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	**7 438**	**100,0**	**7 140**	**100,0**	**6 563**	**100,0**
0 à 14 ans	1 045	14,1	917	12,8	732	11,1
15 à 29 ans	733	9,9	756	10,6	660	10,1
30 à 44 ans	1 243	16,7	961	13,5	809	12,3
45 à 59 ans	1 582	21,3	1 525	21,4	1 377	21,0
60 à 74 ans	1 651	22,2	1 786	25,0	1 796	27,4
75 ans ou plus	1 183	15,9	1 195	16,7	1 189	18,1

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2020

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**3 220**	**100,0**	**3 343**	**100,0**
0 à 14 ans	362	11,3	369	11,0
15 à 29 ans	345	10,7	315	9,4
30 à 44 ans	417	13,0	392	11,7
45 à 59 ans	700	21,7	677	20,3
60 à 74 ans	894	27,8	902	27,0
75 à 89 ans	442	13,7	580	17,3
90 ans ou plus	59	1,8	109	3,3
0 à 19 ans	495	15,4	508	15,2
20 à 64 ans	1 609	50,0	1 537	46,0
65 ans ou plus	1 116	34,7	1 298	38,8

Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Selon l'INSEE, nous constatons aussi sur ce territoire, une diminution de la population entre 1968 et 2021 et son vieillissement.
Cependant, les derniers chiffres au 01/01/2024 montrent une légère augmentation de 125 habitants supplémentaires, concentrés principalement sur Bélâbre (+19), Lignac (+16) et Chaillac (+15).
En 2020, la part des jeunes de 0 à 29 ans ne représente seulement que 21,20 % de la population totale quand celle des plus de 60 ans est de 45,48 %.

<u>Nombre et niveau scolaire des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023 sur ce territoire</u>

	Nombre de jeunes accompagnés												Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	
Localisation	F	H		F	H		F	H		F	H		
Bélâbre	0	1	1	4	1	5	4	0	4	0	1	1	11
Chaillac	0	1	1	2	1	3	2	0	2	0	0	0	6
Chalais	0	0	0	2	1	3	1	0	1	0	0	0	4
La Châtre-Langlin	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Lignac	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	3	4
Mauvières	0	0	0	0	1	1	3	2	5	0	0	0	6
Mouhet	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2
Parnac	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1	0	1	5
Prissac	1	0	1	0	0	0	1	1	2	0	0	0	3
Roussines	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Saint-Benoît-du-Sault	1	0	1	4	1	5	0	0	0	1	1	2	8
Saint-Gilles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Saint-Hilaire-sur-Benaize	0	1	1	0	2	2	1	2	3	1	3	4	10
Total	**2**	**4**	**6**	**13**	**9**	**22**	**16**	**8**	**24**	**5**	**7**	**12**	**64**

	Nombre de jeunes accompagnés															Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	
Localisation	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
Bélâbre	0	0	0	4	0	4	3	1	4	0	0	0	1	2	3	11
Chaillac	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2	2	4	6
Chalais	0	0	0	1	1	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	4
La Châtre-Langlin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Lignac	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	2	2	4
Mauvières	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	1	2	2	4	6
Mouhet	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
Parnac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	5	5
Prissac	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3
Roussines	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	2
Saint-Benoît-du-Sault	0	0	0	2	1	3	0	0	0	0	0	0	4	1	5	8
Saint-Gilles	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Saint-Hilaire-sur-Benaize	0	0	0	1	1	2	0	3	3	1	3	4	0	1	1	10
Total	2	1	3	11	4	15	6	5	11	3	4	7	14	14	28	64

Sur ces 64 jeunes accompagnés par la ML, plus de la moitié d'entre eux sont non diplômés (54,68%)

- 28 n'ont aucun diplôme (43,75 %)
- 7 ont un niveau infra V (10,93 %)

Le réseau routier/transports

<u>Les différents moyens de transports</u>

Dépourvu de réseau ferroviaire, ce territoire est desservi par les lignes de Bus Rémi
Le réseau comprend :

↳ Une ligne régulière (ligne L)

↳ Un service de transport Rémi + à la demande, qui permet une desserte de toutes les communes avec une prise en charge à domicile (selon les itinéraires définis) par le biais d'une réservation jusqu'à la veille du déplacement.

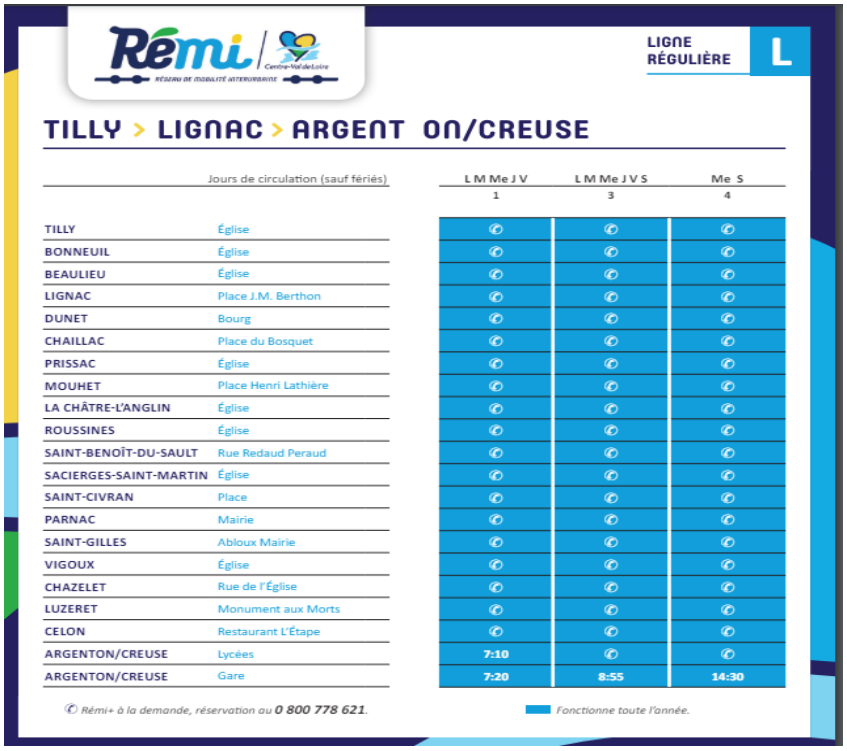

Rémi

LIGNE RÉGULIÈRE **L**

TILLY > LIGNAC > ARGENT ON/CREUSE

	Jours de circulation (sauf fériés)	L M Me J V 1	L M Me J V S 3	Me S 4
TILLY	Église	✆	✆	✆
BONNEUIL	Église	✆	✆	✆
BEAULIEU	Église	✆	✆	✆
LIGNAC	Place J.M. Berthon	✆	✆	✆
DUNET	Bourg	✆	✆	✆
CHAILLAC	Place du Bosquet	✆	✆	✆
PRISSAC	Église	✆	✆	✆
MOUHET	Place Henri Lathière	✆	✆	✆
LA CHÂTRE-L'ANGLIN	Église	✆	✆	✆
ROUSSINES	Église	✆	✆	✆
SAINT-BENOÎT-DU-SAULT	Rue Redaud Peraud	✆	✆	✆
SACIERGES-SAINT-MARTIN	Église	✆	✆	✆
SAINT-CIVRAN	Place	✆	✆	✆
PARNAC	Mairie	✆	✆	✆
SAINT-GILLES	Abloux Mairie	✆	✆	✆
VIGOUX	Église	✆	✆	✆
CHAZELET	Rue de l'Église	✆	✆	✆
LUZERET	Monument aux Morts	✆	✆	✆
CELON	Restaurant L'Étape	✆	✆	✆
ARGENTON/CREUSE	Lycées	7:10	✆	✆
ARGENTON/CREUSE	Gare	7:20	8:55	14:30

✆ Rémi+ à la demande, réservation au **0 800 778 621**.

Fonctionne toute l'année.

↳ Des lignes de transports scolaires gratuites

Parnac bénéficie d'un accès direct à l'autoroute A20.

<u>Part des moyens de transport utilisés.</u>
Dans cette zone rurale, la voiture reste aussi majoritaire pour les déplacements car **78,60 %** des personnes l'utilisent pour se rendre au travail.

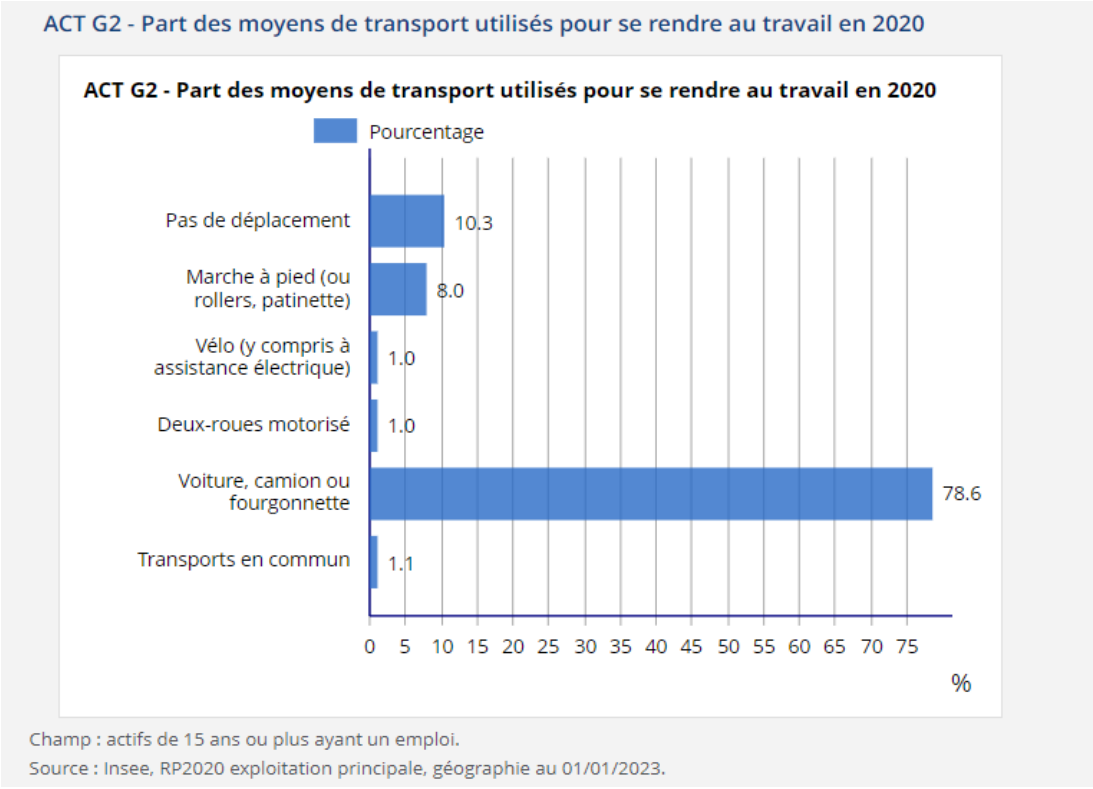

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2020 exploitation principale, géographie au 01/01/2023.

Moyens de transport et mobilité des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés															
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Total
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
Aucun	0	0	0	2	2	4	3	0	3	2	0	2	7	6	13	22
Automobile	2	1	3	8	2	10	2	5	7	0	1	1	2	4	6	27
Autre	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1	2	0	2	5
Cyclomoteur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	2	3	4
Transport en commun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	3
Vélo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1	2	4
Total	2	1	3	11	4	15	6	5	11	3	4	7	14	14	28	64

	Nombre de jeunes accompagnés								Total
Localisation	-	Aucun	Canton	Département	Départements limitrophes	France	Non précisé	Région	Ville	
Bélâbre	1	0	0	5	0	0	0	1	4	11
Chaillac	0	3	0	2	0	0	0	0	1	6
Chalais	0	1	1	0	0	1	0	0	1	4
La Châtre-Langlin	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Lignac	0	0	0	0	0	1	1	0	2	4
Mauvières	1	0	0	2	0	0	0	1	2	6
Mouhet	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2
Parnac	0	1	0	0	0	0	0	0	4	5
Prissac	0	0	0	0	0	1	0	0	2	3
Roussines	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Saint-Benoît-du-Sault	0	1	2	1	0	0	0	0	4	8
Saint-Gilles	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Saint-Hilaire-sur-Benaize	0	0	1	2	1	0	0	0	6	10
Total	2	6	6	14	1	3	1	2	29	64

Sur 64 jeunes accompagnés, 22 n'ont aucun moyen de transport pour se déplacer, soit 34 %.

Cependant, **42,18 %** des jeunes suivis par la MLIS possèdent une voiture contre 27 % pour les jeunes relevant de l'EPCI d'Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse. On peut en conclure que l'absence des transports sur ce territoire, incitent les jeunes à passer le permis B et détenir un véhicule pour se déplacer.

En revanche, **45,31 %** de ces jeunes ne souhaitent pas bouger au-delà de leur ville et seulement 4,68 % acceptent d'utiliser les transports en commun.

L'économie

Nombre d'unités légales et d'établissements en 2021

Intercommunalité-Métropole de CC Marche Occitane - Val d'Anglin (200035137)

DEN T3 - Nombre d'unités légales par secteur d'activité au 31 décembre 2020

	Nombre	%
Ensemble	**437**	**100,0**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	41	9,4
Construction	85	19,5
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	115	26,3
Information et communication	9	2,1
Activités financières et d'assurance	8	1,8
Activités immobilières	13	3,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	73	16,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	43	9,8
Autres activités de services	50	11,4

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2022.

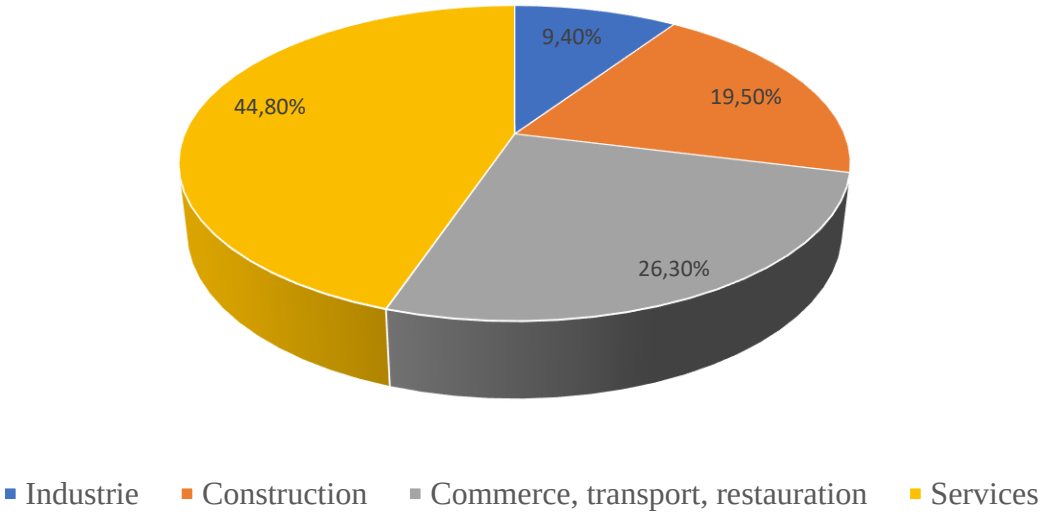

En 2021, 437 établissements sont recensés sur la CC Marche Occitane -Val d'Anglin et son économie repose essentiellement sur les services (44,8%).
Hors établissements publics, le tissu économique repose aussi sur des TPE et PME.

Les premiers employeurs sont :

VETO-PHARMA (Chaillac)
Laboratoire pharmaceutique vétérinaire *(75 salariés)*

DUVAL Martial (Bélâbre)
Entreprise de BTP -rénovation du patrimoine ancien *(55 salariés)*

AUMINI et fils (La Châtre Langlin)
Transport routier de marchandises *(30 salariés)*

RIDIRA Mathieu Guenant (Chaillac)
Entreprise de travaux de menuiserie métallique et serrurerie *(12 salariés)*

Agri concept (Bélâbre)
Entreprise d'étude et installation de matériel d'irrigation *(10 salariés)*

Gers Equipement (sitram), (Saint-Benoît-du-Sault)
Entreprise de logistique et stockage *(10 salariés)*

➢ **GEODE** (Roussines),
Organisme de sélection ovine et commercialisation des reproductions ovins *(10 salariés)*

Très attaché à la qualité de son environnement, ce territoire se veut être une vitrine des énergies renouvelables car un parc photovoltaïque de 12 ha et 20 000 panneaux est implanté sur la commune de Chaillac.

Il a aussi 2 spécificités :

- L'Espace de Valorisation des Abeilles (EVA) qui a pour but de contribuer à la valorisation et au développement de l'apiculture et apporter des solutions aux problématiques de santé des abeilles.

- GEODE qui est un Organisme de Sélection National dont les missions sont l'amélioration génétique et sauvegarde des races, l'évaluation des reproducteurs performante et appui technique aux éleveurs, service vente national et export à l'international.

Le chômage

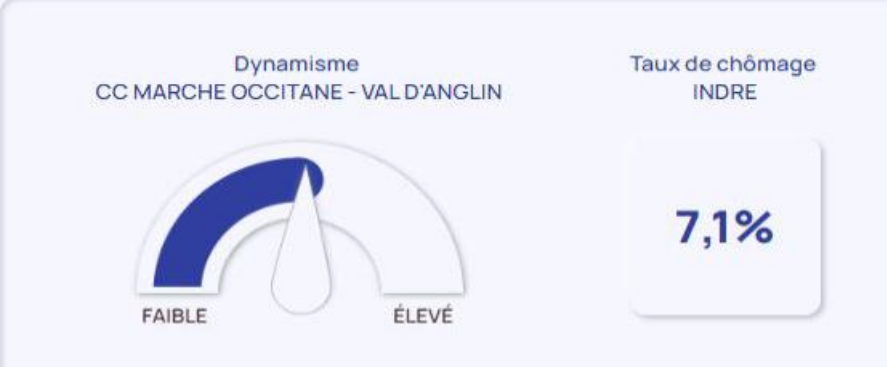

Demandeurs d'emploi (catégorie A, B, C)

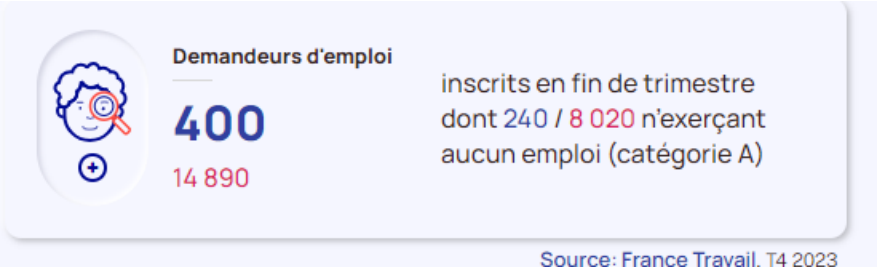

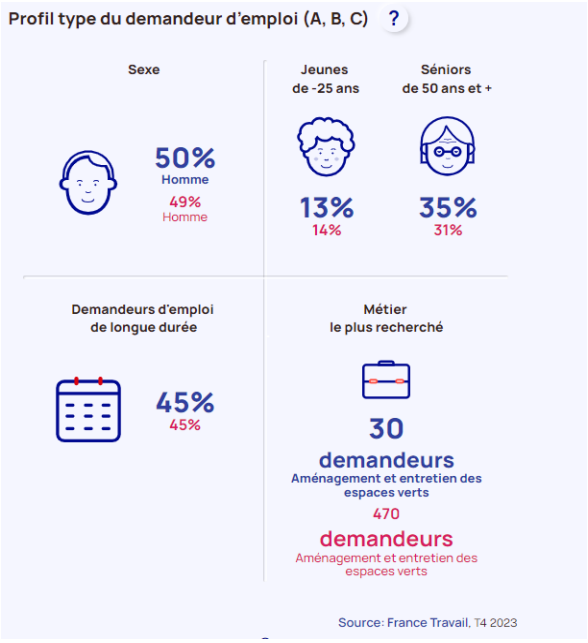

Sur les 14 890 demandeurs d'emploi (Cat. A, B, C) de l'Indre au dernier trimestre 2023, 400 relèvent de cette CC, soit 2,68 %.

Le profil type du demandeur d'emploi (sexe, jeunes, DE de longue durée) est sensiblement identique à celui du département.

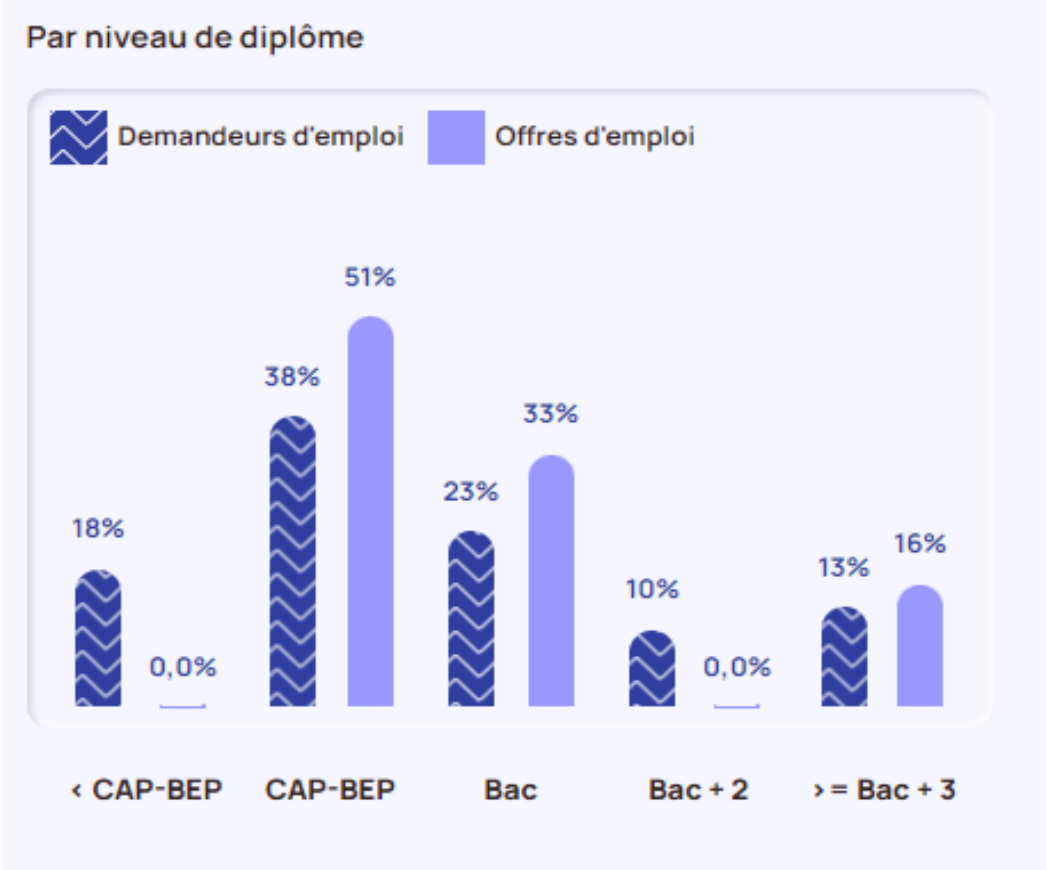

Selon France Travail, au 4ème trimestre 2023, aucune offre d'emploi n'a été enregistrée pour les demandeurs d'emploi ayant un niveau inférieur au CAP/BEP et aucune, pour ceux titulaires d'un bac + 2.

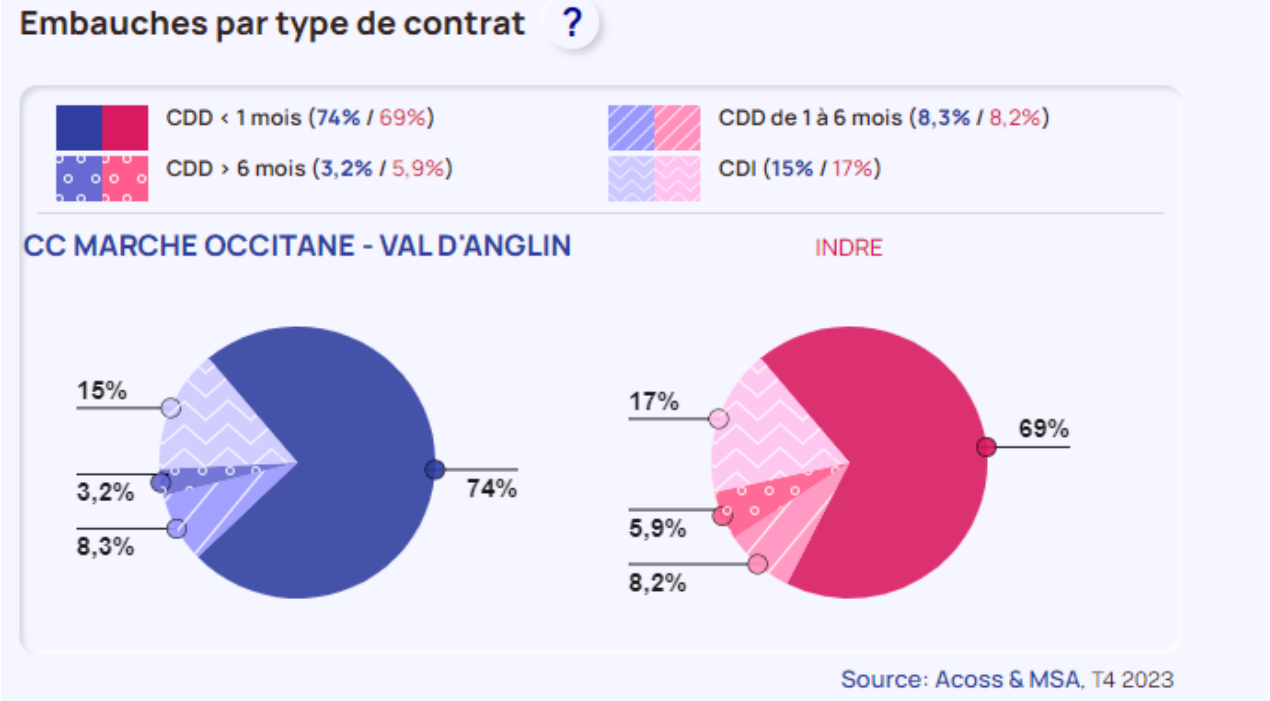

74% des embauches sur ce territoire, se font principalement en CDD < 1 mois, contre 69% pour le département. Quant aux CDI, ils représentent 15% des embauches, équivalant aux 17% pour l'Indre.

La pauvreté

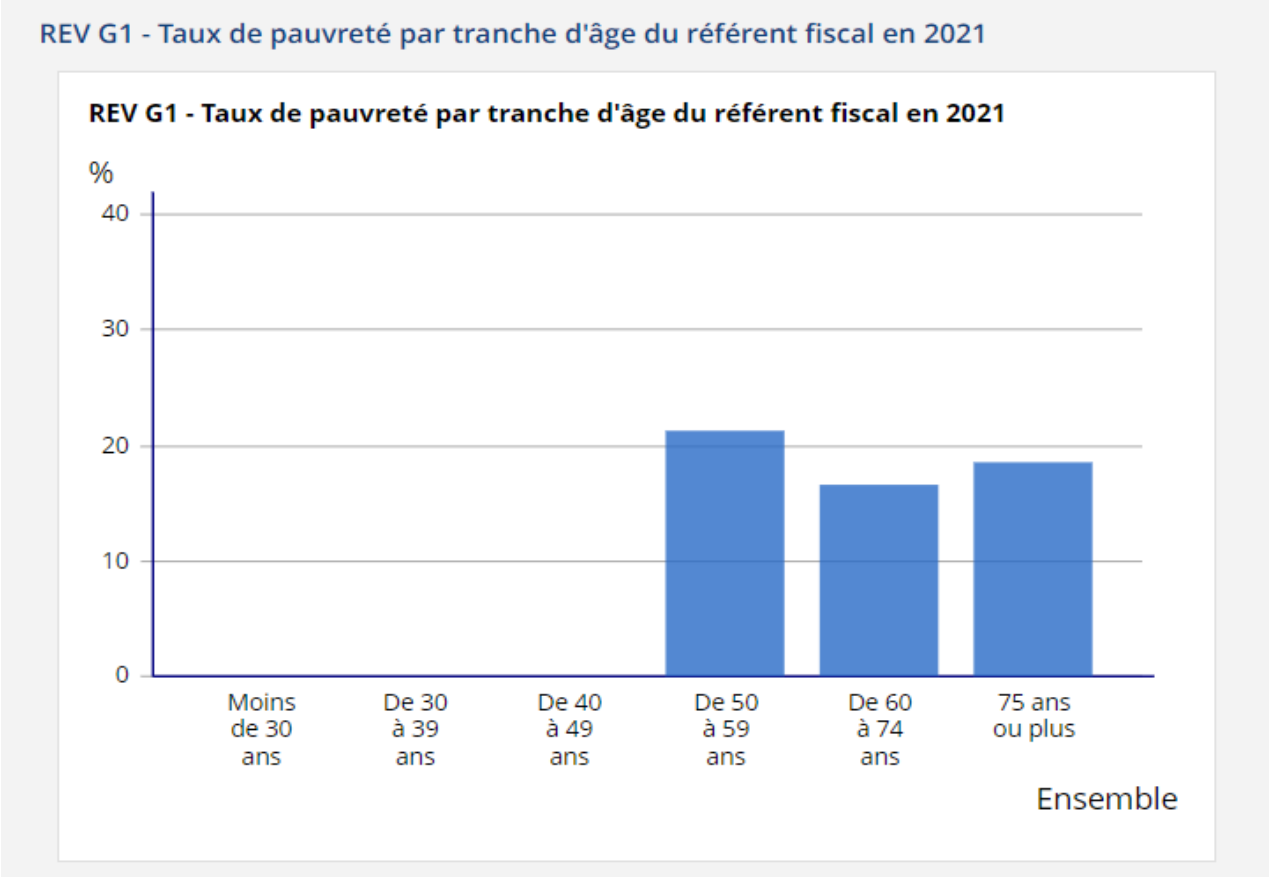

Au 01/01/2023, l'INSEE ne connaissait pas le taux de pauvreté des personnes âgées de moins de 50 ans mais pour les jeunes accompagnés par la MLIS, 45 sur 62 ne disposaient d'aucune ressource au 31/12/2023, soit **70,31 %.**
Sur ces 45 jeunes, 29 sont des jeunes non diplômés, **soit 64%.**

	Nombre de jeunes accompagnés						Total
Localisation	0	0 - 300 €	300 - 600 €	600 - 1000 €	> 1000 €	Non renseigné	
Bélâbre	7	1	0	0	2	1	11
Chaillac	4	0	1	1	0	0	6
Chalais	4	0	0	0	0	0	4
La Châtre-Langlin	2	0	0	0	0	0	2
Lignac	4	0	0	0	0	0	4
Mauvières	4	0	1	1	0	0	6
Mouhet	2	0	0	0	0	0	2
Parnac	4	0	0	0	1	0	5
Prissac	2	0	1	0	0	0	3
Roussines	1	0	0	1	0	0	2
Saint-Benoît-du-Sault	7	0	0	0	1	0	8
Saint-Gilles	0	0	0	0	0	1	1
Saint-Hilaire-sur-Benaize	4	1	0	1	0	4	10
Total	**45**	**2**	**3**	**4**	**4**	**6**	**64**

	Nombre de jeunes accompagnés															Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	
Ressources financières	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
0	1	0	1	6	3	9	4	2	6	2	3	5	11	13	24	45
0 - 300 €	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2
300 - 600 €	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	3
600 - 1000 €	0	0	0	0	1	1	1	0	1	1	1	2	0	0	0	4
> 1000 €	0	0	0	2	0	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	4
Non renseigné	0	1	1	2	0	2	0	2	2	0	0	0	0	1	1	6
Total	**2**	**1**	**3**	**11**	**4**	**15**	**6**	**5**	**11**	**3**	**4**	**7**	**14**	**14**	**28**	**64**

Nous pouvons en conclure que la pauvreté touche aussi les jeunes sur ce territoire.

3.1.5 Antenne de La Châtre

Le pays de La Châtre en Berry

Une structure publique : Le Syndicat mixte [6]

Le syndicat mixte du Pays de La Châtre en Berry, créé en 1996, est le statut juridique du Pays. Il est l'organe de représentation des élus locaux au sein du Pays.

Ses compétences

Le Pays élabore et applique une politique commune de développement et d'aménagement global et durable. Il réalise des études et des diagnostics nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'actions. C'est un espace de concertation, de programmation et de contractualisation reconnu.

- Il coordonne des projets sur le territoire au sein d'une stratégie transversale (Agenda 21)
- Il met en œuvre des programmes de financement divers (Contrat régional, Programme européen LEADER, mesures agro-environnementales et climatiques, OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), COT ENR (Contrat d'Objectif Territorial Energie Renouvelable,).
- Il mène des actions d'intérêt général à l'échelle du territoire (Contrat Local de Santé, SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), étude mobilité, itinéraires cyclables, projet de PNR Sud Berry)

Le territoire du pays [7]

Situé dans le sud du département de l'Indre, sa superficie s'étend sur 1204 km². Le Pays de la Châtre en Berry, compte 28 334 habitants, soit 24 hab/km², il s'étend sur un périmètre de 51 communes réparties sur 2 cantons (Neuvy Saint Sépulcre, La Châtre). Tant par ses paysages que par ses structures agricoles, économiques et sociales, il constitue un véritable bassin de vie répertorié par l'INSEE.

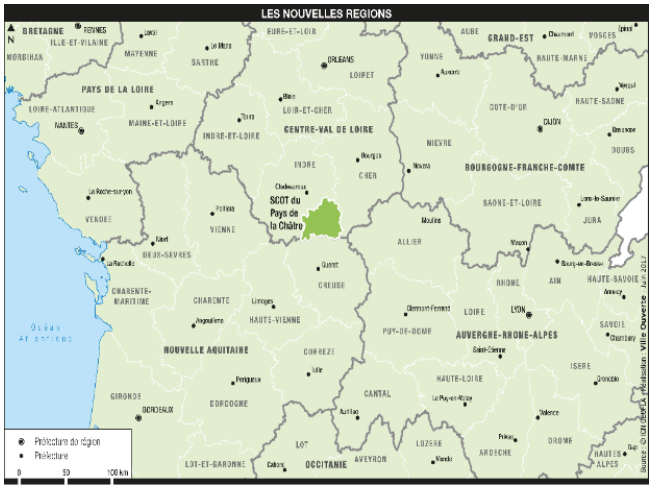

Un cadre de vie de qualité

- Une bonne desserte routière, avec un réseau routier en bon état et une proximité des autoroutes A20 et A71.
- Un environnement préservé, un patrimoine bâti riche et varié, des sites naturels, un bocage identitaire.
- Une vie locale dynamique, plus de 500 associations et une richesse culturelle de renommée internationale (George Sand, Chopin, festivals de musique).

[6] https://www.pays-lachatre-berry.com/syndicat-mixte/
[7] https://www.pays-lachatre-berry.com/pays-territoire/

Des potentiels économiques à développer

- Un artisanat dynamique,
- Une agriculture de qualité tournée vers l'élevage extensif,
- Le tourisme,
- La santé,
- La filière bois énergie

Le travail du Pays s'appuie sur un document de référence, l'Agenda 21 du territoire qui se compose d'un diagnostic territorial et des axes stratégiques de développement durable.

Situation géographique [8]

Situé au Sud-Est du Département de l'Indre, le Pays de La Châtre en Berry est un nœud de communication entre le réseau autoroutier avec :

Deux accès à l'A20

- Direction Paris par Châteauroux 35 km (30 mn - autoroute gratuite jusqu'à Vierzon)
- Direction Toulouse par Argenton 40 km (30 mn - autoroute gratuite)

Un accès à l'A75

Direction Paris ou Clermont-Ferrand

par Saint-Amand Montrond 45 km (35 mn)

Et le réseau routier avec :

- D 927 en direction de Poitiers (à 120 km - 1h40 mn)
- D 940 en direction de Bourges (à 70 km - 45 mn)
- D 940 en direction de Guéret (à 60 km - 40 mn)
- D 943 en direction de Châteauroux (à 35 km - 30 mn)
- D 943 en direction de Montluçon (à 70 km - 45 mn)
- D940 en direction de Limoges (à 140 km - 1h15 mn)

De plus, le Pays de La Châtre en Berry se situe à proximité :

- De l'aéroport de Châteauroux, spécialisé dans le fret de marchandises et la maintenance aéronautique,
- De la gare de Châteauroux qui sera bientôt desservie par le train pendulaire (Paris Orléans Limoges Toulouse) rapprochant le Pays aussi bien de la région parisienne que de Toulouse,
- Du nœud ferroviaire que constitue Vierzon, dont l'activité fret et stockage de marchandises va être développée en lien avec la zone portuaire de Nantes

Emploi

Le Pays de La Châtre en Berry est un véritable bassin de vie et d'emploi reconnu par l'INSEE, au même titre que Châteauroux, Issoudun et Argenton sur Creuse, qui s'organise autour de la ville centre La Châtre, Sous-Préfecture et centre administratif du territoire (avec la présence de l'hôtel des finances, 1 lycée, 1 centre de tri de la poste...).

[8] https://www.pays-lachatre-berry.com/pays-territoire/situation-geographique.html

Le Pays en actions [9]

Un territoire qui s'investit pour ses habitants dans les domaines de l'environnement, l'agriculture, l'habitat, l'économie, du tourisme, ... aux côtés des collectivités (communes et communautés de communes) et des associations locales.

Les actions en cours
MOBILITE : Territoire de nouvelles mobilités durables
LEADER : Programme 2014-2022
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
Itinéraires à vélo
COT ENR : Contrat Objectif Territorial Energie Renouvelable
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
C.R.S.T. : Contrat Régional de Solidarité Territoriale
A vos ID (ID en Campagne)
OPAH : Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat
Les actions terminées
TVB : Trame verte et Bleue
Contrat régional 3G : Contrat Régional de 3ème Génération
Opérations "hameaux remarquables"
Opération "zéro pesticide"

Communes adhérentes [10]

Il s'étend sur 3 communautés de communes qui couvrent entièrement le territoire :

- La Châtre/Sainte-Sévère-sur-Indre (janvier 2002) 30 communes
- Val de Bouzanne (janvier 2007) 9 communes
- La marche berrichonne (janvier 2009) 12 communes

[9] https://www.pays-lachatre-berry.com/actions/actions-du-pays.html
[10] https://www.pays-lachatre-berry.com/pays-territoire/communes-adherentes.html

La géographie

La communauté de communes se trouve dans le sud-est du département et dispose d'une superficie de 642,80 km². Elle s'étend sur 30 communes, dont 26 dans le canton de La Châtre et 4 dans le canton de Neuvy-Saint-Sépulchre.

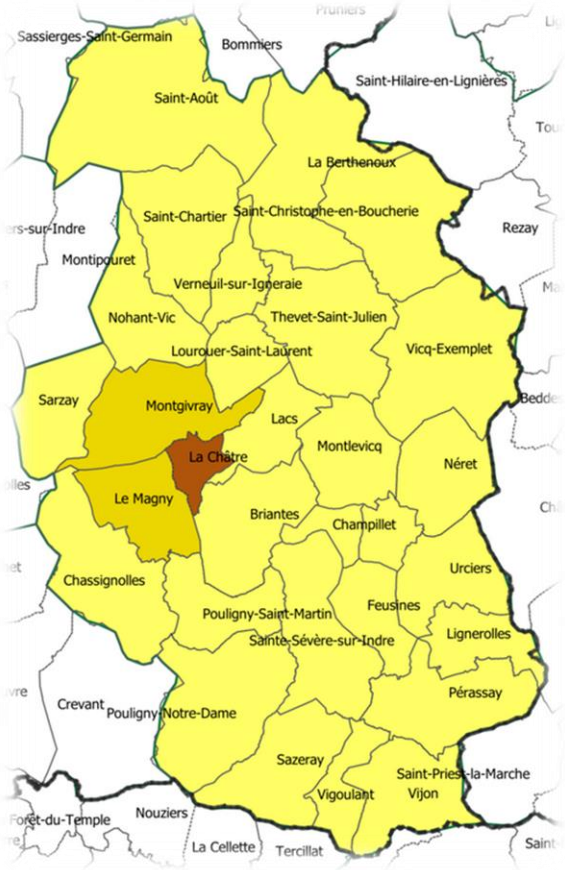

La population

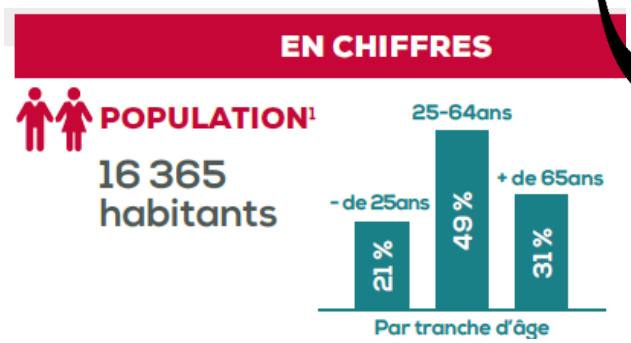

<u>La population par communes</u>

Les communes de La Châtre, Lacs, Briantes, Montgivray et Le Magny en regroupent près de 7908 habitants, soit 48.79% de la population intercommunale quand les 25 communes restantes accueillent 51.21% de la population.

Ci-après, tableau de l'évolution démographique sur la CDC La Châtre-Ste Sévère :

On constate une perte quasi-constante de population entre 1968 et 2020 (3 844 hab en 52 ans).

41.3% de la population de la CDC a + de 60 ans (Insee 2020) contre 19% de la population dans l'Indre. Il s'agit d'un marqueur de vieillissement de la population qui s'inscrit dans une tendance nationale.

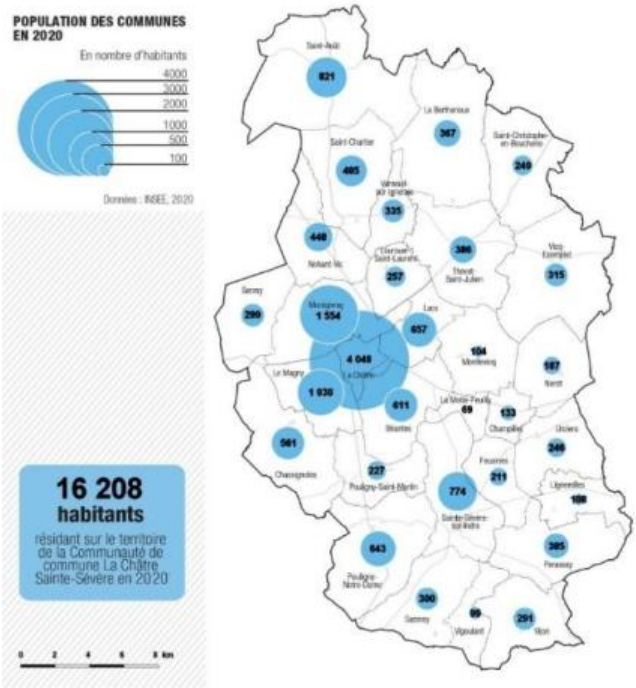

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km^2)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km^2)
La Châtre (siège)	36046	Castrais	6,06	4 034 (2021)	666
La Berthenoux	36017	Bertheloniens	39,82	363 (2021)	9,1
Briantes	36025	Briantais	23,12	603 (2021)	26
Champillet	36038	Champillois	6,94	129 (2021)	19
Chassignolles	36043	Chassignollais	29,94	547 (2021)	18
Feusines	36073	Feusinois	12,49	210 (2021)	17
Lacs	36091	Lacubusiens	13,46	657 (2021)	49
Lignerolles	36095		13	110 (2021)	8,5
Lourouer-Saint-Laurent	36100		11,21	254 (2021)	23
Le Magny	36109		17,84	1 025 (2021)	57
Montgivray	36127	Montgivrains	25,48	1 556 (2021)	61
Montlevicq	36130	Lévicomontains	18,79	104 (2021)	5,5
La Motte-Feuilly	36132		5,68	82 (2021)	14
Néret	36138	Néretois	19,05	188 (2021)	9,9
Nohant-Vic	36143	Nohantais	21,25	445 (2021)	21
Pérassay	36156	Pérassayens	24,19	400 (2021)	17
Pouligny-Notre-Dame	36163		33,75	639 (2021)	19
Pouligny-Saint-Martin	36164		15,66	230 (2021)	15
Saint-Août	36180	Saint-Aygulphins	54,11	816 (2021)	15
Saint-Chartier	36184	Cartériens	27,52	475 (2021)	17
Saint-Christophe-en-Boucherie	36186		26,89	241 (2021)	9
Sainte-Sévère-sur-Indre	36208	Sévérois	26,03	775 (2021)	30
Sarzay	36210		18,3	298 (2021)	16
Sazeray	36214		22,69	301 (2021)	13
Thevet-Saint-Julien	36221		30,94	391 (2021)	13
Urciers	36227	Urciérois	19,02	243 (2021)	13
Verneuil-sur-Igneraie	36234		9,84	335 (2021)	34
Vicq-Exemplet	36236	Vicquois	38,74	313 (2021)	8,1
Vigoulant	36238		9,71	99 (2021)	10
Vijon	36240	Vijonais	21,26	288 (2021)	14

La CDC compte en 2021, une population de 16 151 habitants, pour 16 566 habitants en 2024.

Evolution démographique

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
20 052	18 583	17 973	17 360	17 111	17 291	17 227	16 673

Nombre retenu à partir de 1968 : population sans doubles comptes.
Les données mentionnées ci-dessus sont établies à périmètre géographique constant, dans la géographie en vigueur au 1er janvier 2019.
(Source : INSEE RGP 2016[5])

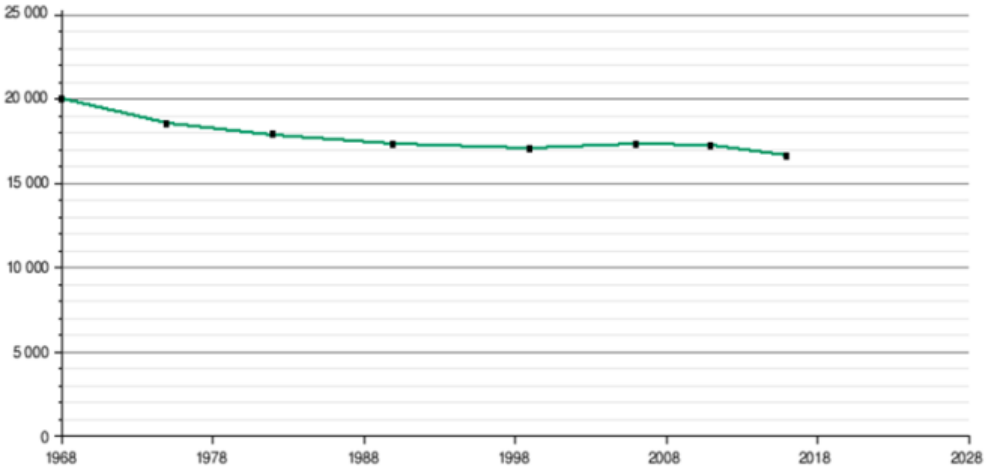

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	**17 366**	**100,0**	**16 928**	**100,0**	**16 208**	**100,0**
0 à 14 ans	2 516	14,5	2 348	13,9	2 057	12,7
15 à 29 ans	2 008	11,6	1 896	11,2	1 856	11,5
30 à 44 ans	2 933	16,9	2 549	15,1	2 213	13,7
45 à 59 ans	3 925	22,6	3 680	21,7	3 399	21,0
60 à 74 ans	3 312	19,1	3 694	21,8	4 077	25,2
75 ans ou plus	2 673	15,4	2 761	16,3	2 607	16,1

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

On dénombre 11.5 % de jeunes de 15-29 ans dans la CDC.

En 2020, une grande majorité de personnes vit seule (40.7%) ou est en couple sans enfant (31.9%).
On est face à une augmentation de la solitude et de l'isolement.

Les couples avec enfants diminuent. Ils représentent en 2020 17.9 % des ménages, contre 19.7% dans l'Indre, et 22.3 % en 2008, au profit du nombre de famille monoparentale.
Il y a de ce fait très peu de grandes familles.

Age et niveau scolaire des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023 sur ce territoire

	Nombre de jeunes accompagnés												Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	
Localisation	F	H		F	H		F	H		F	H		
Briantes	0	1	1	2	1	3	4	3	7	0	0	0	11
Champillet	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	3
Chassignolles	0	0	0	1	3	4	7	7	14	0	1	1	19
Feusines	0	0	0	1	1	2	0	2	2	0	0	0	4
La Berthenoux	0	0	0	1	5	6	2	0	2	0	0	0	8
La Châtre	5	1	6	33	29	62	38	50	88	5	5	10	166
Lacs	0	2	2	2	5	7	3	2	5	0	1	1	15
Le Magny	0	0	0	5	5	10	2	2	4	0	0	0	14
Lourouer-Saint-Laurent	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Montgivray	0	1	1	4	7	11	9	7	16	0	1	1	29
Montlevicq	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Nohant-Vic	1	0	1	1	2	3	3	2	5	0	0	0	9
Néret	0	0	0	1	1	2	0	1	1	0	0	0	3
Pouligny-Notre-Dame	0	0	0	0	1	1	3	1	4	1	0	1	6
Pouligny-Saint-Martin	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
Pérassay	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Saint-Août	0	0	0	3	4	7	2	2	4	1	0	1	12
Saint-Chartier	0	0	0	3	2	5	4	2	6	0	1	1	12
Saint-Christophe-en-Boucherie	0	0	0	1	1	2	2	0	2	0	0	0	4
Sainte-Sévère-sur-Indre	1	0	1	4	4	8	2	3	5	0	0	0	14
Sarzay	0	0	0	1	0	1	0	3	3	0	0	0	4
Sazeray	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Thevet-Saint-Julien	0	0	0	2	1	3	1	1	2	0	0	0	5
Urciers	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	0	0	3
Verneuil-sur-Igneraie	0	0	0	1	3	4	1	0	1	0	0	0	5
Vicq-Exemplet	0	0	0	1	0	1	1	4	5	0	0	0	6
Vijon	0	1	1	1	0	1	3	0	3	0	1	1	6
Total	**7**	**6**	**13**	**71**	**77**	**148**	**90**	**95**	**185**	**7**	**10**	**17**	**363**

La majorité des jeunes accompagnés sur ce territoire sont âgés de plus de 18 ans, avec une part plus importante des 22-25 ans, avec 50.96%, soit la moitié.

Le réseau routier

La CDC ne dispose pas d'autoroute à proximité. Elle est composée essentiellement de routes nationales et départementales.

Les villes de taille moyenne les plus proches se situent comme suit :

- Châteauroux : 40 minutes
- Issoudun : 45 minutes
- Bourges : 1heure
- Montluçon : 1heure
- Guéret : 50 minutes

Le train SNCF

Les gares SNCF les plus proches se situent à Châteauroux, Argenton et Issoudun. Il est nécessaire de prendre un bus du réseau Rémi pour atteindre les deux premières, tandis que le réseau inexistant pour rejoindre Issoudun.

Les lignes de Bus Rémi

Le réseau comprend :

↳Des lignes régulières

↳Des transports à la demande

↳Des lignes scolaires gratuites

LIGNE F

CULAN > La Châtre > CHÂTEAUROUX

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE								PÉRIODE SCOLAIRE
		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V. S.	L. Ma. Me. J. V. S.	D. & jours fériés	D. & jours fériés	D. & jours fériés	V.
NOTES										(*)
CULAN	Abri Bus		✆		✆					
SAINT-MAUR	Le Mas		✆		✆					
CHÂTEAUMEILLANT	Place de l'Église	✆	✆	✆	✆	✆				
NÉRET	Mairie	✆	✆	✆	✆	✆				
CHAMPILLET	Bourg	✆	✆	✆	✆	✆				
URCIERS	Bourg	✆	✆	✆	✆	✆				
FEUSINES	Bourg	✆	✆	✆	✆	✆				
LA MOTTE-FEUILLY	Cimetière	✆	✆	✆	✆	✆				
PÉRASSAY	Bourg	✆	✆	✆	✆	✆				
POULIGNY-SAINT-MARTIN	Mairie	✆	✆	✆	✆	✆				
POULIGNY-NOTRE-DAME	Église	✆	✆	✆	✆	✆				
SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE	Place du Champ de Foire	✆	✆	✆	✆	✆				
LIGNEROLLES	Église	✆	✆	✆	✆	✆				
BRIANTES	Mairie	✆	✆	✆	✆	✆				
MONTLEVICQ	Mairie	✆	✆	✆	✆	✆				
LACS	Église	✆	✆	✆	✆	✆				
LA CHÂTRE	Place du Champ de Foire	06:34	✆	10:15	✆	✆	13:50	17:55	19:15	17:05
MONTGIVRAY	Rue Pierre-Bordat	06:44	✆	10:20	✆	✆	13:55	18:00	19:20	17:10
NOHANT-VIC	D943	06:50	✆	10:25	✆	✆	14:00	18:05	19:25	17:15
	Monument aux Morts	06:55	✆	10:30	✆	✆	14:05	18:10	19:30	17:20
SARZAY	Église		✆		✆	✆		✆		
MONTIPOURET	Mairie		✆		✆	✆		✆		
MERS-SUR-INDRE	Place de l'Église		✆		✆	✆		✆		
TRANZAULT	Inters. D19/D38		✆		✆	✆		✆		
LYS-SAINT-GEORGES	Église		✆		✆	✆		✆		
CHÂTEAUROUX	Gaston-Petit	07:15	✆		✆	✆				
	Schumann	07:19	✆		✆	✆				
	Gare Routière	07:25	08:35	11:00	14:15	18:50	14:35	19:00	20:00	17:50
Numéro de voyage		F1	F2	F3	F4	F6	F7	F8	F9	F5

✆ Horaires desservis sur réservation au 0 806 70 33 33.

(*) Fonctionne également les veilles de fête et le jour précédant les vacances scolaires.

LIGNE J

LA CHÂTRE > ARGENTON-SUR-CREUSE

JOURS DE CIRCULATION (sauf jours fériés)		TOUTE L'ANNÉE	
		Ma. V.	Ma. V.
NOTES			
LA CHÂTRE	Place du Champ de Foire	✆	✆
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	Place du Champ de Foire	✆	✆
CLUIS	Place du Champ de Foire	✆	✆
ORSENNES	Église	✆	✆
POMMIERS	Bourg	✆	✆
BADECON-LE-PIN	Église	✆	✆
MALICORNAY	Église	✆	✆
CHAVIN	Bourg	✆	✆
LE MENOUX	Mairie	✆	✆
LE PÊCHEREAU	Église	✆	✆
ARGENTON-SUR-CREUSE	Gare Routière	08:30	13:45
Numéro de voyage		J1	J3

Autres moyens de transports

Kavélo [11] : Service de location de Vélos à Assistance électrique

Kavelo

Le Pays de La Châtre en Berry a récemment acquis une flotte de 15 vélos à assistance électrique (VAE) qu'il met à la disposition des usagers du territoire depuis l'été 2022.

Ces vélos sont répartis sur les trois communautés de communes et disponibles à la location de la demi-journée au mois. La location est gérée par des partenaires locaux assurant le rôle de points-relais sur les communes de Crozon-sur-Vauvre, Nohant-Vic et Neuvy-Saint-Sépulcre.

Mobil' Pro Solidaire : location d'un véhicule à moindre coût

Sur ce territoire, ce service est accessible au sein de l'association intermédiaire Pégase 36, située dans la zone industrielle des Ribattes sur la commune de Montgivray.

Le coût de la location est de 3€/jour. Elle doit intervenir dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, c'est à dire pour se rendre à un entretien d'embauche, un rendez-vous médical, une démarche administrative à effectuer hors commune….

La location peut également intervenir pour se rendre au travail, mais doit rester ponctuelle. En effet, le but est que le véhicule soit disponible pour le plus grand nombre. Le temps de location ne peut donc excéder 3 semaines.

[11] https://www.pays-lachatre-berry.com/actions/etude-mobilite.html

Transport solidaire [12] : Service de Mobilité Solidaire

Durant l'été 2022, le Pays de La Châtre en Berry a lancé son dispositif de Transport Solidaire en collaboration avec Familles Rurales et la Croix-Rouge mobilité.
Ce service, rendu aux habitants des 51 communes du Pays, a pour objectif de faciliter la mobilité des personnes isolées, en situation de précarité, avec peu de ressources financières et sans moyen de transport.
Le Transport Solidaire va bien au-delà d'un transport d'un point A à un point B : c'est également l'occasion de rompre l'isolement et de créer un lien social. C'est une solution de mobilité durable qui tente de répondre efficacement aux problématiques de mobilité rencontrées par certains habitants de nos territoires.

<u>Part des moyens de transports utilisés</u>

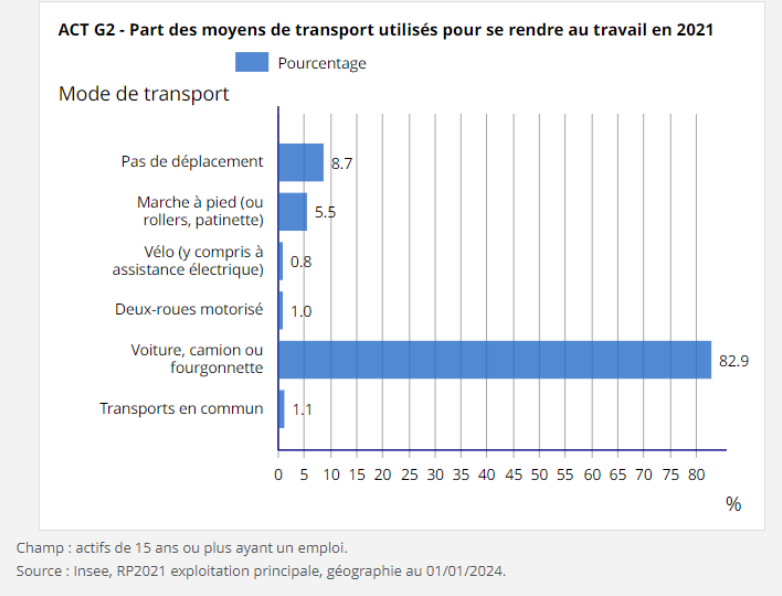

Le principal moyen de transport utilisé reste la voiture personnelle.

[12] https://www.pays-lachatre-berry.com/actions/etude-mobilite.html

Moyens de transport des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés															Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
Aucun	2	1	3	6	8	14	7	8	15	12	8	20	9	8	17	69
Automobile	11	9	20	33	19	52	10	14	24	5	3	8	3	10	13	117
Autre	2	1	3	17	5	22	12	4	16	15	12	27	12	16	28	96
Cyclomoteur	0	0	0	0	1	1	4	3	7	1	6	7	1	10	11	26
Moto (+ de 50 cm3)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2	0	1	1	4
Transport en commun	5	8	13	20	13	33	7	6	13	13	12	25	9	26	35	119
Vélo	0	2	2	2	6	8	0	2	2	1	4	5	3	9	12	29
Total	14	13	27	56	39	95	29	30	59	32	29	61	28	51	79	363

	Nombre de jeunes accompagnés																		Total
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
-	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	25	42	43
Célibataire	13	13	26	41	38	79	20	28	48	29	26	55	22	46	68	0	0	0	276
Marié(e)	0	0	0	3	0	3	1	0	1	0	1	1	1	0	1	0	0	0	6
Non précisé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	2
Pacs	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Séparé(e)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Vie maritale	1	0	1	11	0	11	7	2	9	3	2	5	4	4	8	0	0	0	34
Total	14	13	27	56	39	95	29	30	59	32	29	61	28	51	79	17	25	42	363

Au regard des éléments ci-dessus, on constate que la mobilité constitue l'un des principaux freins d'insertion pour les jeunes accompagnés.
En effet, habitant en zone rurale, la population est dépendante de sa voiture pour se rendre au travail.

L'économie

Services économiques

La stratégie économique de la CDC est essentiellement basée sur le maintien et la transmisison des activités existantes et la recherche d'activités économiques nouvelles.

La préservation et la création d'emplois est essentielle pour le territoire. A ce titre, elle a pour missions :

- L'accueil des porteurs de projets et la mise en relation avec les organismes concernés
- L'accompagnement des entreprises dans leurs projets de de developpement et de transmission
- L'accompagnement dans l'évolution des zones d'activités
- L'animation et la mise en réseau d'entreprises.

Répartition des établissements employeurs par taille fin 2021

Le territoire compte à 80% des TPE.

	%
10 salariés ou plus	14,2
1 à 9 salarié(s)	80,1
0 salarié	5,7

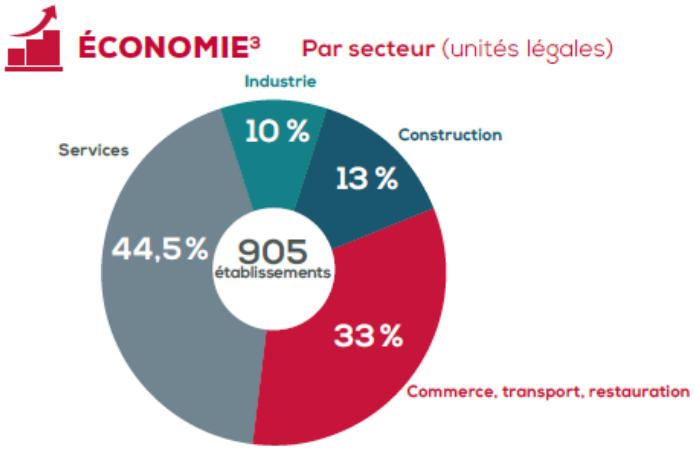

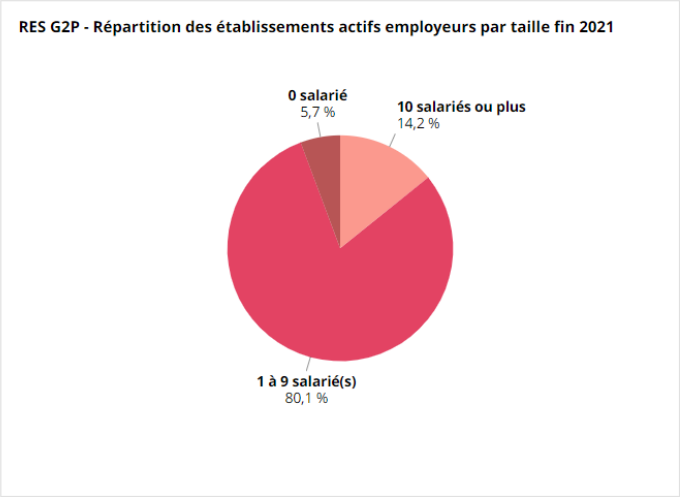

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

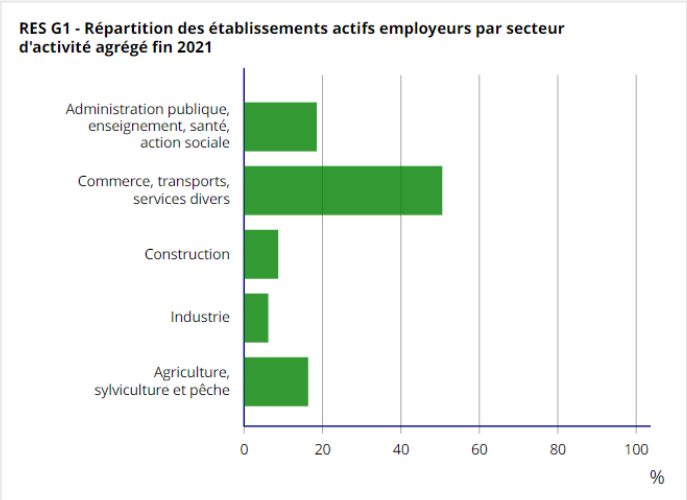

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.
Source : Insee, Flores (Fichier LOcalisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

Les principaux employeurs

ENTREPRISE	EFFECTIF	ACTIVITE
FENWALL France	220	Spécialisée dans la production de matériels dédiés à la transformation sanguine
BLANCHET TRANSPORTS	183	Transporteur et logisticien multimodal avec du transport combiné fluvial-route et rail-route
SEGEC	102	Travaux publics, génie civil et préfabrication de béton armé
LDT TRANSPORT	100	Transports Grand Tourisme, Lignes Régulières, Transports Scolaires, Transports Privés
AFD	60	Production et installation de menuiseries en aluminium et en acier
CANON France	55	Spécialiste de la numérisation de données, services externalisés aux entreprises
LES DRYADES	44	Complexe hôtelier et centre de soins, resot golf et spa
P.DUCROT	42	Maçonnerie, couverture et génie civil de l'eau
TECHNI PLATRE	30	Travaux de plâtrerie
THIVAT NUTRITION ANIMALE	28	Fabrication et commercialisation d'aliments pour le bétail
CHARPENTE ET MENUISERIE LUILLET	27	Conception et fabrication de menuiserie aluminium et mur rideau

Produits phares du territoire

- Artisanat d'art : « La Châtre » est labellisée « Ville et métiers d'art »
- Zone d'activités en développement Avenue d'Auvergne
- Offre de loisirs de qualité : les Dryades, hôtel avec un centre de soins, resort golf et spa, la base de Ligny avec le téléski nautique, unique en région centre.
- Activité agricole tournée vers l'élevage : l'abattoir de La Châtre et la plateforme Thivat Nutrition (aliment de bétail)
- Secteur industriel avec Fenwall (matériel de transfusion sanguine, et Azur Med (médico chirurgical et dentaire) et dans la numérisation avec Canon.
- BTP avec la Segec, P. Ducrot et Techni plâtre
- Construction métallique avec CMD, JLD, Métal 36, en alu et en acier pour ZFD et la SAS Leuillet

Le chômage

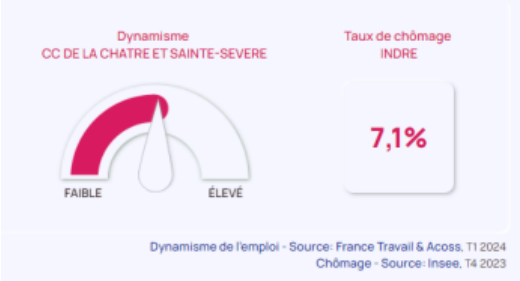

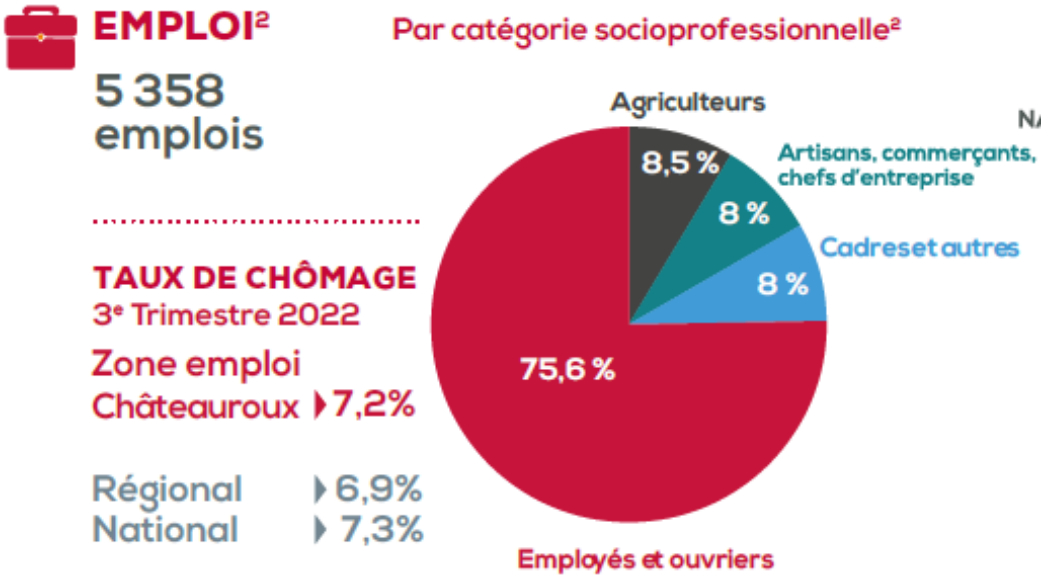

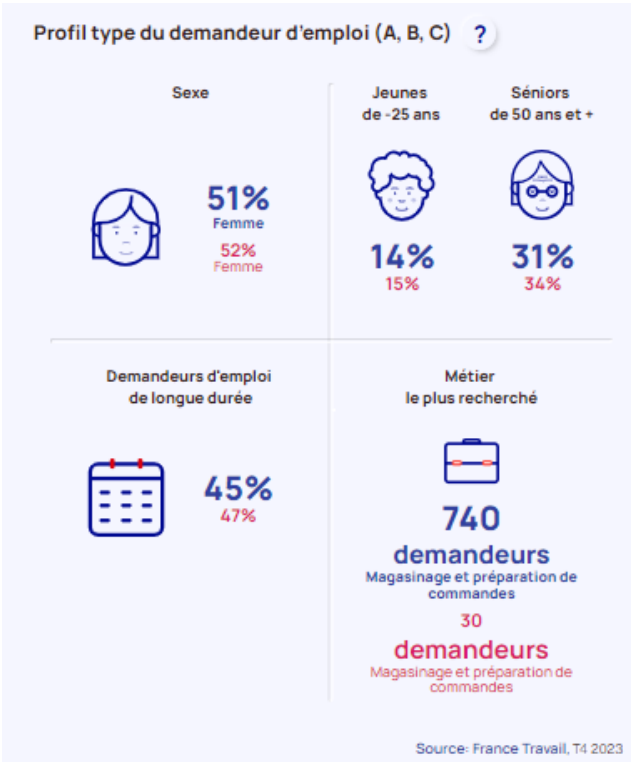

Sur les 14 890 demandeurs d'emploi (Cat A, B, C) de l'Indre au dernier trimestre 2023, 1080 relèvent de cet EPCI, soit 7%.

Le profil type (sexe, âge) du demandeur d'emploi est sensiblement identique à celui du département. Néanmoins, la part des jeunes de – de 25 ans représente 14% des DE.

Les DE les plus touchés par le chômage sont ceux de niveau CAP-BEP.

55% des embauches sur ce territoire se font principalement en CDD<1 mois, tandis que les CDI, représentent 27% des embauches, contre 17% dans l'Indre.

Selon France Travail, des offres d'emploi pour tous les niveaux de diplôme ont été enregistrées.

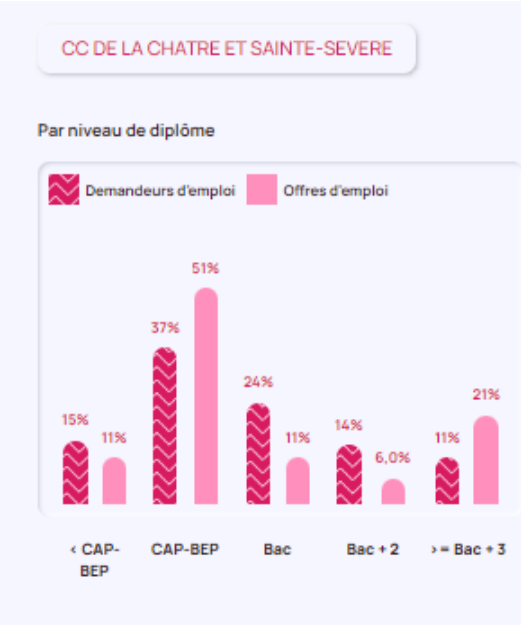

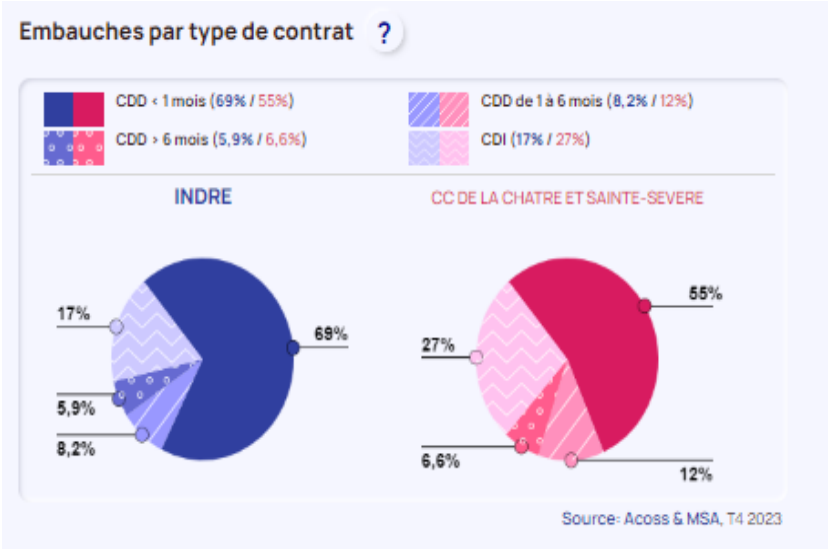

La pauvreté

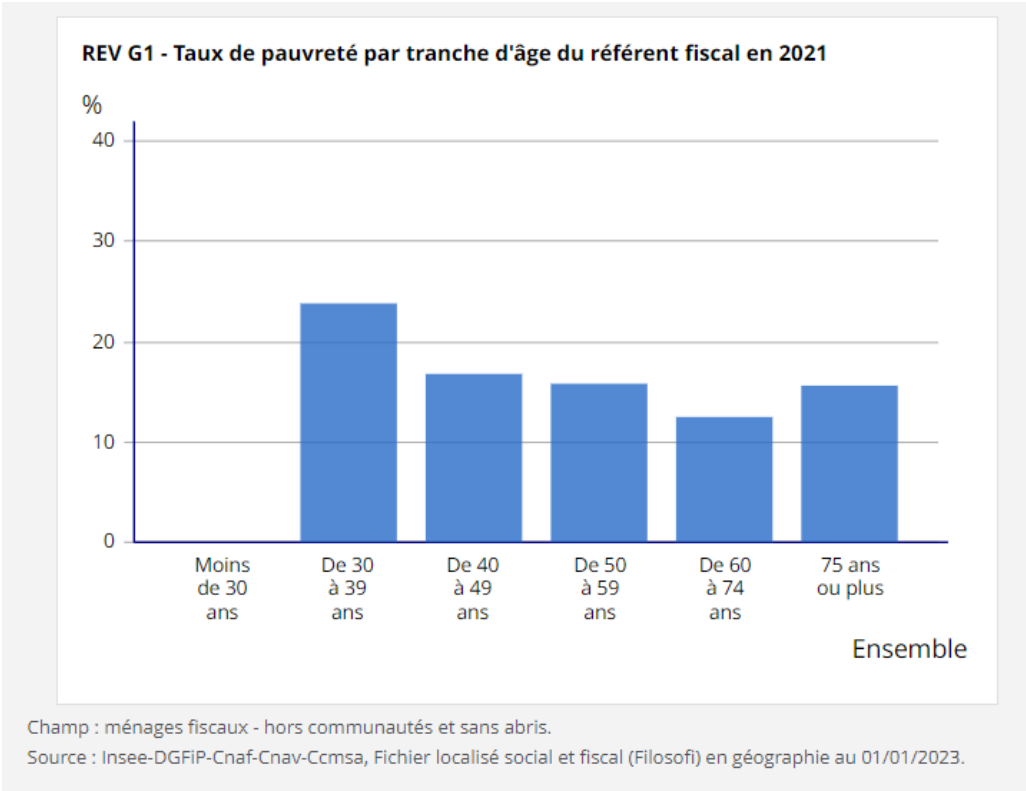

Au 01/01/2023, l'INSEE ne connaissait pas le taux de pauvreté des personnes de moins de 30 ans.

Localisation	Nombre de jeunes accompagnés						Total
	0	0 - 300 €	300 - 600 €	600 - 1000 €	> 1000 €	Non renseigné	
Briantes	6	0	1	0	2	2	11
Champillet	3	0	0	0	0	0	3
Chassignolles	10	0	3	1	1	4	19
Feusines	2	0	1	0	0	1	4
La Berthenoux	4	1	0	0	0	3	8
La Châtre	94	7	13	16	12	25	167
Lacs	6	1	2	1	1	4	15
Le Magny	7	0	2	0	1	4	14
Lourouer-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	1	1
Montgivray	16	0	3	3	3	4	29
Montlevicq	0	0	0	1	0	0	1
Nohant-Vic	1	2	1	0	2	3	9
Néret	0	0	0	0	0	3	3
Pouligny-Notre-Dame	1	0	2	1	0	2	6
Pouligny-Saint-Martin	0	1	0	0	0	0	1
Pérassay	0	0	1	0	0	0	1
Saint-Août	5	0	0	2	0	5	12
Saint-Chartier	6	0	2	0	3	1	12
Saint-Christophe-en-Boucherie	2	1	0	0	0	1	4
Sainte-Sévère-sur-Indre	6	0	2	3	1	2	14
Sarzay	2	0	1	0	0	1	4
Sazeray	1	0	0	0	0	0	1
Thevet-Saint-Julien	3	2	0	0	0	0	5
Urciers	1	1	0	0	0	1	3
Verneuil-sur-Igneraie	0	0	2	1	0	2	5
Vicq-Exemplet	3	1	0	1	1	0	6
Vijon	2	0	0	1	0	3	6
Total	181	17	36	31	27	72	364

Ressources financières	Nombre de jeunes accompagnés																		Total
	iveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
0	8	7	15	32	17	49	19	7	26	21	19	40	15	36	51	0	0	0	181
0 - 300 €	0	2	2	2	3	5	1	0	1	1	2	3	3	3	6	0	0	0	17
300 - 600 €	1	1	2	7	5	12	2	6	8	5	3	8	2	4	6	0	0	0	36
600 - 1000 €	1	0	1	5	6	11	2	5	7	3	3	6	2	4	6	0	0	0	31
> 1000 €	0	2	2	7	3	10	3	6	9	1	0	1	4	1	5	0	0	0	27
Non renseigné	4	1	5	3	5	8	2	6	8	1	2	3	2	4	6	17	25	42	72
Total	14	13	27	56	39	95	29	30	59	32	29	61	28	52	80	17	25	42	364

Cependant, 181 des 364 jeunes accompagnés ne disposaient d'aucune ressource au 31/12/2023, soit 49.61 %, c'est-à-dire la moitié d'entre eux.
Sur ces 181 jeunes, 91 sont peu ou non diplômés, soit 50.28%.
On peut donc en conclure, que la pauvreté touche les jeunes âgés de moins de 25 ans sur ce territoire.
Voir tableaux ci-après.

CDC Val de Bouzanne

La géographie

La communauté de communes se trouve dans le sud du département et dispose d'une superficie de 277,20 km²[23].
Elle s'étend sur 12 communes du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre.

Localisation dans l'Indre.

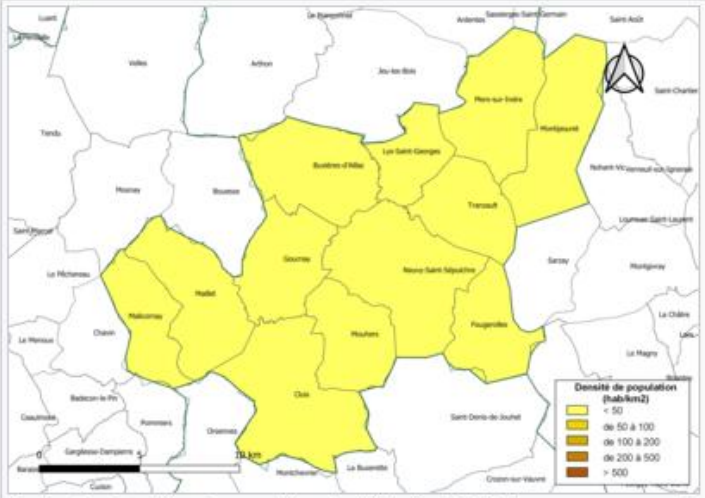
Carte des densités de population (millésimée 2016) des communes de la communauté de communes du Val de Bouzanne. Composition en communes au 1er janvier 2019 Note 1.

La population

La CDC compte 5996 habitants.

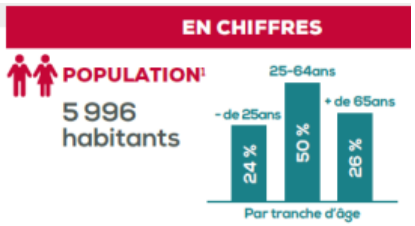

La population par commune

Liste des communes de l'intercommunalité

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km²)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km²)
Neuvy-Saint-Sépulchre (siège)	36141	Neuviciens	35,11	1 648 (2021)	47
Buxières-d'Aillac	36030	Buxiérois	25,75	242 (2021)	9,4
Cluis	36056	Cluisiens	35,32	978 (2021)	28
Fougerolles	36078	Fougerollais	17,17	353 (2021)	21
Gournay	36084	Gournaysiens	20,33	282 (2021)	14
Lys-Saint-Georges	36108	Georgiots	12,98	205 (2021)	16
Maillet	36110		25,02	259 (2021)	10
Malicornay	36111	Malicornéens	16,31	191 (2021)	12
Mers-sur-Indre	36120	Mersiens	25,45	666 (2021)	26
Montipouret	36129	Porretimonastériens	27,89	593 (2021)	21
Mouhers	36133		17,89	207 (2021)	12
Tranzault	36226	Tranzaltiens	17,97	349 (2021)	19

Evolution démographique

Évolution démographique

1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
7 055	6 502	6 182	5 935	5 825	6 001	6 101	5 979

Les données présentées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 1er janvier 2023.
(Sources : Insee[5])

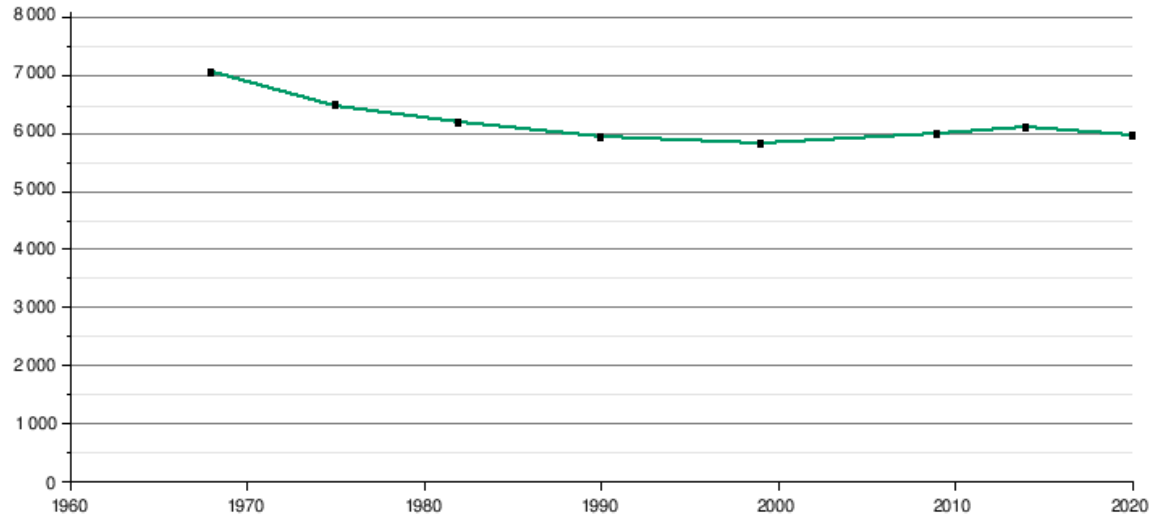

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	**6 054**	**100,0**	**6 057**	**100,0**	**5 973**	**100,0**
0 à 14 ans	1 000	16,5	982	16,2	951	15,9
15 à 29 ans	676	11,2	683	11,3	659	11,0
30 à 44 ans	1 180	19,5	1 120	18,5	985	16,5
45 à 59 ans	1 391	23,0	1 305	21,5	1 260	21,1
60 à 74 ans	1 020	16,8	1 205	19,9	1 406	23,5
75 ans ou plus	787	13,0	763	12,6	713	11,9

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Selon les chiffres de l'INSEE, nous constatons une diminution de la population mais aussi son vieillissement, la part des 15 à 29 ans ne représentant que 11%, contre 23,5% des + de 60 ans.

Age et niveau scolaire des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023 sur ce territoire

	Nombre de jeunes accompagnés											
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+	Sous total	Total
Localisation	F	H		F	H		F	H		H		
Buxières-d'Aillac	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Cluis	1	0	1	6	4	10	1	4	5	0	0	16
Fougerolles	0	0	0	1	0	1	1	1	2	0	0	3
Gournay	0	0	0	1	2	3	0	3	3	0	0	6
Lys-Saint-Georges	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	2
Maillet	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	2
Malicornay	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1
Mers-sur-Indre	0	0	0	5	1	6	3	0	3	0	0	9
Montipouret	0	1	1	2	3	5	3	2	5	1	1	12
Mouhers	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Neuvy-Saint-Sépulchre	0	0	0	6	6	12	7	13	20	1	1	33
Tranzault	1	0	1	2	1	3	1	2	3	0	0	7
Total	2	2	4	25	18	43	17	27	44	2	2	93

La majorité des jeunes accompagnés sur ce territoire sont majeurs. Les mineurs sont très peu représentés, car ils ne sont que 4 sur 93.

Le réseau routier

Les moyens de transport

Ce territoire ne dispose pas de réseau ferroviaire. Il est desservi par les lignes de bus du réseau Rémi, qui comprend :

- Une ligne régulière (Ligne I), pour se rendre à Châteauroux, la ville principale du département de l'Indre.

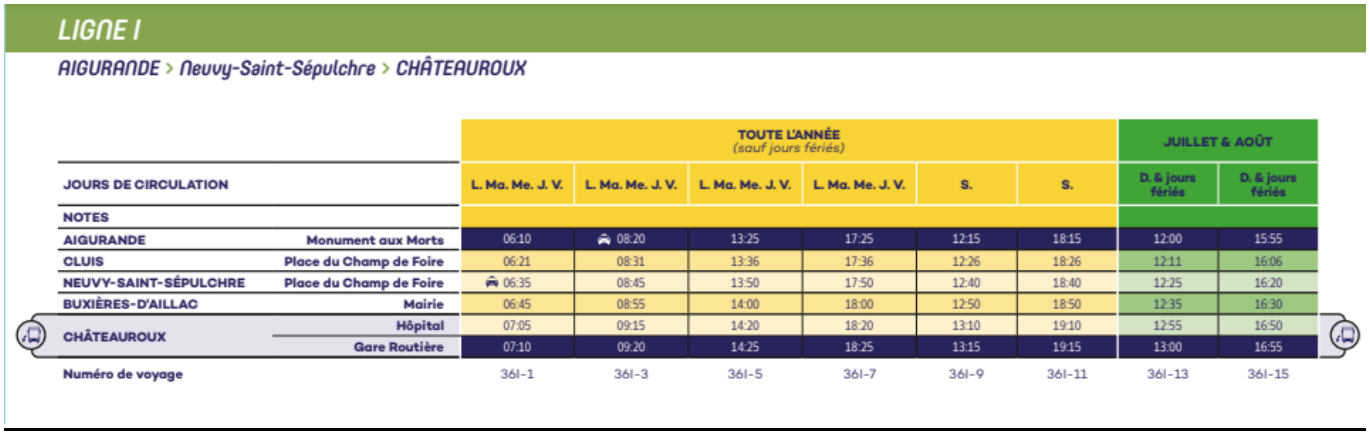

LIGNE I

AIGURANDE > Neuvy-Saint-Sépulchre > CHÂTEAUROUX

		TOUTE L'ANNÉE (sauf jours fériés)						JUILLET & AOÛT	
JOURS DE CIRCULATION		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	S.	S.	D. & jours fériés	D. & jours fériés
NOTES									
AIGURANDE	Monument aux Morts	06:10	08:20	13:25	17:25	12:15	18:15	12:00	15:55
CLUIS	Place du Champ de Foire	06:21	08:31	13:36	17:36	12:26	18:26	12:11	16:06
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	Place du Champ de Foire	06:35	08:45	13:50	17:50	12:40	18:40	12:25	16:20
BUXIÈRES-D'AILLAC	Mairie	06:45	08:55	14:00	18:00	12:50	18:50	12:35	16:30
CHÂTEAUROUX	Hôpital	07:05	09:15	14:20	18:20	13:10	19:10	12:55	16:50
	Gare Routière	07:10	09:20	14:25	18:25	13:15	19:15	13:00	16:55
Numéro de voyage		36I-1	36I-3	36I-5	36I-7	36I-9	36I-11	36I-13	36I-15

- Une ligne bihebdomadaire (Ligne H), qui assure des trajets les mercredis et samedi, pour rejoindre La Châtre.

LIGNE H

NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE › LA CHÂTRE

JOURS DE CIRCULATION (sauf jours fériés)		TOUTE L'ANNÉE	
		S.	Me.
NOTES			
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	Place du Champ de Foire	✆	✆
MOUHERS	Monument	✆	✆
CLUIS	Place du Champ de Foire	✆	✆
MONTCHEVRIER	Place Côté Église	✆	✆
LA BUXERETTE	Église	✆	✆
AIGURANDE	Mairie Monument	✆	✆
CROZON-SUR-VAUVRE	Mairie	✆	✆
CREVANT	Mairie	✆	✆
POULIGNY-NOTRE-DAME	Église	✆	✆
CHASSIGNOLLES	Bourg	✆	✆
SAINT-DENIS-DE-JOUHET	Salle des Fêtes	✆	✆
FOUGEROLLES	Église	✆	✆
LE MAGNY	Bourg	✆	✆
LA CHÂTRE	Place du Champ de Foire	09:20	14:30
Numéro de voyage		H1	H2

✆ Horaires desservis sur réservation au 0 806 70 33 33.

INFO VOYAGEURS – Ligne H (supprimée)

A compter du 2 septembre 2024, le réseau Rémi 36 change afin que 100 % des communes de l'Indre soient desservies.

- Renforcement de l'offre de transport sur les lignes A – B – F – I – L – Q – S – U et V
- Suppression des lignes D – E – G – H – J – O – P – R et T
- **Développement du Transport à la Demande** sur réservation au 0 806 70 33 33 la veille du trajet avant 17h
  - **TAD de Rabattement** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les points d'arrêts de ces lignes **pour vous permettre de prendre les cars quotidiennement.**
  - **TAD de Proximité** : prise en charge à votre domicile et dépose vers les communes principales de votre secteur **deux fois par semaine** pour vous rendre au marché, à un rendez-vous médical ou dans des commerces.

Veuillez trouver ci-dessous les changements applicables au 2 septembre pour les communes précédemment desservies par la ligne H :

Communes	Nouvelle offre ligne régulière	Offre de TAD Rabattement	Offre de TAD de Proximité
Aigurande	desservie par la ligne I	TAD Rab vers ligne I à AIGURANDE - L à V - 1AR/J	vers AIGURANDE le Mercredi et le Vendredi
Cluis		TAD Rab vers ligne I à NEUVY ST SEPULCHRE - L à V - 1AR/J	vers NEUVY ST SEPULCHRE le Mardi et le Jeudi
Neuvy-Saint-Sépulchre			
Chassignolles / Le Magny / Pouligny-Notre-Dame	Non desservie par le car	TAD Rab vers ligne F à LA CHATRE - L à V - 1AR/J	vers LA CHATRE le Mercredi et le Samedi
Crevant / Crozon-sur-Vauvre / La Buxerette / Montchevrier / Saint-Denis-de-Jouhet	Non desservie par le car	TAD Rab vers ligne I à AIGURANDE - L à V - 1AR/J	vers AIGURANDE le Mercredi et le Vendredi
Fougerolles / Mouhers	Non desservie par le car	TAD Rab vers ligne I à NEUVY ST SEPULCHRE - L à V - 1AR/J	vers NEUVY ST SEPULCHRE le Mardi et le Jeudi
La Châtre	desservie par la ligne F	TAD Rab vers ligne F à LA CHATRE - L à V - 1AR/J	vers LA CHATRE le Mercredi et le Samedi

Les nouveaux horaires des nouvelles lignes régulières Rémi 36 seront consultables sur le site Rémi www.remi-centrevaldeloire.fr/horaires-et-itineraires/horaires-car-remi et seront disponibles à bord des cars, en gare routière de Châteauroux et dans vos mairies.

- Un service de transport Rémi+ à la demande.

<u>Part des moyens de transport utilisés</u>

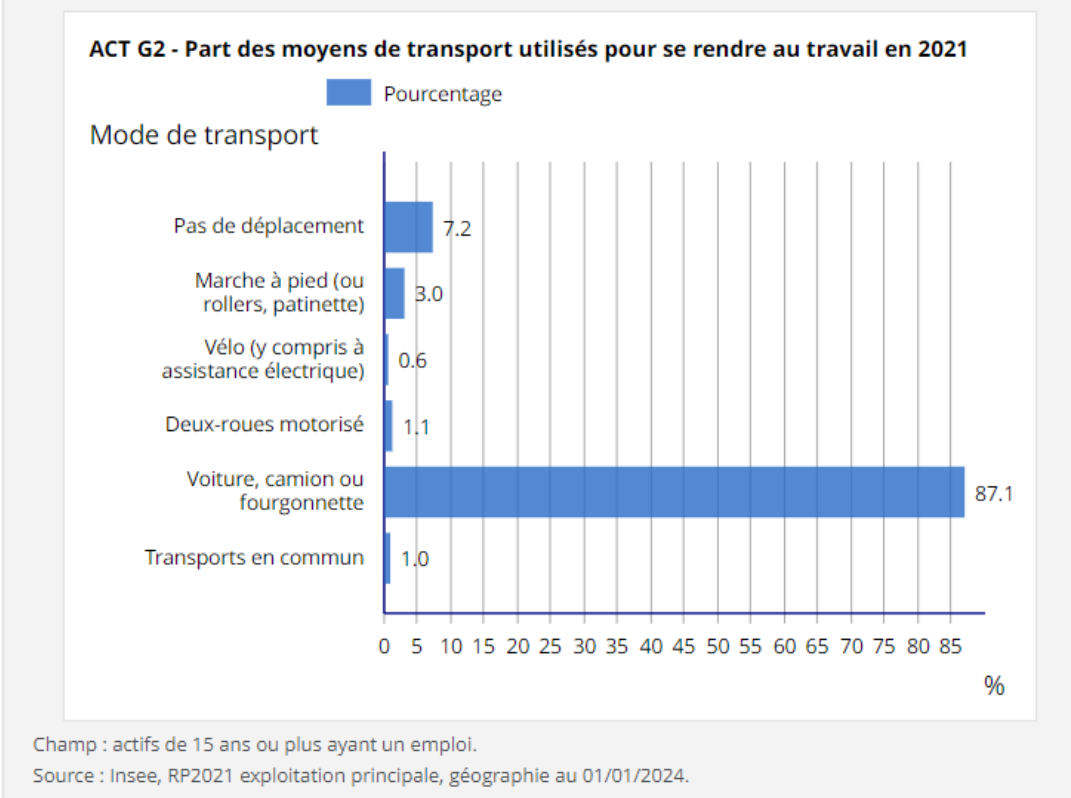

Comme en témoigne ce graphique, le moyen de transport le plus utilisé reste, encore fois, la voiture individuelle.

Moyens de transport des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023

	Nombre de jeunes accompagnés															
	Niveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Total
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
Aucun	1	0	1	1	2	3	2	1	3	2	4	6	0	1	1	14
Automobile	3	1	4	9	13	22	3	3	6	1	0	1	2	1	3	36
Autre	0	0	0	4	3	7	3	2	5	1	2	3	4	3	7	22
Cyclomoteur	0	0	0	1	1	2	0	5	5	0	1	1	0	0	0	8
Moto (+ de 50 cm3)	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Transport en commun	0	1	1	3	7	10	3	4	7	3	2	5	1	2	3	26
Vélo	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	4	0	2	2	7
Total	4	2	6	18	18	34	8	11	19	6	8	14	6	6	12	93

La majorité des jeunes titulaires du permis de conduire, disposent d'un niveau 4, soit d'un bac. On constate que plus les jeunes sont diplômés, plus ils sont mobiles.

	Nombre de jeunes accompagnés											
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	Total
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		
-	0	0	0	3	3	6	1	1	2	0	0	0	8
Célibataire	2	2	4	22	14	36	10	23	33	2	2	2	75
Marié(e)	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Séparé(e)	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2
Vie maritale	0	0	0	0	1	1	5	1	6	0	0	0	7
Total	2	2	4	25	18	43	17	27	44	2	2	2	93

L'économie

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ensemble	32	38	49	36	41	29	35	39	46	44
Entreprises individuelles	27	33	41	29	30	24	27	31	40	31

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

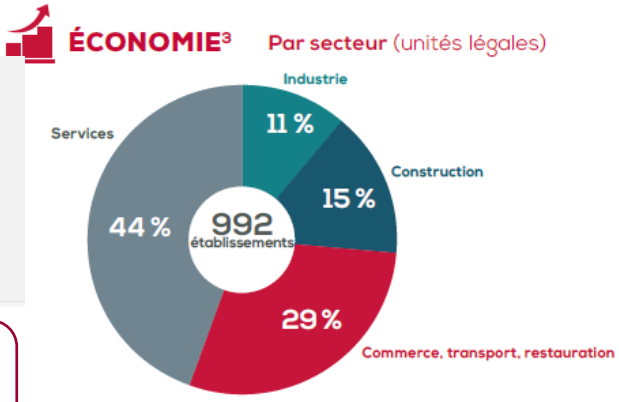

On constate une évolution de la création des entreprises, entre 2013 et 2022, le secteur le plus représenté est celui des services, suivi par celui du commerce, transports et restauration.

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2022

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	**44**	**100,0**	**31**	**70,5**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	5	11,4	4	80,0
Construction	7	15,9	6	85,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	9	20,5	5	55,6
Information et communication	2	4,5	2	100,0
Activités financières et d'assurance	1	2,3	0	0,0
Activités immobilières	3	6,8	1	33,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	9	20,5	6	66,7
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	6	13,6	6	100,0
Autres activités de services	2	4,5	1	50,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

DEN T5 - Nombre d'établissements économiquement actifs en 2021

	Nombre	%
Ensemble	**390**	**100,0**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	48	12,3
Construction	50	12,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	95	24,4
Information et communication	7	1,8
Activités financières et d'assurance	10	2,6
Activités immobilières	32	8,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	50	12,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	58	14,9
Autres activités de services	40	10,3

Champ : établissements non agricoles appartenant à des unités légales marchandes et productives, actifs économiquement dans l'année.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

On constate une évolution de la création d'établissements (+ de 10 en 10 ans), principalement des entreprises individuelles (70%), majoritairement dans les domaines du commerce, transports et hébergement-restauration.

Services économiques

- Accueil, conseil et orientation vers les services compétents
- Accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et de transmission
- Montage et accompagnement de projets immobiliers en partenariat avec l'EPCI et les porteurs
- Animation et mise en réseau d'entreprises.

Les principaux employeurs de la CDC

PREMIERS EMPLOYEURS DU TERRITOIRE (hors établissements publics)

ENTREPRISE	EFFECTIF	ACTIVITÉ
MENUISERIE MOREAU	62	Fabrication et pose de menuiseries sur mesure en bois, aluminium et pvc
BERRY SERVICES	45	Plateforme de services et logistique du textile-habillement
GROUPE DENORMANDIE	35	Producteur horticole et agricole, commercialisation des produits
BALSAN	23	Fabrication de moquettes et de revêtements de sols
INGENIERIE ET APPLICATION DES TRAVAUX SANS TRANCHEE (IATST)	20	Bureau d'études spécialisé dans les travaux sans tranchée (forage dirigé horizontal)
ESPA PRODUCTIONS France	19	Fabrication de pompes domestiques et industrielles
ETABLISSEMENTS PICHON	12	Distribution de boissons au service des cafés, hôtels, restaurants (CHR), comités d'entreprises...
TRMC	10	Exploitation de carrières
SARL PLANTUREUX	8	Couverture/charpente
JÉRÔME FRADET	8	Menuiserie/plâtrerie

Produits phares du territoire

- Logistique textile avec l'entreprise Berry Services, spécialisée dans l'intégration de services à forte valeur ajoutée pour des marques de prêt à porter et la grande distribution : logistique, stockage, mise sur cintres, reconditionnement, retouches, repassage…
- Créateur de sols textiles, Balsan, fabricant français de référence, propose une gamme complète de moquettes en dalles, dédiée aux espaces professionnels. La société possède 2 sites de production dans le département de l'Indre (214 salariés), dont un à Neuvy.

Le chômage

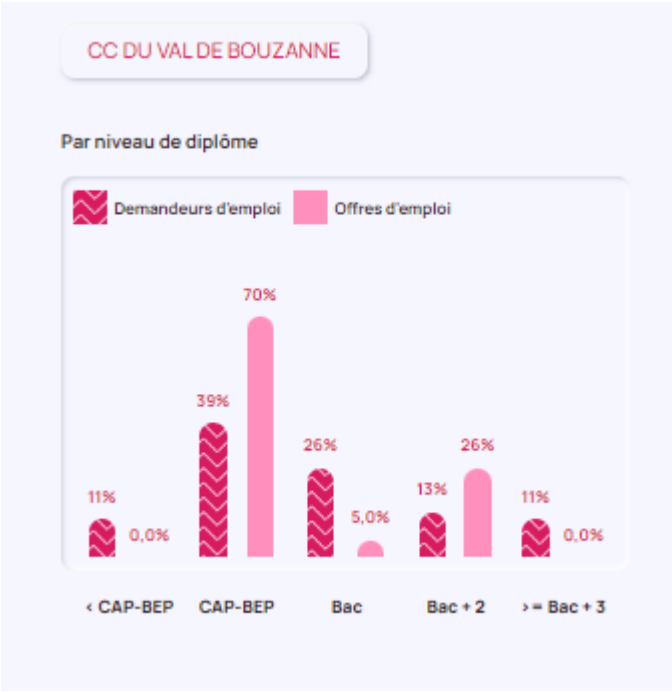

Sur les 14 890 demandeurs d'emploi (Cat A, B, C) de l'Indre au dernier trimestre 2023, 380 relèvent de cet EPCI, soit 2.5%.

Le profil type (sexe, âge) du demandeur d'emploi est sensiblement identique à celui du département. Les femmes sont plus représentées et les jeunes de – de 25 ans représente 14% des DE.

Les DE les plus touchés par le chômage sont ceux de niveau CAP-BEP.

65% des embauches sur ce territoire se font principalement en CDD<1 mois, tandis que les CDI, représentent 19% des embauches, contre 17% dans l'Indre.

Selon France Travail, aucune offre d'emploi n'a été enregistré pour les DE ayant un niveau inférieur au CAP/BEP.

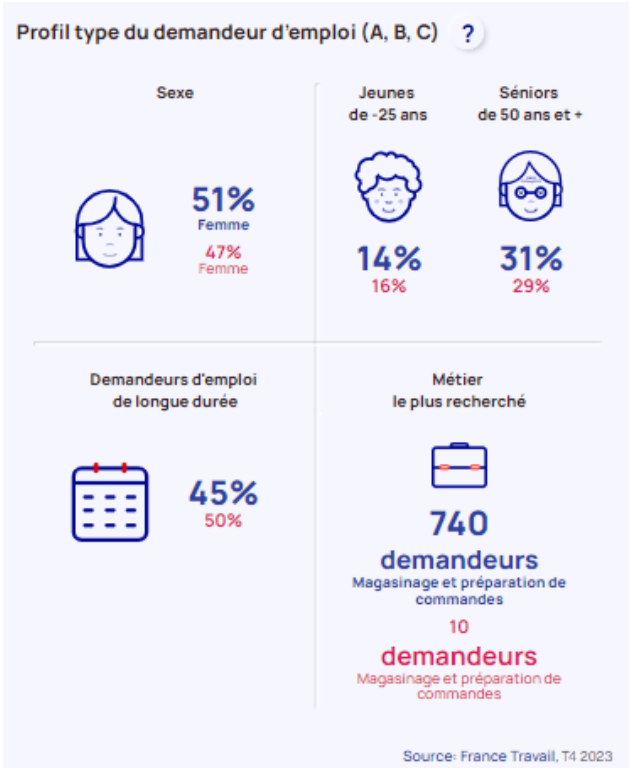

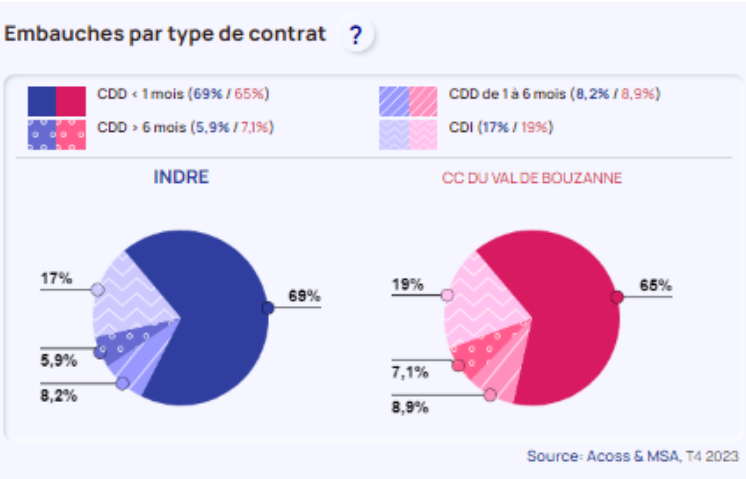

La pauvreté

Au 01/01/2023, l'INSEE ne connaissait pas le taux de pauvreté des personnes de moins de 30 ans.
Cependant, 50 des 93 jeunes accompagnés ne disposaient d'aucune ressource au 31/12/2023, soit 53.76 %, c'est-à-dire plus de la moitié d'entre eux.
Sur ces 93 jeunes, 45 sont peu ou non diplômés, soit 48.39%.
On peut donc en conclure, que la pauvreté touche les jeunes âgés de moins de 25 ans sur ce territoire.
Voir tableaux ci-contre.

	Nombre de jeunes accompagnés						Total
Localisation	0	0 - 300 €	300 - 600 €	600 - 1000 €	> 1000 €	Non renseigné	
Buxières-d'Aillac	1	0	0	0	0	0	1
Cluis	7	1	1	1	0	6	16
Fougerolles	2	1	0	0	0	0	3
Gournay	2	2	2	0	0	0	6
Lys-Saint-Georges	2	0	0	0	0	0	2
Maillet	1	0	0	0	1	0	2
Malicornay	1	0	0	0	0	0	1
Mers-sur-Indre	2	0	2	1	1	3	9
Montipouret	6	0	2	0	0	4	12
Mouhers	0	0	0	1	0	0	1
Neuvy-Saint-Sépulchre	21	1	2	2	0	7	33
Tranzault	5	0	1	1	0	0	7
Total	50	5	10	6	2	20	93

	Nombre de jeunes accompagnés																			Total
	iveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
Ressources financières	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
0	2	1	3	6	16	22	3	8	11	2	4	6	5	3	8	0	0	0	50
0 - 300 €	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	2	3	0	1	1	0	0	0	5
300 - 600 €	1	0	1	5	0	5	0	1	1	0	1	1	1	1	2	0	0	0	10
600 - 1000 €	0	0	0	0	2	2	3	0	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	6
> 1000 €	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Non renseigné	1	1	2	3	0	3	1	2	3	2	1	3	0	1	1	4	4	8	20
Total	4	2	6	16	18	34	8	11	19	6	8	14	6	6	12	4	4	8	93

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MARCHE BERRICHONNE

La géographie

La communauté de communes se trouve dans le sud du département et dispose d'une superficie de 284,20 km^2.
En 2020, elle s'étend sur neuf communes du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre.

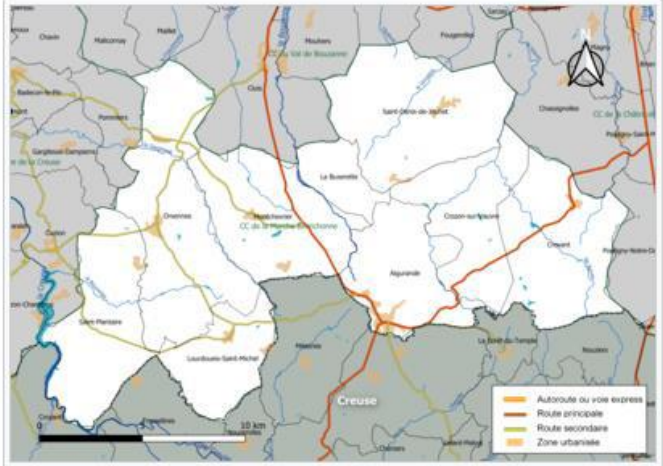

Carte de la communauté de communes de la Marche berrichonne au 1er janvier 2019.

La population

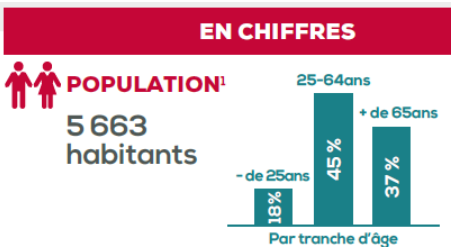

<u>La population par communes</u>

Aigurande ville siège concentre la majorité de la population, suivie de la commune de Saint Denis de Jouhet.
On constate que 4 communes sur 9 comptent moins de 500 habitants.

Liste des communes de l'intercommunalité

Nom	Code Insee	Gentilé	Superficie (km^2)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km^2)
Aigurande (siège)	36001	Aigurandais	27,77	1 359 (2021)	49
La Buxerette	36028	Buxerettois	10,99	119 (2021)	11
Crevant	36060	Crevandiaux	36,54	704 (2021)	19
Crozon-sur-Vauvre	36061	Crozonnais	27,69	327 (2021)	12
Lourdoueix-Saint-Michel	36099	Lourdoueisiens	19,67	300 (2021)	15
Montchevrier	36126	Montcabriens	34,7	447 (2021)	13
Orsennes	36146	Orsennais	49,28	706 (2021)	14
Saint-Denis-de-Jouhet	36189	Dionisiens	43,48	967 (2021)	22
Saint-Plantaire	36207	Saint-Pantaléonniens	34,07	603 (2021)	18

L’évolution démographique

Évolution démographique du territoire communautaire tel qu'existant au 1er janvier 2019

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
9 872	8 798	8 049	7 159	6 209	6 100	5 878	5 727

Nombre retenu à partir de 1968 : population sans doubles comptes.
Les données mentionnées ci-dessus sont établies à périmètre géographique constant, dans la géographie en vigueur au 1er janvier 2019.
(Source : INSEE RGP 2016[6])

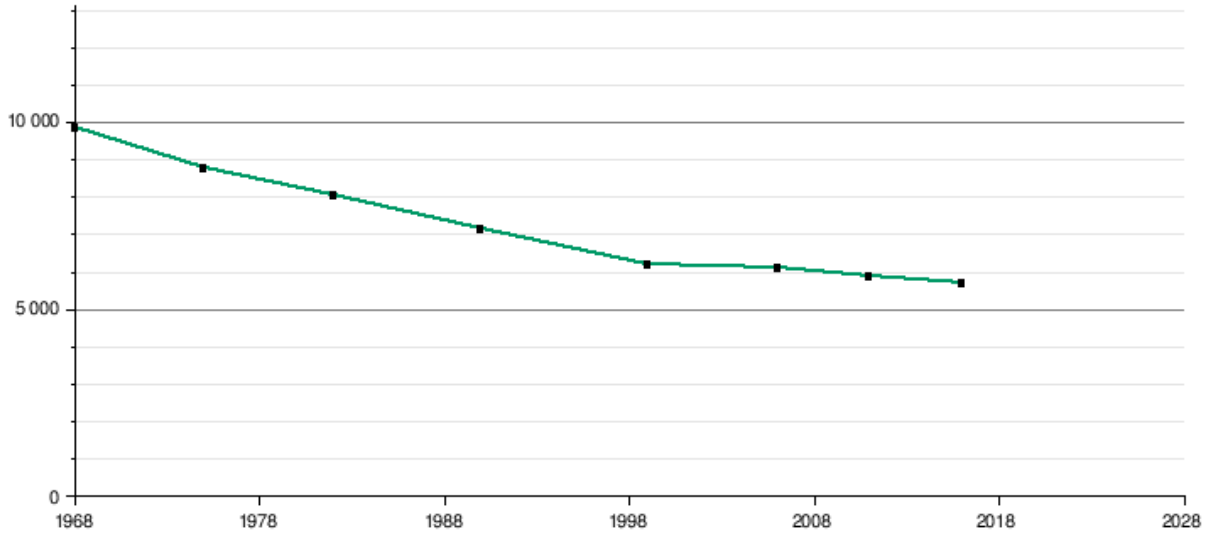

Au même titre que les précédentes CDC, on constate sur ce territoire une baisse de la population et de son vieillissement.

Age et niveau scolaire des jeunes accompagnés par la MLIS au 31/12/2023 sur ce territoire

J_Accompagnes_Age_Sexe_Zone_parLocalisation
Jeunes accompagnés par âge, sexe, zone et localisation

	Nombre de jeunes accompagnés											
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+	Sous total	Total
Localisation	F	H		F	H		F	H		F		
Aigurande	0	0	0	1	2	3	3	9	12	1	1	16
Crevant	0	0	0	5	2	7	3	4	7	0	0	14
Crozon-sur-Vauvre	1	0	1	0	0	0	0	2	2	0	0	3
Lourdoueix-Saint-Michel	1	0	1	1	0	1	0	2	2	0	0	4
Montchevrier	0	0	0	2	1	3	1	1	2	0	0	5
Orsennes	0	0	0	2	1	3	0	0	0	0	0	3
Saint-Denis-de-Jouhet	0	2	2	4	6	10	3	3	6	0	0	18
Saint-Plantaire	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1
Total	2	2	4	15	12	27	10	22	32	1	1	64

La plupart des jeunes accompagnés sur ce territoire sont majeurs, car ils sont 59 sur 64.

Le réseau routier

Les moyens de transport

Ce territoire ne dispose que des transports REMI, d'une ligne régulière, du transport à la demande et du transport scolaire.

LIGNE I

AIGURANDE › Neuvy-Saint-Sépulchre › CHÂTEAUROUX

JOURS DE CIRCULATION		TOUTE L'ANNÉE (sauf jours fériés)						JUILLET & AOÛT	
		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	S.	S.	D. & jours fériés	D. & jours fériés
NOTES									
AIGURANDE	Monument aux Morts	06:10	08:20	13:25	17:25	12:15	18:15	12:00	15:55
CLUIS	Place du Champ de Foire	06:21	08:31	13:36	17:36	12:26	18:26	12:11	16:06
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	Place du Champ de Foire	06:35	08:45	13:50	17:50	12:40	18:40	12:25	16:20
BUXIÈRES-D'AILLAC	Mairie	06:45	08:55	14:00	18:00	12:50	18:50	12:35	16:30
CHÂTEAUROUX	Hôpital	07:05	09:15	14:20	18:20	13:10	19:10	12:55	16:50
	Gare Routière	07:10	09:20	14:25	18:25	13:15	19:15	13:00	16:55
Numéro de voyage		36I-1	36I-3	36I-5	36I-7	36I-9	36I-11	36I-13	36I-15

Part des moyens de transport utilisés

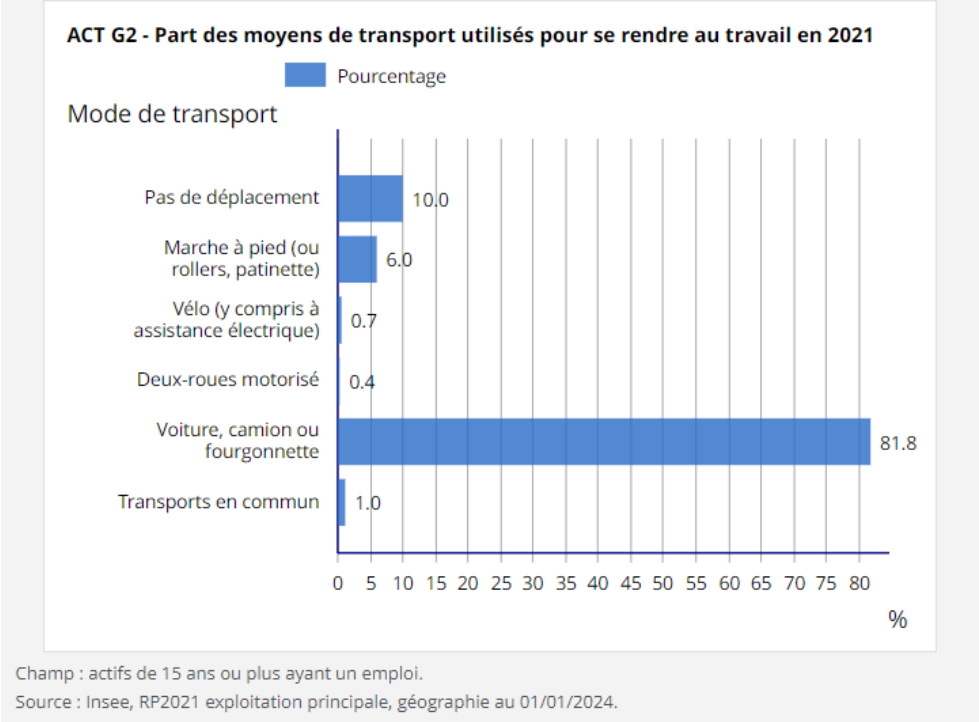

Le constat sur ce territoire reste le même, en l'absence de réseau ferroviaire, de transports en commun peu développés, la voiture individuelle reste le principal moyen de transport utilisé.

Moyens de transport utilisés par les jeunes accompagnés par la MLIS au 21/12/2023 sur ce territoire

	Nombre de jeunes accompagnés														
	Niveau validé III+	Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Total
Axe d'analyse	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
Aucun	0	0	0	1	1	1	2	3	0	0	0	2	3	5	9
Automobile	1	1	7	8	15	2	4	6	3	1	4	1	0	1	27
Autre	0	0	3	0	3	2	0	2	4	1	5	1	4	5	15
Cyclomoteur	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	2	2	4
Transport en commun	0	0	4	5	9	0	1	1	4	4	8	1	3	4	22
Transport scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Vélo	0	0	1	2	3	1	0	1	0	0	0	0	1	1	5
Total	1	1	10	9	19	5	6	11	8	5	13	4	7	11	64

Les jeunes de ce territoire restent assez mobiles, car 27 d'entres eux sont titulaires du permis de conduire et 22 utilisent les transports en commun. Même constat que pour le territoire précédent, plus les jeunes sont diplômés, plus ils sont mobiles.

	Nombre de jeunes accompagnés																		
	Niveau validé III+	Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	Total
Axe d'analyse	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	8	9	9
Célibataire	1	1	8	9	17	3	5	8	7	4	11	4	7	11	0	0	0	48
Non communiqué	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pacs	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	2
Vie maritale	0	0	1	0	1	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Total	1	1	10	9	19	5	6	11	8	5	13	4	7	11	1	8	9	64

L'économie

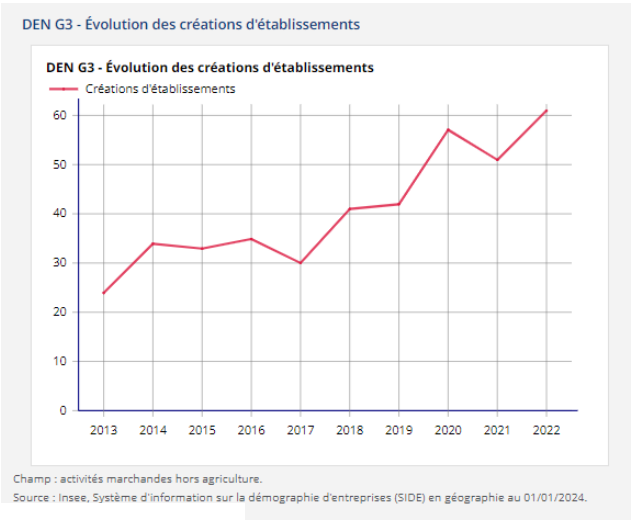

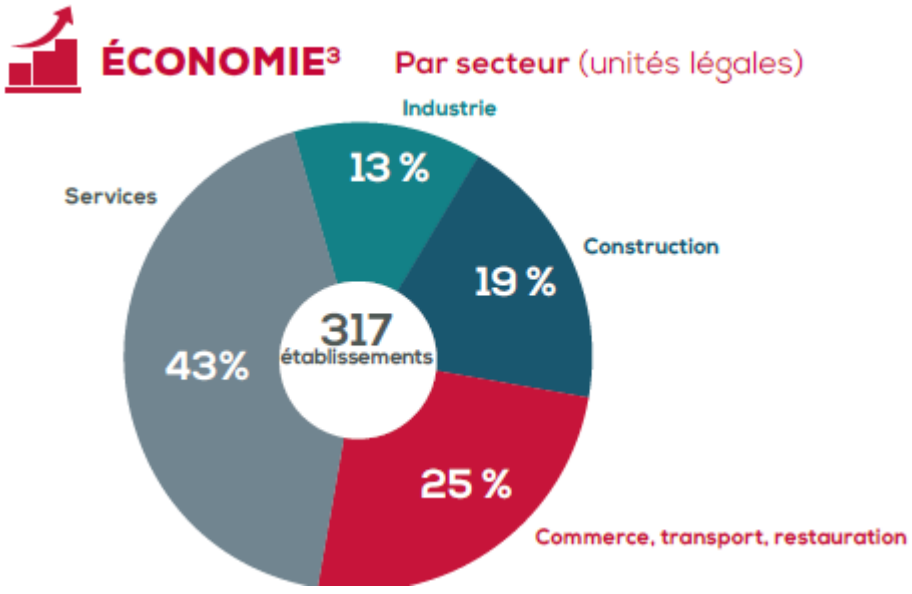

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2022

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	**46**	**100,0**	**44**	**95,7**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	5	10,9	5	100,0
Construction	3	6,5	3	100,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	14	30,4	14	100,0
Information et communication	1	2,2	1	100,0
Activités financières et d'assurance	1	2,2	0	0,0
Activités immobilières	2	4,3	2	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	10	21,7	9	90,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	5	10,9	5	100,0
Autres activités de services	5	10,9	5	100,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

Si l'on constate une hausse de la création d'entreprises, il ne s'agit pour 95% que d'entreprises individuelles, qui ont une faible capacité d'embauche.
Les entreprises sont concentrées, à l'image des autres territoires, dans les domaines du commerce, transports et hébergements.

DEN T5 - Nombre d'établissements économiquement actifs en 2021

	Nombre	%
Ensemble	**382**	**100,0**
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	50	13,1
Construction	60	15,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	97	25,4
Information et communication	4	1,0
Activités financières et d'assurance	11	2,9
Activités immobilières	27	7,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	44	11,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	42	11,0
Autres activités de services	47	12,3

Champ : établissements non agricoles appartenant à des unités légales marchandes et productives, actifs économiquement dans l'année.
Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

<u>Services économiques</u>

- Accueil, conseil et orientation vers les organismes compétents
- Accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et de transmission.
- Montage et accompagnement de projets immobiliers en partenariat avec l'EPCI et les porteurs
- Animation et mise en réseau d'entreprises
- Assistance juridique, urbanisme, PLUI
- Aide aux démarches administratives

Les principales entreprises du territoire

PREMIERS EMPLOYEURS DU TERRITOIRE (hors établissements publics)

ENTREPRISE	EFFECTIF	ACTIVITÉ
GRESSET RAULT SOLUTIONS	90	Imprimerie en continu à gros volume (A4 pré-imprimés, bobines pré-imprimées, carnets, relevés de compte et de factures, imprimés destinés au marketing direct...)
ELEC ELEV	20	Electricité et automatisme dans le secteur de l'agro-alimentaire et l'élevage
DELAUNAY	15	Transport routier de fret
PIERRE GUILLON SARL	13	Exploitation forestière
SOC EXPLOITATION ETABLISSEMENTS JEAUMOT	13	Travaux d'installation électrique
LANTIER TRANSPORTS	7	Transport routier conventionnel et exceptionnel en national et à l'international

Produits phares du territoire

- L'histoire d'agriculteurs et d'éleveurs de bovins de race limousine, de porcs, de chèvre, de volailles, habitués du marché d'Orsennes qui décident en 2008 de mettre leur production en commun pour la vendre direct dans un magasin « Au goût fermier » sur le principe des circuits courts.
- L'artisanat du bâtiment avec plusieurs TPE-PME dynamiques
- Gresset Rault Solutions qui est le 1er employeur du territoire
- Offre de loisirs/nature
- Artisanat

Le chômage

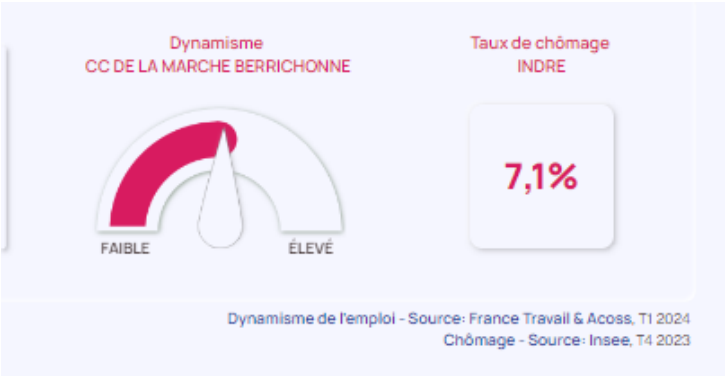

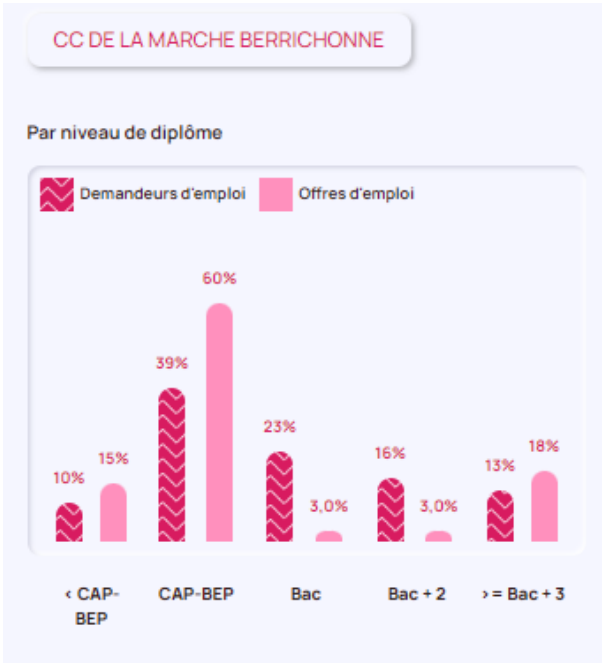

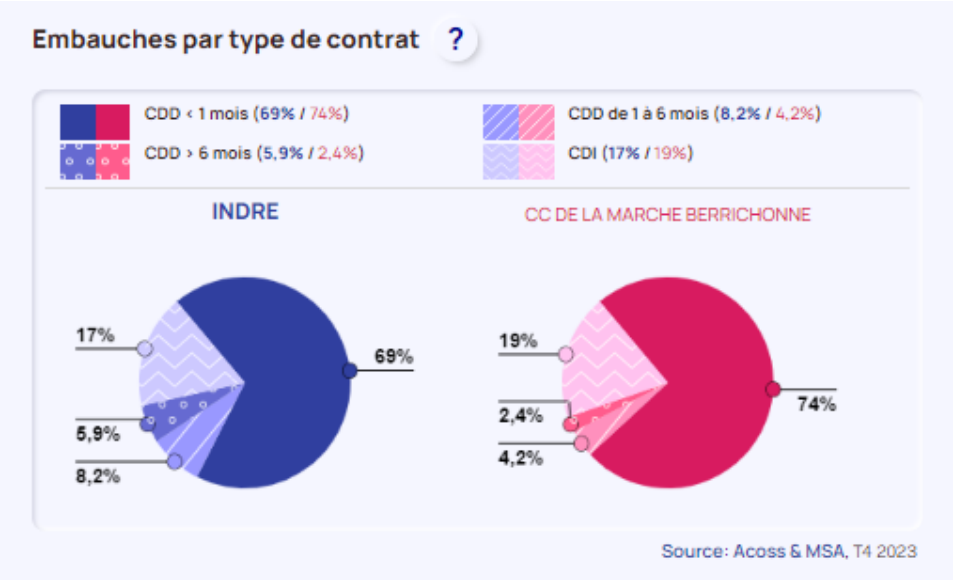

Sur les 14 890 demandeurs d'emploi (Cat A, B, C) de l'Indre au dernier trimestre 2023, 310 relèvent de cet EPCI.

Le profil type (sexe, âge) du demandeur d'emploi est sensiblement identique à celui du département. Les femmes sont plus représentées et les jeunes de – de 25 ans représente 14% des DE.

Les DE les plus touchés par le chômage sont ceux de niveau CAP-BEP.

74% des embauches sur ce territoire se font principalement en CDD<1 mois, tandis que les CDI, représentent 19% des embauches, contre 17% dans l'Indre.

Selon France Travail, il n'existe que peu d'offre d'emploi n'a été enregistré pour les DE disposant d'un niveau BAC à BAC +2.

La pauvreté

Au 01/01/2023, l'INSEE ne connaissait pas le taux de pauvreté des personnes de moins de 30 ans.
Cependant, 50 des 93 jeunes accompagnés ne disposaient d'aucune ressource au 31/12/2023, soit 53.76 %, c'est-à-dire plus de la moitié d'entre eux.
Sur ces 93 jeunes, 45 sont peu ou non diplômés, soit 48.39%.
On peut donc en conclure, que la pauvreté touche les jeunes âgés de moins de 25 ans sur ce territoire.
Voir tableaux ci-contre.

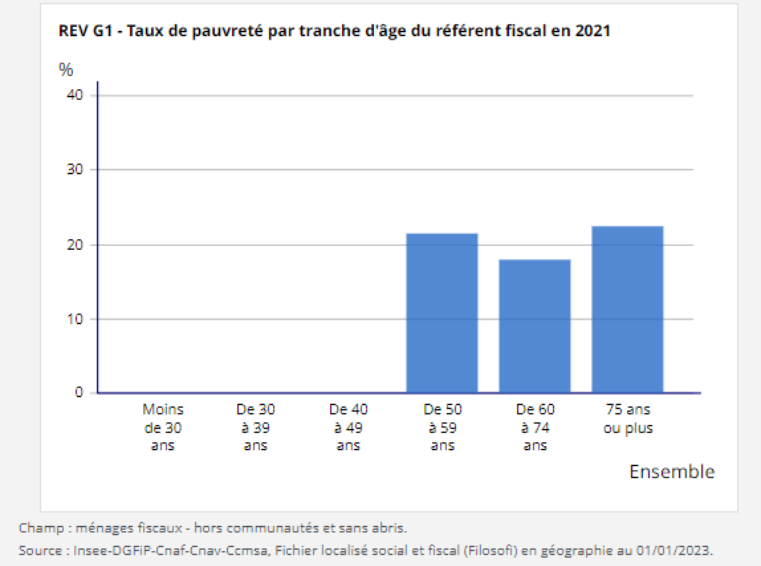

	Nombre de jeunes accompagnés																		Total
	iveau validé III+		Sous total	Niveau validé IV		Sous total	Niveau validé V		Sous total	Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
Ressources financières	F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		F	H		
0	0	0	0	6	6	12	2	2	4	5	4	9	4	6	10	0	0	0	35
0 - 300 €	0	0	0	1	1	2	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	4
300 - 600 €	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
600 - 1000 €	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	2	0	0	0	0	0	0	4
> 1000 €	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Non renseigné	0	0	0	2	1	3	3	1	4	1	0	1	0	0	0	1	8	9	17
Total	1	1	2	9	9	18	5	6	11	8	5	13	4	7	11	1	8	9	64

	Nombre de jeunes accompagnés						Total
Localisation	0	0 - 300 €	300 - 600 €	600 - 1000 €	> 1000 €	Non renseigné	
Aigurande	11	0	0	0	0	5	16
Crevant	10	0	0	1	0	3	14
Crozon-sur-Vauvre	2	0	0	0	0	1	3
Lourdoueix-Saint-Michel	1	1	1	0	1	0	4
Montchevrier	2	1	0	2	0	0	5
Orsennes	1	1	0	0	0	1	3
Saint-Denis-de-Jouhet	8	1	0	0	2	7	18
Saint-Plantaire	0	0	0	1	0	0	1
Total	35	4	1	4	3	17	64

3.3 Les ressources à disposition des jeunes

3.3.1 L'offre de service de la mission locale

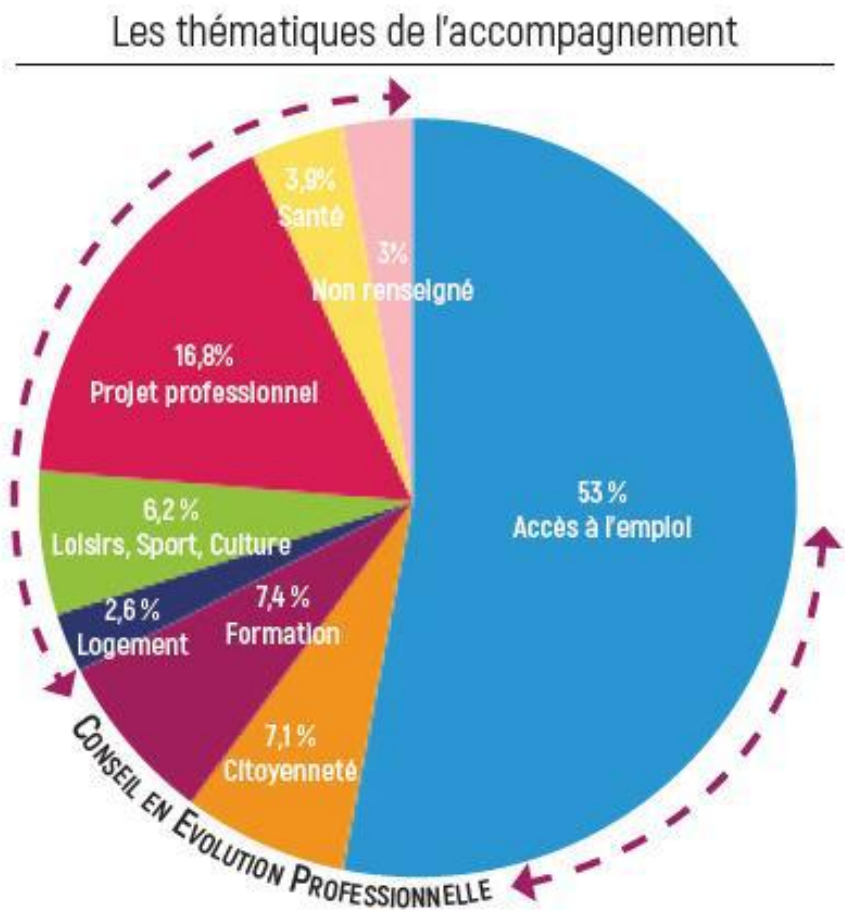

Pour l'ensemble du public accompagné, on remarque que :

- 53% des actes concernent l'accès à l'emploi
- + de 7% l'accès à la formation
- Presque 17 % la construction du projet professionnel
- 4,3 % sur des actes liés à la santé et le logement
- 6% en lien avec le sport, les loisirs et la culture

3.2.1.1 Accueillir et informer

La mission locale accueille et accompagne tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, jusqu'à 29 ans s'ils disposent d'une reconnaissance d'un handicap, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé.

La MLIS est ouverte, sur ces 3 antennes, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Un-e chargé-e d'accueil présent au quotidien assure la première entrevue.
La MLIS assure 11 permanences afin de couvrir l'ensemble de son territoire et pour permettre à chaque jeune, d'être reçu au plus près de son domicile.

L'équipe est composée de 15 professionnels selon l'organigramme ci-dessous.

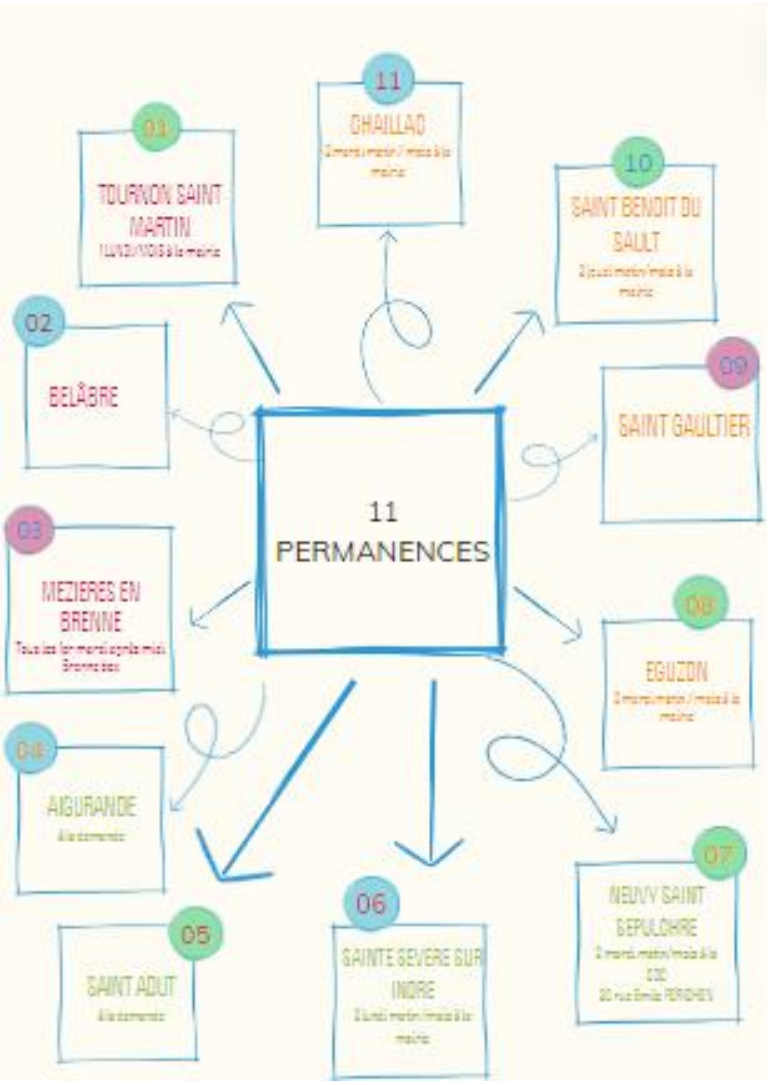

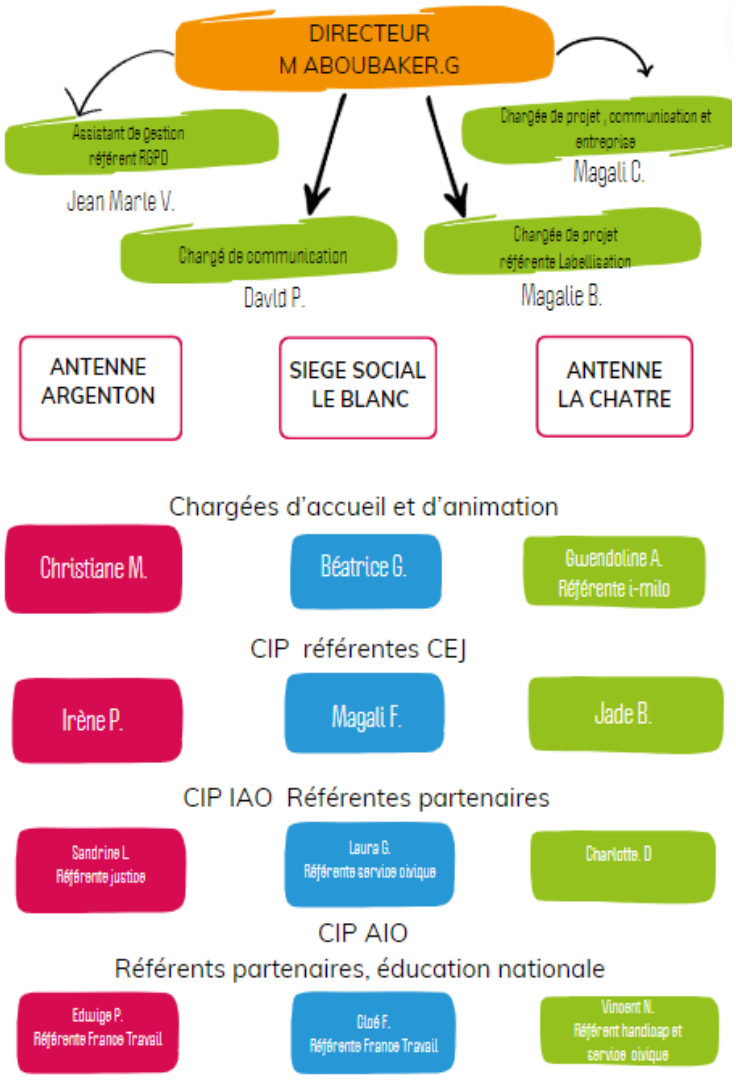

3.2.1.2 Conseiller

Le jeune est tout d'abord accueilli par un chargé-e d'accueil, qui lui fixe un rendez-vous avec un conseiller en insertion.
Sur chaque antenne, la MLIS dispose de 2 conseillers AIO, et d'un conseiller CEJ.

Le conseiller AIO est en charge des entretiens de premier accueil, c'est donc vers lui que sera orienté le jeune dans un premier temps. Il assurera son accompagnement, sauf s'ils décident conjointement que le jeune intègre le dispositif CEJ. Dans ce cadre, le jeune changera de conseiller et sera accompagné par le référent CEJ.

3.2.1.3 Accompagner les parcours et les entreprises

Formation

Si le nombre et la qualité des formations qualifiantes et certifiantes restent un critère déterminant pour satisfaire les exigences du marché de l'emploi, de la gestion des ressources humaines, de la GPTEC et pour répondre à l'ensemble des situations nécessitant une formation tout au long de la vie, les formations « savoirs de base », formations pré qualifiantes et qualifiantes sont à préserver et à renforcer.

Des jeunes en suivi faiblement diplômés

	Nombre de jeunes accompagnés												
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	Total
Niveau	F	H		F	H		F	H		F	H		
Niveau III+	0	0	0	6	4	10	28	23	51	3	6	9	70
Niveau IV validé IV	0	0	0	81	55	136	69	70	139	15	8	23	298
Niveau IV validé V	0	0	0	10	6	16	6	4	10	0	2	2	28
Niveau IV autre	3	0	3	11	29	40	16	16	32	3	4	7	82
Niveau V validé V	2	3	5	40	37	77	31	52	83	3	6	9	174
Niveau V autre	12	9	21	32	48	80	19	26	45	3	7	10	156
Niveau V bis	13	16	29	26	44	70	17	24	41	6	6	12	152
Niveau VI	10	8	18	20	29	49	16	29	45	2	2	4	116
Non précisé	2	1	3	17	28	45	14	19	33	3	4	7	88
Total	42	37	79	243	280	523	216	263	479	38	45	83	1 164

En 2023, seulement un quart des jeunes accompagnés par la MLIS sont titulaires d'un BAC (niveau 4 validé), soit 25% des 1164 jeunes, pour 46% de jeunes sans diplôme.
Les 88 jeunes de niveau « Non précisé » correspond aux dossiers rapatriés via la plateforme PSAD (Jeunes mineurs relevant de l'Obligation de Formation).

Sur notre territoire Indre Sud, l'offre de formation du Plan Régional de formation est peu conséquente :

Formations qualifiantes

- TP ADVF (Assistant De Vie aux Familles)
- TP cuisine et service en restauration
- TP Assistant comptable et secrétaire comptable
- TP tailleur de pierre
- TP maçon du bâti ancien
- TP Sculpteur ornementiste sur pierre

Formations de remobilisation

- EPP : Elaboration d'un Projet Professionnel
- RAN : REMISE A NIVEAU
- VISAS + Parcours vers l'emploi, VISA Libre-Savoir, VISA Anglais
- FLE : Français Langues Etrangères
- CLéA

Pour se former, il est nécessaire d'être mobile en direction des villes moyennes telle que Châteauroux, où se trouvent les sièges des centres de formation tels que le Greta, l'Infrep…ou encore l'IFCA, l'ASSOFAC… ainsi qu'à Issoudun, ou l'AFPA est implanté.

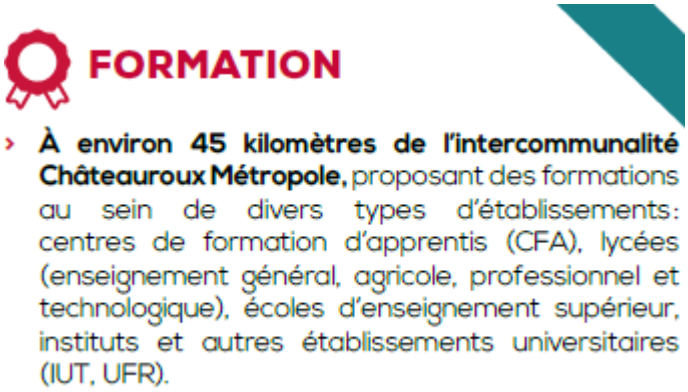

Mobilité

Comme l'ensemble des territoires ruraux, les habitants sont dépendants du véhicule individuel utilisé quotidiennement par 80% des actifs.

La MLIS accompagne ses jeunes vers l'acquisition de leur autonomie, et notamment en termes de mobilité.

Elle propose les services suivants :

- Bourse aux permis des communes de Le Blanc, Argenton sur Creuse, La Châtre et Montgivray.
- Ouverture de leur compte CPF, et orientation vers des auto-école certifiées Qualiopi qui acceptent ce règlement
- Ouverture du compte YEPS, qui ouvre droit à des pourcentages de réduction sur le réseau Rémi bus et train, en région centre val de Loire ainsi que pour rejoindre Paris.
- Constitution du dossier Combo Parfait, qui attribue jusqu'à 1500€ pour un jeune qui intègre une formation qualifiante ou pré-qualifiante.
- Remise de 2 chéquiers TER, représentant 20 billets de transport gratuit.
- Orientation vers des partenaires : transport solidaire, Mob d'emploi…

Santé

Le territoire de la MLIS essentiellement rural est confronté à une problématique de santé, celle de l'accès aux soins. En effet, qualifié de désert médical, il est compliqué d'avoir un médecin traitant et presque impossible d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste, sans parcourir de nombreux kilomètres pour consulter, pour ceux qui le peuvent.

Afin de sensibiliser les jeunes, et de leur apporter des premiers éléments, la MLIS propose les actions suivantes :

- Accès aux droits : PUMA (Protection Universelle Maladie)
- Obtention de la Carte Vitale

- Souscription à une mutuelle
- Instruction de demande de CSS (Complémentaire Santé Solidaire)
- Dispense d'un atelier santé en collectif
- Intervention de l'UC-IRSA pour présentation du bilan de santé gratuit
- Dépistage IST, VIH, Hépatite D et C
- Rencontre avec des professionnels de santé : Addictions France…
- Orientation vers des psychologues (MDA : Maison Des Adolescents), le planning familial…

Accès au logement

	Nombre de jeunes accompagnés												
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	Total
Axe d'analyse	F	H		F	H		F	H		F	H		
sans hébergement	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2
logement autonome	5	0	5	49	33	82	75	53	128	22	11	33	248
hôtel	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2
hébergé par parents	33	31	64	139	190	329	89	157	246	9	25	34	673
hébergé par famille	1	4	5	28	18	46	10	20	30	0	3	3	84
hébergé par amis	1	0	1	8	8	16	19	7	26	2	1	3	46
hébergement nomade	0	0	0	0	0	0	2	1	3	1	0	1	4
foyer FJT	0	0	0	3	1	4	2	5	7	0	0	0	11
autres foyers	0	0	0	1	2	3	3	2	5	0	0	0	8
autre	0	0	0	1	0	1	4	2	6	1	1	2	9
-	2	1	3	14	27	41	12	14	26	3	4	7	77
Total	42	37	79	243	280	523	216	263	479	38	45	83	1 164

Parmi les jeunes accompagnés en 2023, la plupart sont hébergés chez leurs parents.
Néanmoins, on peut constater que :

- 5 jeunes femmes mineurs étaient en logement autonome
- 138, soit 12% sont hébergés par la famille ou un ami, ou ne disposent pas de logement.

Pour accompagner les jeunes dans la recherche d'une solution de logement, le MLIS met à profit son expertise pour de nombreuses démarches :

- Instruction de dossier de demande de logement social
- Accompagnement aux demandes d'aides : APL, FSL, garantie Visale, avance Locapass...
- Instruction de demandes d'aides financières ponctuelles en cas de difficulté de paiement (Ex : FADJ, Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté)
- Intervention de partenaires logement en collectif : Action Logement, le FJT Résidence Pasteur, SLJ : Service Logement Jeunes
- Orientation vers les CCAS

Accès aux droits/Citoyenneté

Les jeunes ont des droits ! A la Mission Locale, on aide les jeunes à en tirer le meilleur parti.
Lors de son accompagnement, le jeune peut demander des informations ou des contacts sur divers sujets :
Les démarches administratives et judiciaires :

- Orientation vers des associations caritatives : Restos du cœur, Croix-Rouge, Friperie, Epicerie solidaire, Secours catholique et Populaire, Emmaüs…
- Droit du travail (ex : non-respect de votre contrat de travail), orientation vers un juriste au CIDFF (Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles)

- Aide aux recours (exemple : non versement de minimas sociaux type RSA...)
- Les violences conjugales et familiales : orientation vers les services sociaux, les CCAS
- Accompagnement à la première déclaration d'impôt
- Atelier café/ débat, notamment sur les droits civiques

Loisirs, sport, culture

[13] Depuis leur création, les Missions Locales ont intégré la dimension Santé dans l'accompagnement global de leur public. Dans le chapitre intitulé « la santé », Bertrand Schwartz reprenait la définition de la santé donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « La santé est l'état de complet bienêtre physique, mental et social et non seulement l'absence de maladie ». Dans cette approche globale qui fait la particularité et l'efficacité du réseau, les Missions Locales participent à améliorer l'état de santé des 16 à 25 ans et contribuent à prévenir les pathologies en lien avec l'alimentation et la sédentarité en assurant la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique.

Le présent projet est né d'un constat fait par les conseillers lors des entretiens individuels réalisés quotidiennement et lors des ateliers collectifs.
En effet, depuis plusieurs années, les conseillers ont constaté que les jeunes étaient de plus en plus sédentaires et que la pratique d'un sport ne faisait plus partie de leurs priorités et de leurs intérêts principaux.

Ce constat nous a amené à réaliser un diagnostic partagé en impliquant des conseillers, un coach sportif (jeune Mission Locale) afin d'analyser les causes et les conséquences de ce problème.
L'analyse a permis d'identifier le problème central à savoir : l'absence d'activité physique et sportive chez les jeunes de 16 à 25 ans.
Ce travail a permis de détecter 2 effets à ce problème :

- Un isolement ayant pour conséquences des problèmes d'addictions (écrans, drogue, alcool…) et à un état dépressif
- Maladies chroniques à l'âge « adulte »

Afin de favoriser l'accès et le maintien dans le sport, la MLIS travaille en partenariat avec :

- La MJCS de La Châtre, pour favoriser l'accès à une pratique sportive, culturelle ou musicale, grâce à un allègement financier.
- Le CROS : Comité Régional Olympique et Sportif, qui met à disposition gratuitement des éducateurs sportifs, pour dispenser 2 disciplines/antenne, à raison de 2h/semaine pendant les 4 derniers mois de l'année 2024.
- Organisation de tournois (exemple : foot, dans le cadre de la semaine nationale des missions locales).

La plupart des initiatives citées ci-dessus sont récentes et mérites d'être renforcées.

Par ailleurs, il est nécessaire de développer des projets qui permettront l'accès à une discipline sportive pour une majorité de jeune.

[13] https://www.oscarsante.org/grand-est/action/detail/95172

Emploi

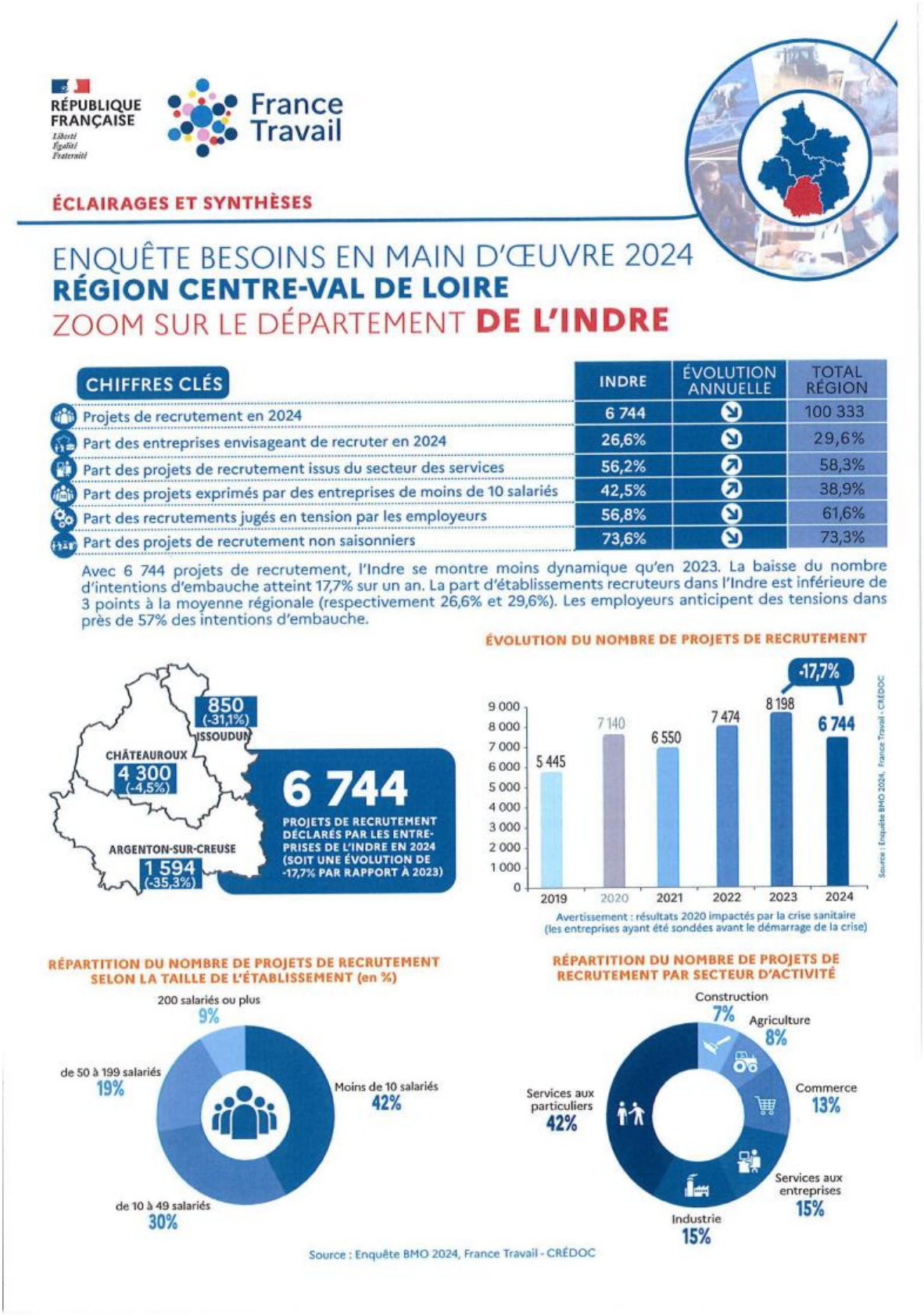

Sur les offres d'emploi et métiers en tension, l'enquête Besoin de Main d'œuvre de France Travail 2024[14](BMO) laisse présager, dans le département de l'Indre 6740 projets de recrutement pour l'année 2024. Une baisse significative de 17.7% par rapport à l'année 2023. 42% dans les entreprises de moins de 10 salariés, et principalement dans le domaine des services aux particuliers.

[14] https://statistiques.pole-emploi.org/bmo/bmo?fa=24&fb=18,28,36,37,41,45&lb=0&pp=2024&ss=1

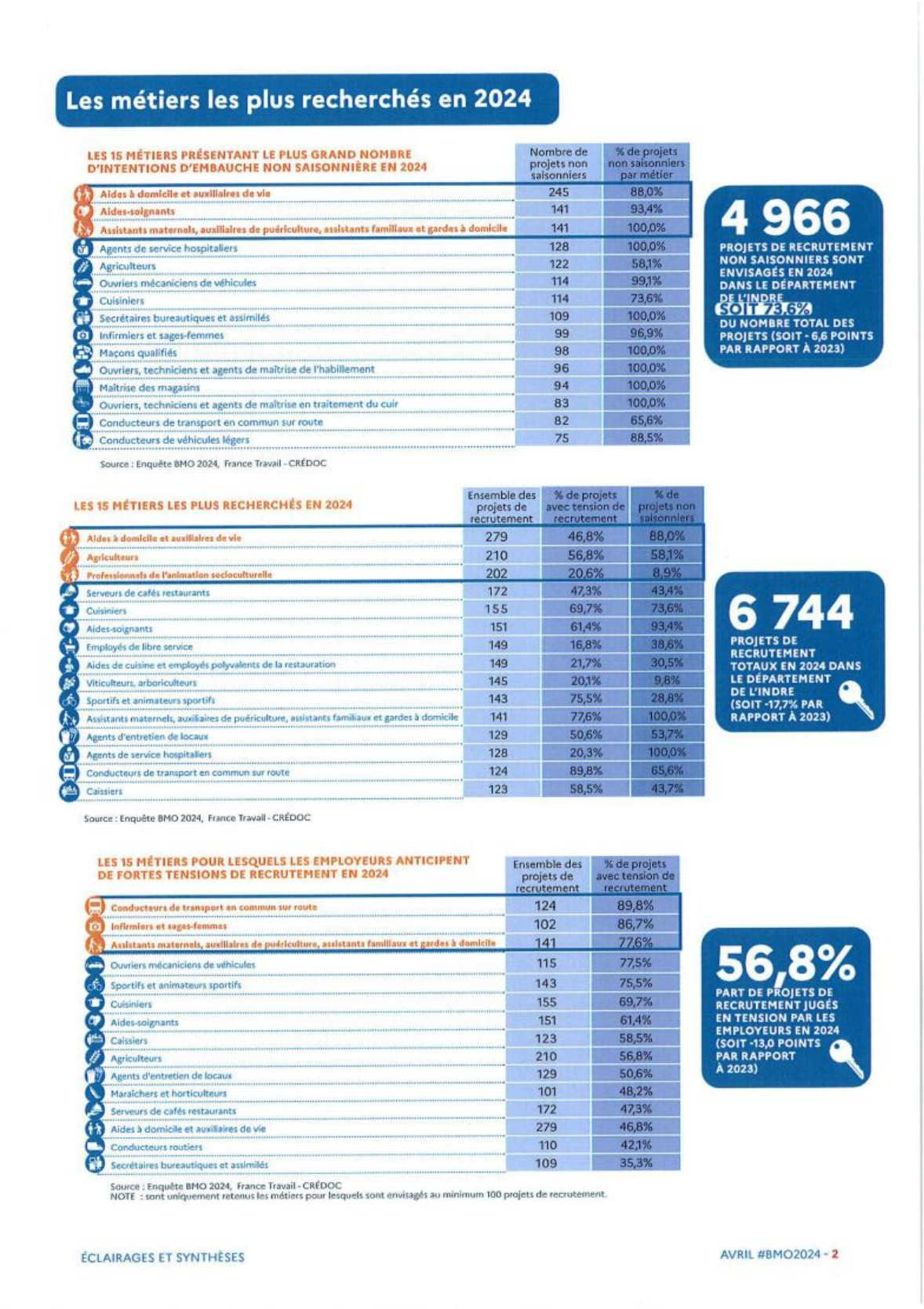

Les métiers les plus recherchés en 2024

LES 15 MÉTIERS PRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'INTENTIONS D'EMBAUCHE NON SAISONNIÈRE EN 2024

	Nombre de projets non saisonniers	% de projets non saisonniers par métier
Aides à domicile et auxiliaires de vie	245	88,0%
Aides-soignants	141	93,4%
Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile	141	100,0%
Agents de service hospitaliers	128	100,0%
Agriculteurs	122	58,1%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	114	99,1%
Cuisiniers	114	73,6%
Secrétaires bureautiques et assimilés	109	100,0%
Infirmiers et sages-femmes	99	96,9%
Maçons qualifiés	98	100,0%
Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement	96	100,0%
Maîtrise des magasins	94	100,0%
Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise en traitement du cuir	83	100,0%
Conducteurs de transport en commun sur route	82	65,6%
Conducteurs de véhicules légers	75	88,5%

Source : Enquête BMO 2024, France Travail - CRÉDOC

4 966
PROJETS DE RECRUTEMENT NON SAISONNIERS SONT ENVISAGÉS EN 2024 DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE
SOIT 73,6%
DU NOMBRE TOTAL DES PROJETS (SOIT - 6,6 POINTS PAR RAPPORT À 2023)

LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS EN 2024

	Ensemble des projets de recrutement	% de projets avec tension de recrutement	% de projets non saisonniers
Aides à domicile et auxiliaires de vie	279	46,8%	88,0%
Agriculteurs	210	56,8%	58,1%
Professionnels de l'animation socioculturelle	202	20,6%	8,9%
Serveurs de cafés restaurants	172	47,3%	43,4%
Cuisiniers	155	69,7%	73,6%
Aides-soignants	151	61,4%	93,4%
Employés de libre service	149	16,8%	38,6%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	149	21,7%	30,5%
Viticulteurs, arboriculteurs	145	20,1%	9,8%
Sportifs et animateurs sportifs	143	75,5%	28,8%
Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile	141	77,6%	100,0%
Agents d'entretien de locaux	129	50,6%	53,7%
Agents de service hospitaliers	128	20,3%	100,0%
Conducteurs de transport en commun sur route	124	89,8%	65,6%
Caissiers	123	58,5%	43,7%

Source : Enquête BMO 2024, France Travail - CRÉDOC

6 744
PROJETS DE RECRUTEMENT TOTAUX EN 2024 DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE (SOIT -17,7% PAR RAPPORT À 2023)

LES 15 MÉTIERS POUR LESQUELS LES EMPLOYEURS ANTICIPENT DE FORTES TENSIONS DE RECRUTEMENT EN 2024

	Ensemble des projets de recrutement	% de projets avec tension de recrutement
Conducteurs de transport en commun sur route	124	89,8%
Infirmiers et sages-femmes	102	86,7%
Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile	141	77,6%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	115	77,5%
Sportifs et animateurs sportifs	143	75,5%
Cuisiniers	155	69,7%
Aides-soignants	151	61,4%
Caissiers	123	58,5%
Agriculteurs	210	56,8%
Agents d'entretien de locaux	129	50,6%
Maraîchers et horticulteurs	101	48,2%
Serveurs de cafés restaurants	172	47,3%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	279	46,8%
Conducteurs routiers	110	42,1%
Secrétaires bureautiques et assimilés	109	35,3%

Source : Enquête BMO 2024, France Travail - CRÉDOC
NOTE : sont uniquement retenus les métiers pour lesquels sont envisagés au minimum 100 projets de recrutement.

56,8%
PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS EN TENSION PAR LES EMPLOYEURS EN 2024 (SOIT -13,0 POINTS PAR RAPPORT À 2023)

ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

AVRIL #BMO2024 - 2

Les métiers les plus recherchés pour cette année 2024 sont les suivants :

- Aides à domicile
- Aides-soignants
- Agriculteurs
- Professionnels de l'animation socioculturelle
- Assistants maternelles, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

La coopération France Travail - Mission locale.

Les Missions Locales sont les acteurs centraux de l'accompagnement des jeunes entre l'école et l'emploi, avec une prise en compte globale de leurs attentes. Elles proposent à chaque jeune, une offre intégrée d'accompagnement personnalisé, avec une mobilisation adaptée de la diversité des dispositifs et des outils d'insertion sociale et professionnelle contribuant à leur accès à l'emploi et à l'autonomie.
Lors de la définition du projet territorialisé, l'engagement des Missions Locales est indispensable pour définir le partenariat renforcé en cohérence avec les politiques territoriales de l'emploi et de l'insertion.

L'évolution du partenariat renforcé avec Pôle Emploi a pour objectif de favoriser une meilleure prise en compte des attentes des jeunes, en sortant d'une logique de gestion de dispositifs pour aller vers une approche personnalisée de leurs projets et de leurs parcours.
La coopération entre Missions Locales et Agences de Pôle Emploi s'inscrit dans un projet de territoire, qui favorise la mise en cohérence des interventions au service des jeunes, afin d'éviter tant les doubles accompagnements, les renvois d'un réseau à l'autre, qu'un effet de concurrence voire des « trous » dans le maillage territorial.

Les projets de territoires sont coconstruits entre les responsables locaux des Missions Locales et France Travail.

En effet, le projet de coopération locale est envisagé dans la proximité des territoires.
Le diagnostic réalisé par la Mission Locale et l'agence France Travail permet de manière concertée de :

- Élaborer le cadre d'analyse et les indicateurs (expression d'objectifs partagés),
- Évaluer les acquis et les manques en matière d'accès des jeunes à l'emploi sur le territoire.

Vous trouverez ci-après la feuille de route 2024 établie entre la MLIS et France travail.

PARTENARIAT RENFORCE MISSION LOCALE – FRANCE TRAVAIL
- FEUILLE DE ROUTE 2024 -

Bassin d'emploi de :	Argenton-sur-Creuse
Agence France Travail :	Argenton-sur-Creuse
Mission Locale de :	Mission Locale Indre Sud

	FEUILLE DE ROUTE 2024 PARTENARIAT RENFORCE ML-FT	
	Objectifs feuille de route 2024	**Résultats 2024**
1- Diagnostic jeune : ➢ Partage des éléments de diagnostic des jeunes (Exemples d'éléments de diagnostic : DEFM jeune/Nombre de jeunes en premier accueil/nombre de jeunes accompagnés/jeunes accompagnés dans le cadre du CEJ…)	Dans le bassin d'emploi d'Argenton-sur-Creuse, à fin décembre 2023, 713 jeunes de moins de 26 ans recherchent un emploi. C'est 41 jeunes demandeurs d'emploi de plus qu'un an auparavant, soit une hausse annuelle de +6,1%. A titre de comparaison, ce nombre évolue de -0,9% dans le département de l'Indre et de +3,3% en Région Centre-Val de Loire. Ils représentent 15,4% des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi (contre 16,1% dans le département de l'Indre et 16,6% en région Centre-Val de Loire). **Les spécificités des jeunes :** Non qualifiés : 46,5% (43,2% en région et 46,1% dans l'Indre) DELD : 6,8% DETLD : 3,3% Durée inscription : 7 mois et 20 jours (7 mois et 18 jours pour la région et 7 mois et 21 jours pour l'Indre) Sans activité (cat A) : 16,3% Résident en ZRR : 99,7% Motifs d'entrée au chômage : 24,7% suite à une fin de CDD **La formation des jeunes :** Un bassin d'emploi avec des jeunes moins diplômés -> 388 jeunes ont un diplôme supérieur ou égal au Bac, ce qui représente 54,5% des jeunes du bassin d'emploi (contre 60,7% pour la région et 55,8% pour le département de l'Indre).	

	Sur un an, ce nombre évolue de +7,8% sur le bassin d'emploi d'Argenton-sur-Creuse (l'évolution est de -1,0% pour le département de l'Indre et de +5,8% pour la région). Le niveau de formation Bac+3 et plus (+37,8%) est celui qui connaît la plus forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi jeunes sur le bassin d'emploi d'Argenton-sur-Creuse. A contrario, le niveau de formation Bac+2 (-1,3%) enregistre la plus forte baisse. **Les métiers recherchés par les jeunes :** Les 4 domaines professionnels les plus recherchés par les jeunes demandeurs d'emploi du bassin d'Argenton-sur-Creuse sont : 1) Commerce, vente et grande distribution (20,6% des jeunes du bassin) 2) Services à la personne et à la collectivité (13,5% des jeunes du bassin) 3) Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation (11,1% des jeunes du bassin) 4) Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux (10,2% des jeunes du bassin) **CEJ France Travail en 2023 :** 67 jeunes ont été suivis par France Travail dans le cadre du CEJ (pour un objectif de 60 jeunes) Le taux de sorties positives est de 35,3% au 31/12/23 **CEJ Mission Locale en 2023 :** Sur un objectif de 180 jeunes, la MLIS a réalisé 180 entrées en CEJ au 31/12/2023 et 20 jeunes en emploi durable: entrée cadencées sur 5 périodes de l'année : de janvier à Novembre 2023. Chaque antenne doit faire rentrer 60 jeunes dans le CEJ. Pour 2024, nous effectuons des entrées sur le flux.	
2- Orientations des jeunes : ➢ Le diagnostic partagé des jeunes pour assurer leur prise en charge	**Pour France Travail** : nous allons poursuivre l'orientation des jeunes, selon l'organisation mise en place en juillet 2023 :	

Axe prioritaire

pertinente et sans couture soit par une agence France Travail, soit par une Mission Locale selon des critères clairs et partagés ➢ Actions pour assurer la réciprocité d'accès à l'offre de service de la ML aux jeunes suivis par FT et vice versa	- Mise en place d'un outil de suivi partagé, suite aux ESIJ et aux revues de portefeuille. - Revues de portefeuille régulières, suivi en ESA - Acceptation dans le PPAE, des jeunes qui ne sont pas inscrits dans des dispositifs de l'Etat : CEJ, PACEA. - Dans le cas contraire, la MLIS rejette ces jeunes de l'accompagnement PPAE. Poursuite de l'utilisation de la fiche navette « formation », à l'initiative du responsable d'équipe afin de partager les éléments de validation de projet. Un point d'avancement régulier sur les orientations auprès des conseillers par le Responsable d'équipe Pôle emploi et/ou le référent de l'agence	
… Dans le cadre du CEJ ➢ Actions conjointes : élaborer un diagnostic partagé commun ➢ Actions articulées : Etablir un parcours fluide et sans coutures		
<u>Délégations PPAE :</u> ➢ Actions pour s'assurer de faire à minima l'objectif médian	**Pour la MLIS** : réflexion sur la mise en place d'ateliers communs à destinations des jeunes absents aux entretiens d'initialisation PPAE : l'objectif étant de capter ces jeunes pour qu'ils puissent être accompagnés par l'une des 2 structures.	

	Ces ateliers animés par les 2 référents PPAE de la MLIS et de FT pourront se mettre en place 4 fois dans l'année, à raison d'un atelier par trimestre.	
L'accessibilité croisée des offres de service respectives entre partenaires, afin de permettre aux professionnels des deux réseaux de compléter le parcours du jeune par la mobilisation de services de l'autre partenaire Axe prioritaire	Actions de collaboration entre les 2 structures : 1) Team jeunes : temps d'échange mensuel sanctuarisé, en agence FT Objectif : travail sur des actions communes, en cours et à venir (plan d'action « un jeune une immersion », MEE, etc.) – proposition le deuxième lundi de chaque mois (à confirmer avec Mission Locale) 2) Participation du référent handicap de la MLIS aux réunions de l'équipe de Cap Emploi/FT. Objectif : mieux répondre aux demandes des collègues CIP de la MLIS aux questions relatives au handicap en permettant d'outiller le référent handicap de la MLIS à travers ces réunions techniques avec l'équipe de Cap Emploi/FT. 3) Participation de la MLIS aux comités CTA IAE	
… Dans le cadre du CEJ Axe prioritaire	**Pour France Travail** : les jeunes du CEJ bénéficient tous les quinze jours d'une visioconférence leur présentant les principaux évènements et recrutements à venir ; nous souhaitons élargir au public CEJ mission locale sur 2024 **Pour la Mission Locale :** Les conseillers (CIP) de la Mission locale sont intéressés afin de faire participer les jeunes à ces visioconférences. La MLIS édite chaque mois un planning des ateliers prévus dans le cadre du CEJ : nous mettons à disposition ces ateliers aux jeunes accompagnés par FT pour qu'ils puissent y participer.	

4- <u>Partenariats</u> ➢ Actions co-construites en direction des jeunes et des entreprises ➢ Une stratégie commune de sollicitation des entreprises (prospection d'offres et de terrains d'immersion) et un sourcing commun des opérations de recrutement	<u>Aller Vers :</u> **Pour France Travail**, poursuite des actions définies dans le cadre de la Convention de Partenariat avec le Lycée Châteauneuf d'Argenton. Objectif : anticiper l'arrivée des jeunes sur le marché du travail Comment : ateliers TRE animés par les conseillers, journées portes ouvertes à l'agence Renforcer notre collaboration sur les forums et évènements locaux, en amont de façon à garantir notre synergie. Un facteur de réussite : un partage de la programmation le plus en amont possible afin d'avoir le temps nécessaire à la préparation conjointe. Rencontre des élus locaux : pour présenter nos offres de service, mais aussi leur demander un appui dans l'identification des invisibles. **Pour la Mission Locale** : La Mission locale est régulièrement invitée à intervenir aux réunions communautaires des EPCI : la MLIS propose d'associer FT à participer à ces réunions avec les élus locaux des EPCI et ceci sur les territoires de La Châtre, Le Blanc et Argenton-sur-Creuse. En effet, ces interventions communes peuvent permettre d'éveiller davantage les élus à l'identification des publics invisibles.	

… Dans le cadre du CEJ ➢ Levée des freins périphériques ➢ Recours aux solutions structurantes ➢ Mobiliser les entreprises	**Pour France Travail :** Plan d'action « Un Jeune une immersion ». Objectif : que chaque jeune accompagné en CEJ bénéficie d'a minima une immersion en milieu professionnel. Comment : plan de prospection entreprises (partagé avec la Mission Locale) pour la promotion des immersions. Animation d'ateliers M13 spécifiques, pour présentation mais surtout positionnement des candidats via la plateforme immersion facilitée.	-
<u>Communication :</u> **Définir une stratégie de communication à destination des jeunes, des entreprises, des partenaires et des institutions pour mettre en lumières les actions communes, les réussites**	Une communication est faite par France Travail en direction des jeunes et des entreprises via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) sur les actions menées (#1jeune1solution, #tousmobilisés, formations, Job dating,…). Une communication est également faite par la Mission Locale via Facebook et Instagram sur les actions menées. Valorisation systématique des actions menées conjointement dans le cadre de notre feuille de route (récit de vie, belles histoires, témoignages d'une entreprise et/ou d'un jeune). Les médias locaux seront sollicités par les deux structures.	
… Dans le cadre du CEJ	**Pour France Travail** : les jeunes du CEJ bénéficient tous les quinze jours d'une visioconférence leur présentant les principaux évènements et recrutements à venir ; nous souhaitons élargir au public CEJ mission locale sur 2024	

	Pour la MLIS : un planning des ateliers CEJ programmés chaque mois, est édité et mis à disposition de chaque jeune CEJ.	
6- <u>Pilotage de la relation partenariale :</u> ➢ **Planification des réunions techniques, comités de pilotage Type d'échanges, de réunion, périodicité…**	Un temps d'échange mensuel entre le référent Mission Locale de l'agence France travail d'argenton, la référente France Travail de la Mission Locale Indre Sud Team Jeunes : Référent Mission Locale, Référent France travail, conseiller AIJ, un conseiller entreprises et les 2 conseillers CEJ avec un temps d'échange une fois par trimestre. Objectif : travailler des actions communes Comité technique opérationnel une fois par semestre, en présence des référents France Travail et Mission Locale, du conseiller AIJ, du conseiller CEJ et du REA : suivi des orientations, suivi des actions, actualité.	
… Dans le cadre du CEJ : pilotage / droits et devoirs		

La MLIS compte dans son effectif, une chargée de relation entreprises détachée sur les 3 antennes. Son rôle est de proposer un service emploi qui permet de :

- Assurer une aide aux recrutements (profils de poste, préparation des candidats, information sur les contrats aidés...)
- Organiser des visites d'entreprises
- Mettre en place des sessions de recrutements
- Informer sur les dispositifs d'aides à l'emploi
- Permettre à des jeunes de participer à des forums et à des actions diverses
- Instaurer et/ou renforcer le partenariat avec les agences d'intérim
- Recueillir et diffuser des offres d'emploi

3.2.1.1 Orienter

Facteurs de réussite, la mission locale travaille en synergie avec l'ensemble des partenaires impliqués. Ces partenariats permettent de proposer aux jeunes des réponses multiples, efficaces et adaptées, de mettre en cohérence les politiques d'emploi et d'insertion menées au niveau local.

3.3.2 Les principaux partenaires de la mission locale

Au sein de ses antennes respectives, les équipes travaillent avec les acteurs locaux, dans les domaines de la santé, du logement, des loisirs, de la culture, de l'emploi, la formation, l'accompagnement social, l'accès aux droits…

NOS DOMAINES D'INTERVENTIONS	NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES
Social	Restos du cœur, Solidago, Croix rouge, Epicerie Social, CAS et CCAS
Logement	FJT, SLJ, bailleurs sociaux, Action logement, ADIL, Soliha et Solidarité accueil
Emploi	Agences d'intérim, SIAE, collectivités, entreprises privées, France travail, Cap emploi
Santé	CPAM, MSA, CMP, MDPH, IRSA, CEJID, Centre hospitaller, planning familial, France addictions, fraps ireps,
Formation	Infrep, Assofac, Osengo, Greta berry, Forepabe, CIO, DDCSPP
Mobilité	Mob d'emploi, conseil régional et départemental, Familles rurales
Projet professionnel	Année verte
Engagement	Administration pénitentiaire, Police, Gendarmerie, Armées de terre, de l'air et Marine, SNV, SNU, Epide
Inclusion numérique	Emmaüs Connect, Maison France Services
Loisirs, sports, culture	ADESLi, Associations sportives, Yep's, MJCS, UFOLE, bibliothèque, cinéma
Justice	PJJ, SPIP

4. Mieux répondre aux attentes et aux besoins des jeunes

4.1 Les besoins des jeunes non couverts sur le territoire

Ce diagnostic territorial partagé permet de dresser un bilan collectif des besoins, des ressources, des difficultés existantes sur notre secteur géographique pour les jeunes accompagnés. Cet état des lieux alimente la conception de notre plan d'actions afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et de définir une stratégie territoriale.

On peut dire que notre structure s'est concentrée dans ses actions et son organisation sur la mise en œuvre des politiques publiques, sur l'emploi et la formation au cours des dernières années.
Nous avons développé notre posture d'opérateur public, en priorisant plutôt nos moyens sur la mise en accompagnement des jeunes et le déploiement des nouveaux dispositifs emploi.

L'écriture du diagnostic territorial est un travail nouveau. Il demande à être pris en compte et partagé, en mobilisant davantage les acteurs directement concernés.

Sur certains thèmes, tels que le logement, la santé et la formation, les partenariats se sont construits et l'offre de service est maintenant plus en adéquation avec les besoins de nos publics.
Cependant, sur d'autres thèmes, de grands chantiers restent à mener.

4.1.1 Les forces et faiblesses de la MLIS

Les Points forts de la structure

- Une offre de service structurée et diversifiée, répondant aux principales problématiques repérées sur l'approche globale.
- Proposition d'un véritable suivi individualisé, temps d'entretien adapté, possibilité de programmer plusieurs RDV/mois
- Couverture du territoire avec ses 3 antennes et ses 11 permanences, qui offrent une proximité et un accès facilité au public, et qui garantissent de bonnes conditions de travail pour les salariés.
- Une réactivité pour l'inscription des premiers accueils : plage disponible aux agendas des conseillers
- Polyvalence des compétences des conseillers
- Des équipements informatiques renouvelés et une installation mieux sécurisée.
- Développement de la communication et de la présence sur les réseaux
- Nomination de 2 chargées de projet, l'une référente des projets globaux, l'autre des projets en lien avec les entreprises.
- Une reconnaissance effective de nos partenaires et de nos collectivités sur l'activité apportée et réalisée pour le territoire.
- 2 mises à disposition de locaux à titre gratuit (hors charges)

Des points faibles restent à travailler, même si parfois les partenaires sont absents du territoire et les moyens alloués à la Mission Locale insuffisants ou inexistants.

Les Points faibles de la structure

- Vaste territoire rural
- Difficulté de multiplier les références/CIP, dû à l'équipe réduite (2 CIP AIO et 1 CEP CEJ/antenne)
- Manque de visibilité : absence d'enseigne et de signalétique, pas de site internet
- Coût du bail locatif + charges, très onéreux sur l'antenne de La Châtre
- Manque d'échanges avec les responsables économiques des CDC/EPCI
- Pas de réponse à des appels à projet
- Manque d'identification de la MLIS et de son offre de service par les entreprises
- Absence de véhicule de service

4.1.2 Les constats

La MLIS, comme bon nombre de structures qui œuvre dans l'accompagnement, compose avec ses forces, ses faiblesses, son territoire, son public, ses équipes…

Ce travail d'écriture du diagnostic territorial, permet de dresser plusieurs constats (voir schéma page suivante) qui constituent les axes de travail de la MLIS, dans le but d'enrichir son offre de service afin qu'elle soit plus en adéquation avec les besoins et attentes des jeunes.

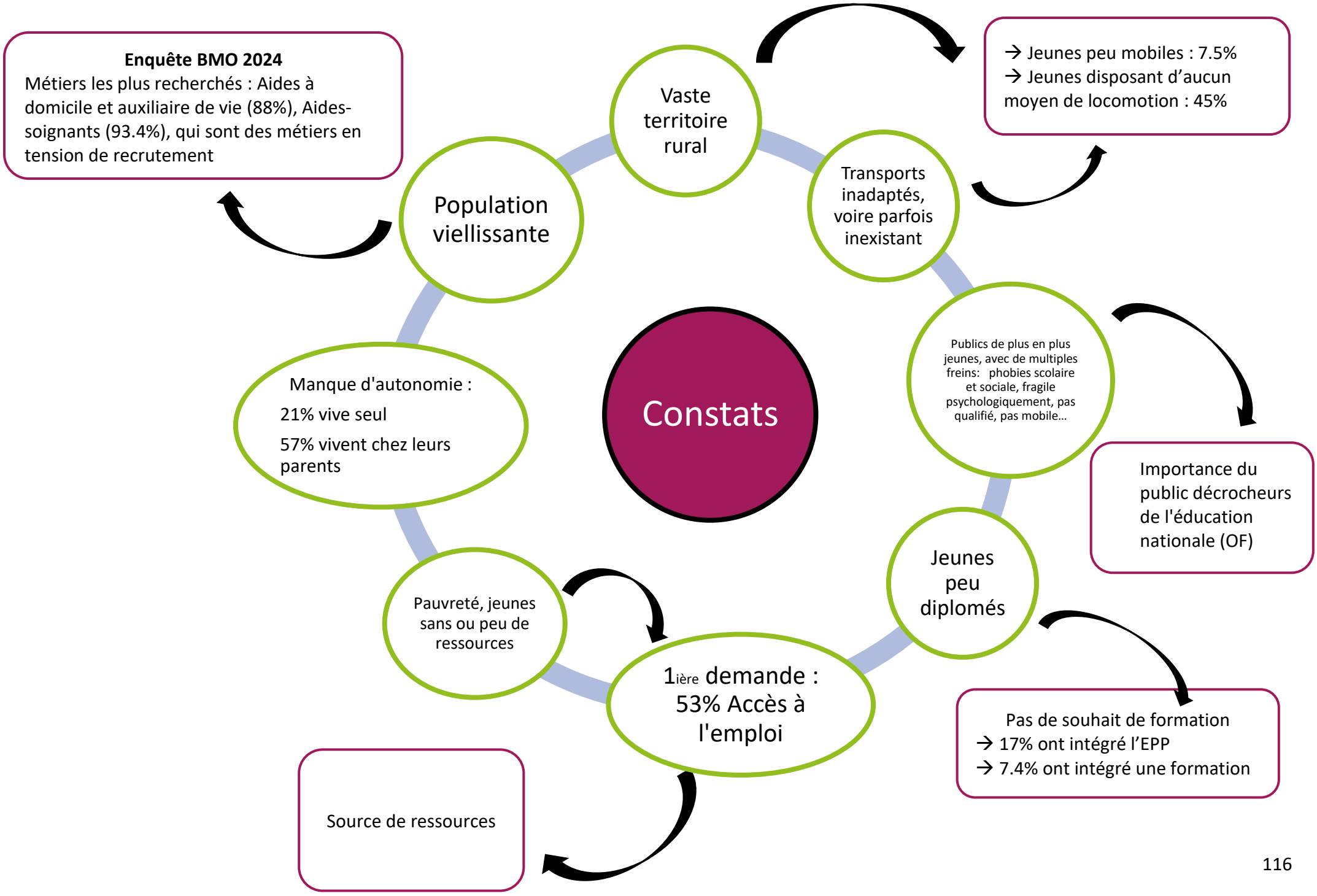
Enquête BMO 2024
Métiers les plus recherchés : Aides à domicile et auxiliaire de vie (88%), Aides-soignants (93.4%), qui sont des métiers en tension de recrutement
Vaste territoire rural
→ Jeunes peu mobiles : 7.5%
→ Jeunes disposant d'aucun moyen de locomotion : 45%
Transports inadaptés, voire parfois inexistant
Population viellissante
Constats
Publics de plus en plus jeunes, avec de multiples freins: phobies scolaire et sociale, fragile psychologiquement, pas qualifié, pas mobile…
Importance du public décrocheurs de l'éducation nationale (OF)
Manque d'autonomie :
21% vive seul
57% vivent chez leurs parents
Jeunes peu diplomés
Pauvreté, jeunes sans ou peu de ressources
1ière demande : 53% Accès à l'emploi
Pas de souhait de formation
→ 17% ont intégré l'EPP
→ 7.4% ont intégré une formation
Source de ressources

4.2 Les enjeux, les objectifs proposés et les actions prioritaires à développer

Si la MLIS a mis en exergue plusieurs actions à développer, la décision prise a été celle, dans un premier temps, de travailler activement sur une seule et unique, mais déployée sur ses 3 antennes.

4.2.1 Les actions à développer par la mission locale

L'ensemble des données ci-dessus permettent de comprendre qu'il sera indispensable de travailler activement sur les thèmes suivants dans les années à venir :

- Action N°1 et prioritaire : La découverte des métiers en tension
- Action N°2 : La mobilité
- Action N°3 L'accompagnement des mineurs
- Action N°4 L'offre d'accompagnement des jeunes fragiles, notamment psychologiquement
- Action N°5 : L'accès au sport

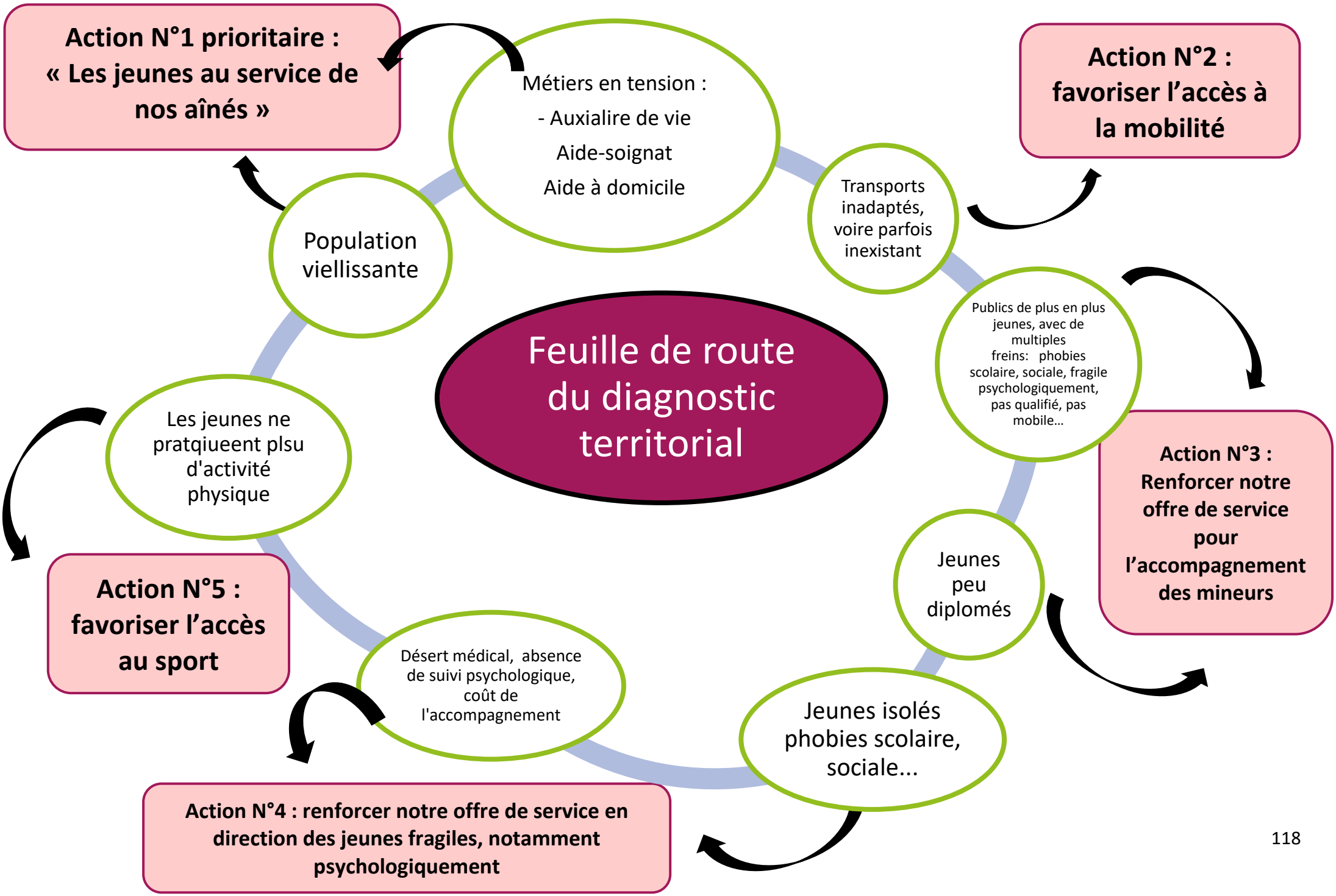
Action N°1 prioritaire : « Les jeunes au service de nos aînés »
Métiers en tension : - Auxialire de vie Aide-soignat Aide à domicile
Action N°2 : favoriser l'accès à la mobilité
Population viellissante
Transports inadaptés, voire parfois inexistant
Feuille de route du diagnostic territorial
Publics de plus en plus jeunes, avec de multiples freins: phobies scolaire, sociale, fragile psychologiquement, pas qualifié, pas mobile…
Action N°3 : Renforcer notre offre de service pour l'accompagnement des mineurs
Les jeunes ne pratqiueent plsu d'activité physique
Action N°5 : favoriser l'accès au sport
Jeunes peu diplomés
Désert médical, absence de suivi psychologique, coût de l'accompagnement
Jeunes isolés phobies scolaire, sociale...
Action N°4 : renforcer notre offre de service en direction des jeunes fragiles, notamment psychologiquement

4.2.2 L'action choisie à développer de manière partagée avec les acteurs du territoire

Au regard des axes de travail définis, l'action retenue est celle de favoriser la découverte, la formation et l'accès à des métiers en tension, et de favoriser ainsi à travers ce projet, le lien entre les jeunes, les personnes âgées, la mission locale, ainsi que les partenaires et les entreprises de notre territoire.

Par ailleurs, le constat, transposable à l'ensemble de notre secteur géographique, nous permet de déployer nos actions sur le territoire des 3 antennes de la mission locale.

L'enquête de besoin en main d'œuvre 2024, fait apparaitre de fortes difficultés à recruter des aides à domicile, des auxiliaires de vie et des aides-soignants, sur un territoire rural tel que le nôtre, ou la population est vieillissante.
Il apparaissait donc primordial que la mission locale participe plus activement à faire connaitre le domaine de l'aide à la personne aux jeunes.

Détails de l'action

Nom de l'action : « Les jeunes au service de nos aînés »

Constat

- Population vieillissante
- Incitation du maintien à domicile car manque de structures, mais également souhait de la population
- Manque de main-d'œuvre dû à la difficulté de recruter dans un domaine qui n'attire pas
- Offre d'emploi non pourvue en augmentation
- Nécessité pour l'aide à domicile d'être mobile

Objectifs opérationnels

- Découverte du secteur de l'aide à la personne
- Découverte des métiers d'Aide à domicile, auxiliaire de vie et d'aide-soignant
- Visite de structures existantes sur le territoire
- Mise en place d'interventions d'animation, de moments d'échanges, conviviaux, entre les jeunes et les personnes âgées.
- Favoriser le bénévolat des jeunes sur des actions, des sorties ponctuelles
- Favoriser la création d'une formation préparatoire et qualifiante

Partenaires à mobiliser

Les EPHAD

Secteurs géographiques	Etablissements
Territoire Le Blanc	
Résidence retraite La Roche Bellusson	
Résidence des 3 roues	
E.H.P.A.D Saint Lazarre	
FRPA : Maison de retraite, Foyer logement public	
Tournon Saint Martin	Maison de retraire notre Dame de Confiance
Mezières en Brenne	Maison de retraite
Concremiers	E.H.P.A.D Le Val d'Anglin
Territoire Argenton Sur Creuse	
Maison de retraite Le Clos du verger	
Saint Gaultier	Maison de retraite
Saint Benoit du Sault	MARPA Le grand pré
Chasseneuil	Résidence Rive Ardente/maison de retraite privée
Badecon Le pin	Domusvi Résidence Les jardins d'automne
Eguzon	Korian Le hameau d'Eguzon
Territoire La Châtre	
E.H.P.A.D Ets Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	
Montgivray	Maison partagée Ages & Vie
Sainte Sévère sur Indre	Association Le castel
Pouligny Notre Dame	Maison de retraite temporaire médicalisée
Saint-Août	MARPA Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie
Cluis	E.H.P.A.D de Cluis
Aigurande	Maison partagée Ages & Vie

Les Structures d'aide à domicile

- ADMR du Boischaut sud
- ASMAD
- Familles rurales

- Centre de formation : Osengo (Titre professionnel ADVF Assistant de Vis aux Familles)
- La Région

Etablissements scolaires

- Le lycée George Sand de La Châtre (Bac Pro ASSP : Aide Service et Soin à la Personne et BAC Pro AEPA : Animation Enfance et Personnes âgées)
- Lycée Pasteur Le Blanc : CAP Assistant technique en milieu familial et collectif, mention complémentaire Aide à domicile

Autres partenaires

- GIEC
- Agence d'intérim spécialisées dans l'Aide à la personne (Adecco)
- Association intermédiaire : Pégase 36

Plan d'actions

- Programmer une réunion d'équipe pour recueillir les idées de chacun
- Définir le rôle de chacun
- Solliciter l'ensemble des partenaires et les convier à une réunion
- Visiter un EPHAD
- Prendre contact avec les services animation des EPHAD, afin de créer du lien entre les jeunes et les personnes âgées par le biais de moments conviviaux
- Visiter un centre de formation
- Permettre la mise en place de PMSMP courte qui ont pour objectif La découverte métier

Conclusion

Le projet de labellisation de la MLIS est un projet de qualité s'intégrant parfaitement dans la politique générale du réseau, et son obtention est d'un enjeu crucial.

La MLIS est amenée à mener à bien, sur les années à venir, toutes les actions issues de son diagnostic territoire et intégrées à son plan d'amélioration continu, et ceci afin d'affirmer sa volonté d'offrir à tous les jeunes du territoire Indre Sud composée de ses 7 communautés de communes, un accès équitable au service rendu par la mission locale.

Parfaitement représentative du service public pour l'emploi, elle proposera une offre de service plus attentive, étudiée et riche, en adéquation avec les attentes et les besoins des jeunes accompagnés, et ceux qui restent à accueillir, afin que chacun s'y sente le bienvenu, et trouve réponses à ses questions.

On peut donc en attendre une hausse de la fréquentation et donc des 1ers accueils.

Elle s'appuiera sur ses partenaires existants, en développera de nouveaux, répondra à des appels à projets, élargira l'accompagnement auprès des entreprises, améliorera sa visibilité et les moyens de communication, qui participeront à davantage de qualité du service rendu.

Elle restera également plus à l'écoute des jeunes, des entreprises, des partenaires et des élus, pour trouver des solutions communes en adéquation avec les perspectives de chacun.

Plus qu'un simple service public, la MLIS continuera d'œuvrer pour rester une structure d'accueil inconditionnel de tous, porteur d'un projet de société où l'humain est au centre.

« J'écoute de manière aussi attentive, exacte et sensible que possible, chaque individu qui s'exprime. Que les propos soient superficiels ou importants... J'écoute »

Carl ROGERS